

TABLEAU DE L'AMOUR CONJUGAL.

Two vols



TABLEAU DE L'AMOUR CONJUGAL,

Considéré dans l'État du Mariage.

Par Nicolas Venette, Docteur en médecine.

Avec figures.

TOME PREMIER.



A PARIS.

IIIe. année républicaine.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

NOUS avons cru que M. *Nicolas Venette*, Docteur en Médecine, Professeur du Roi en Anatomie et Chirurgie, et Doyen des Médecins agrégés au College Royal de la Rochelle, ne trouveroit pas mauvais que nous le nommassions ici ; puisqu'on le connoît présentement par-tout pour être l'Auteur de ce Livre. Il avoit caché son nom par un rétrograde, sous celui de *Salocini*, *Vénitien*, pour des raisons que nous ignorons jusqu'à présent : mais on pouvoit connoître, par plusieurs endroits de ce Livre, qu'il étoit Médecin de la Rochelle. Plusieurs se sont récriés

contre son Ouvrage comme contre un piege que l'on tendoit aux jeunes gens, soit qu'ils l'eussent lu avec préoccupation, ou qu'ils en eussent ouï mal parler à des gens qui ne l'avoient pas lu. D'autres, qui sont en plus grand nombre que ceux-là, en ont dit des louanges, et il n'y a gueres de personnes savantes en France, et même en Europe, qui n'aient ce Livre dans leur cabinet, qui ne l'estiment beaucoup, puisqu'il a été imprimé plusieurs fois en François, en Allemand, en Flamand. Le premier qui en a dit du bien, a été le docte M. *Bayle*, Auteur de la République des Lettres, qui, à la page 1221, de l'impression d'Amsterdam, 1686, sur la fin de l'année 1687, témoigne que l'Auteur de ce Livre lui a appris mille choses importantes, prouvées par des faits : c'est beaucoup dire

que d'apprendre mille choses à l'un des plus savants de l'Europe: puis, au commencement de l'année 1688, il parle encore de lui en des termes qui font bien voir qu'il avoit de l'estime pour son Livre, puisqu'il n'y a gueres d'exemples dans ses Journaux, où il ait parlé deux fois du même Auteur.

D'ailleurs, M. *Daniel Tauvry*, Docteur en Médecine, dans son Livre des Médicaments, parle encore de lui en des termes qui font bien connoître qu'il le prise beaucoup.

Enfin, le laborieux Abbé *de Furetiere*, un des membres de l'Académie Françoise de Paris, dans son grand Dictionnaire, sur le mot de pucelage, le nomme fameux Médecin, et le compare à Joubert, Docteur en Médecine, et Chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Tout cela fait bien voir que cet Ouvrage a ses approbateurs, puisqu'on lui donne tant de louanges, dont l'Auteur est la source. Et pour être convaincu de ce que j'ai dit, l'on n'a qu'à lire la préface, qui est comme l'apologie du Livre.

PRÉFACE.

Si les livres des Anciens qui traitoient de l'amour, ne s'étoient point malheureusement perdus ou par la malice des hommes, ou par l'injure des temps, nous aurions sans doute, par leur lecture, augmenté nos observations sur la génération des hommes, et par là nous aurions fait cesser les justes plaintes de l'illustre *Tiraquel.*

Mais quoique nous en manquions, nous avons, ce me semble, par notre propre expérience, et par celle de nos amis, assez de lumieres pour faire un gros volume sur les ordres que la nature nous a prescrits pour la production des hommes, sans que nous ayons recours pour cela aux pensées des Anciens.

La nature, qui n'est que Dieu mê-

me, ou pour mieux dire, sa divine Providence répandue par l'univers, nous fournira encore des lumieres sur cette matiere, sans en aller chercher ailleurs. En cela nous suivrons ses préceptes, et nous obéirons à ses décrets ; mais comme la vérité est un attribut qui lui est inséparable, nous ne la déguiserons point, afin que la nature et la vérité, jointes ensemble, soient les deux guides qui nous puissent conduire dans tout cet ouvrage.

Nous découvrirons donc sans scrupule les secrets de la nature, et nous ferons paroître, aux yeux de tous, ce qu'il y a de plus véritable et de plus caché dans l'histoire de la génération des hommes.

Je sais bien que tout le monde n'a pas une force d'ame pour en considérer les admirables productions : que parmi les hommes il y en a beaucoup de foibles et de scrupuleux qui se scandalisent de tout ce qui n'est pas à leur goût et qui se plaignent

toujours quand on n'est pas de leur sentiment. La vérité toute nue n'a point de charmes pour eux, elle leur fait horreur, si elle n'est déguisée. Ils veulent qu'elle soit masquée pour être belle ; et comme s'ils n'étoient point hommes, aux moindres amorces de l'amour, ils s'étonnent, ils s'offensent, ils crient, ils s'alarment et ils fuient.

Les premiers hommes étoient tout autres que nous. Ils étoient bien moins scrupuleux et bien plus raisonnables que nous ne le sommes. Leur nudité ne leur causoit aucune émotion déréglée. La nature et la raison étoient les maitresses de leurs mouvements amoureux, et l'amour même, tout fier qu'il est, sembloit obéir à leurs ordres, quand ils s'y opposoient tant soit peu. Ils regardoient une femme comme une statue quand il n'étoit pas permis de l'aimer ; et si par hasard l'amour leur échauffoit le cœur, alors leur raison et leur force d'ame ménageoient si

adroitement leurs passions qu'ils pouvoient entierement se garantir de ses charmes. La nudité d'un homme ou d'une femme ne faisoient pas plus d'impression sur leur ame, que les filles de Lacédémone n'en firent autrefois sur l'esprit des peuples, lorsqu'elles dansoient toutes nues dans un carrefour sans être couvertes que de l'honnêteté publique. Mais cette force d'ame est aujourd'hui bannie de nos provinces, et il semble qu'elle ne se soit conservée que parmi les sauvages, qui, en cela, sont bien moins sauvages que nous.

Lorsque je considere l'aveuglement de l'homme et ses contrariétés, qui découvrent sa misere, j'entre en chagrin de le voir en cet état. Sur cela je m'étonne de ce qu'il n'entre pas en désespoir de ne se pas connoître soi-même, et de ne savoir d'où il vient, et comment il est fait. Je lui demande s'il est mieux instruit que moi sur les parties qui le composent, et sur la maniere dont il a

été engendré, et je connois par sa conversation que sur cela nous sommes fort ignorans l'un et l'autre. Nous regardons tous deux autour de nous, et nous y voyons des gens qui n'ont sur cela pas plus de lumières que nous n'en avons. Nous trouvons par hasard un homme qui nous instruit des principes de la génération, qui nous en montre les parties, qui nous en fait voir les actions, et qui nous fait connoître l'ordre que Dieu a donné aux hommes, pour multiplier leur espece dans le mariage, et les malheurs qui arrivent dans les plaisirs excessifs que l'on y prend. Cet homme avec qui je m'entretiens, comme s'il avoit dépit de se connoître soi-même et de savoir son origine, insulte à la personne qui l'instruit de l'admirable dessein de la nature dans la génération des hommes. Pour moi, qui vois que ce sont les commandements et les ordres de Dieu, je les admire, et je m'y soumets.

J'avoue que l'on nous a élevés dans larépugnance à nommer les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, que nous avons appellées honteuses, quoique *Moyse* les ait nommées saintes, puisqu'il n'étoit pas permis à une femme de les toucher sans avoir la main coupée, et nous sommes accoutumés à avoir de l'horreur pour leurs actions, comme si Dieu, selon la pensée de *S. Clément d'Alexandrie*, ne les avoit pas fabriquées, et si les loix divines et humaines ne nous permettoient pas d'en user.

Nous savons que l'on peut parler des choses les plus impudiques et les plus abominables sans blesser la bienséance, quand on parle d'une maniere à marquer l'état où les personnes sont lorsqu'elles les commettent, ou montrer par sa retenue qu'on les envisage avec peine, et qu'on les communiquent aux autres avec des circonstances de ménagement. Les choses les plus infâmes, qui sont représentées sous ce voile d'horreur, sont

la cause qu'on les regarde comme des crimes, et elles signifient plutôt les choses que l'action même, parce que chaque pensée exprimée, ayant deux sortes de signification, l'une propre, l'autre accessoire, elle est considérée en divers sens. Ainsi une chose peut être infâme et honnête, défendue et permise. Ces idées accessoires ne sont pas toujours attachées aux mots par un usage commun, il faut s'en rapporter à celui qui s'en sert, et lire son livre sous cette condition. Car les mots n'étant que des sons, et les choses étant indifférentes d'elles-mêmes, ils ne sont impudiques ni les uns ni les autres; et c'est une maladie ou une foiblesse d'ame de s'en scandaliser. C'est ainsi que *Saint Augustin* en a usé, lorsqu'il dit, que s'il y a quelque personne impudique qui lise ce qu'il a écrit des plaisirs de l'amour dans le mariage, elle accuse plutôt sa turpitude que les paroles dont il a été obligé de se servir pour expliquer sa pensée sur la génération

des hommes : et il ajoute, qu'il espere que le Lecteur pudique et le sage Auditeur lui pardonneront aisément la maniere de parler dont il s'est servi pour s'expliquer sur cette matiere. C'est aussi de la même sorte qu'en a usé l'Apôtre, lorsqu'il parle des horribles crimes des hommes et des femmes qui avoient changé l'usage naturel de leurs parties en celui qui est contre les loix de la nature.

Celui qui sait ce que c'est que le monde, regarde tout avec indifférence, et à l'imitation du soleil, il ne peut être taché d'aucune chose, quelque sale qu'elle puisse être. Si par hasard ce livre tombe entre ses mains, il le lira sans scrupule, et il y admirera les ordres secrets que Dieu a donnés à la nature pour perpétuer l'espece des hommes.

Mais parce que c'est par l'amour que nous sommes engendrés, et que l'amour, que l'Ecriture nomme charité, selon le sentiment de *S. Jérôme*,

me, est la plus forte de toutes les passions, il y trouvera de quoi la ménager et la dompter, même quand il sera embarrassé, si bien que je ne doute pas que ce livre ne puisse être d'un très-grand secours à plusieurs personnes, même à celles qui sont d'une vertu distinguée.

Un jeune homme y connoîtra donc de quel tempéramment il est, quelle disposition il a pour la continence ou pour le mariage. Il apprendra à quel âge il doit se marier, pour ne pas s'énerver dans le commencement de sa vie, et pour vivre long-temps avec plaisir; en quelle saison ou à quelle heure du jour on peut faire, sans s'incommoder, des enfants sains et spirituels, qui soient un jour l'honneur et la gloire de leur pere et le soutien de l'état. Mais parce que les jeunes gens n'envisagent que la volupté lorsqu'ils se marient, ils y verront dépeintes les incommodités incurables que causent les plaisirs excessifs du mariage, afinqu'avant que

d'avoir éprouvé les malheurs qu'ils nous causent, ils puissent les éviter et s'en garantir en même-tems.

Un vieillard y trouvera jusqu'à quel âge on peut se marier, et s'il a dessein de se procurer des héritiers par le mariage, il y verra comment il doit se comporter auprès d'une femme pour en avoir des enfants, et comment aussi, dans la froideur de son âge, il doit s'exciter auprès d'elle, sans qu'il puisse courir aucun risque d'altérer sa santé, ni de commettre aucune faute contre les maximes de la religion.

Un Théologien, un casuiste et un Confesseur y apprendront les véritables causes de la validité et de la dissolution du mariage ; et les vices qui s'y rencontrent, et même les péchés que l'on y commet parmi les voluptés permises. Car on y examine avec beaucoup de soin ce qui s'oppose à la génération, et par conséquent tout ce qui est contraire aux décrets de Dieu, aux

loix du mariage et à l'intention de l'Eglise.

Un juge y trouvera des difficultés de Droit et de Médecine, établies et décidées si clairement, que les Jurisconsultes n'ont jamais assez bien éclaircies, qu'après cela il saura lui même distinguer les véritables causes de l'impuissance d'un homme et de la stérilité d'une femme, et ne se laissera pas abuser quand on lui présentera des enfants supposés. Cette science par soi-même n'est point suspecte; au lieu qu'un Médecin, un Chirurgien et une Matrône, à qui pour l'ordinaire on se rapporte dans ces sortes de matieres, peuvent être gagnés ou par complaisance, ou par intérêt. On y marquera encore les défauts qui peuvent causer le divorce entre les personnes mariées, l'âge dans lequel on commence à engendrer, et celui dans lequel on finit, et les signes qui peuvent marquer véritablement la grossesse. On y verra si la nature a fixé aux femmes un

temps pour accoucher ; si les charmes, les magiciens, ou les démons peuvent empêcher les personnes mariées de consommer le mariage. Enfin, on y apprendra si les hermaphrodites et les eunuques doivent se marier, et s'ils peuvent faire des enfants.

Un philosophe et un Médecin y trouveront, ce me semble, de quoi se satisfaire, en lisant, quelques découvertes que j'ai faites sur les parties naturelles de la femme, et les nouvelles conjectures que j'avance sur le lieu de la conception des hommes, sur la cause des regles et du lait des femmes, et sur la quantité d'autres matieres, que l'on n'a point encore bien expliquées jusqu'ici.

Une femme apprendra dans ce livre à régler ses mouvemens amoureux, et a ménager la réputation de ses filles. Elle y verra quelle complexion est la plus propre pour le cloître ou pour le mariage, afin de

persuader l'un ou l'autre état à ses enfants, qui ensuite ne se désespéreront point pour avoir embrassé un état auquel ils n'étoient point propres. Elle y connoitra comment on doit rendre le devoir à son mari, et les égards que l'on doit avoir pour lui, quand on aime sa santé, et que l'on n'est point esclave de sa passion.

Une fille sera instruite par avance de tous les désordres que peut causer l'amour, sans l'éprouver auparavant sur elle-même ; car comme les liens du mariage sont indissolubles, il seroit à souhaiter que toutes les filles sussent, avant que d'être mariées, les peines et les chagrins que l'on y souffre.

Un athée même qui lira attentivement ce livre, et qui observera, sans préocupation, toutes les démarches que fait la nature dans les actions et dans la formation de l'homme, y trouvera de quoi changer de sentiment. Et je suis assuré qu'il n'y a ni livre, ni raisonnement qui lui fasse

connoître plus clairement Dieu que ce que j'écris de la génération des hommes.

Un débauché y connoîtra quels fâcheux chagrins et quelles maladies incurables cause un amour déréglé, et après y avoir fait de sérieuses réflexions, il y trouvera des remedes, ou pour s'opposer à la violence de l'amour, ou pour conserver sa santé, ou pour être fort retenu à l'avenir.

Il seroit à souhaiter que le Lecteur, de quelque sexe qu'il fût, eût l'esprit fort réglé, et qu'il sût ce que c'est que l'amour et le monde ; qu'après cela, il ne fût ni libertin ni impudique ; je desirerois même qu'il fût d'un âge raisonnable, pour être en état d'en profiter.

Nous pouvons donc regarder le portrait de l'amour que j'ai fait, d'après nature, pour éviter les défauts et les crimes que j'y ai remarqués. J'ai prétendu réformer les mœurs des libertins, et montrer aux sages

les souplesses de l'amour pour s'en divertir, et de plus pour conserver leur santé, et les obliger à choisir les voies les plus assurées pour la génération sans en abuser.

Enfin, si nous admettions les plaintes que l'on nous fait, on auroit sujet d'accuser celui qui a formé les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, dont on abuse tous les jours si lâchement ; et l'on pourroit encore blâmer celui qui nous a fait présent de la vigne, lorsqu'on s'enivre si aisément de son jus. Car si nous pesions les bienfaits et les présents de la nature, par le mauvais usage de ceux qui en usent, en vérité nous les prendrions toujours en mauvaise part.

Nous serions encore réduits à cette extrémité de supprimer la plupart des livres anciens et nouveaux. Nous bannirions de nos bibliotheques, Catulle, Juvénal, Horace et Virgile même, qui nous entretiennent agréablement de l'amour.

Et le P. Sanchez, Jésuite, ne seroit point exempt de blâme, lui qui a fait un gros volume de ce qui se passe de plus secret entre les personnes mariées. On ne liroit plus S. Augustin, S. Grégoire de Nice, ni Tertulien, qui parlent de l'Amour conjugal en des termes que je n'oserois traduire en François qu'en les paraphrasant.

De plus, touchant la Médecine et l'Anatomie, je trouverai par-tout le livre des erreurs populaires de Joubert, qui traite des actions des parties des deux sexes, et qui osa bien le dédier à Margueritte de Navarre, Grand'mere de Henri le Grand, de glorieuse mémoire. Ceux d'Ambroise Paré et de du Laurens, qui traitent de la génération des hommes, et celui de M. Mauriceau, qui parle de l'accouchement des femmes, avec des figures qui semblent déshonnêtes et impudiques. Tant que l'on débitera ouvertement un livre, qui traite des passions de l'ame, où l'on nous

insinue adroitement dans le cœur les mouvemens les plus tendres de l'amour ; que les livres de Bodin, Avocat, et de Delandre, Conseiller au parlement de Bordeaux, nous feront voir les impudicités et les abominations que commettent les sorciers au sabbat ; que le Roman de la rose et du bourdon, dont Jean de Meun fut l'Auteur, se trouvera encore chez nos Libraires ; que les pieces en vers, les satyres et les comédies de nos Poëtes se vendront publiquement ; et qu'enfin le plus saint de tous les livres se trouvera entre les mains de presque toutes les femmes : je ne crois pas que l'on puisse trouver mauvais que j'aie agité dans ma langue toutes les questions qui composent ce livre.

Je sais qu'il y a quelques personnes si susceptibles d'amour, qu'elles ne peuvent voir aucun objet amoureux, ni lire aucun livre qui en traite, sans être émues jusqu'au crime par cette passion. Je conseille à

ces personnes-là de fuir la conversation des hommes, ou d'habiter les déserts et la solitude, ou pour ne rien voir qui les choque, ou pour ne rien ouir que l'on puisse dire de la génération des hommes.

Que si, par nos efforts ou par notre adresse, nous pouvions nous priver des mouvements de l'amour, ou en exempter les autres, j'avoue que j'aurois tort d'exposer ce livre aux yeux de tout le monde. Mais parce que l'amour est une passion à laquelle nous nous laissons tous vivement toucher, sans pouvoir souvent nous en défendre, il me semble que l'on doit plutôt louer que blâmer un livre qui enseigne à la modérer et à se conserver la santé, en se garantissant des souplesses dont il se sert toujours pour nous maltraiter. Car c'est une partie de la prudence humaine que les Peres de l'Eglise ont appellée *Prudentia carnis*, que de se conserver la santé

dans la modération des plaisirs du mariage.

Ce ne sont pas toujours les livres qui nous apprennent ce que nous ne devons pas savoir ; la mauvaise complexion, les exemples et les conversations deshonnêtes font souvent plus de mal.

Je ne doute pas pourtant que si l'on ne juge de ce livre que par le titre de ses chapitres, il ne paroisse indifférent et impudique à quelques personnes qui ont été mal élevées, qui ont de mauvaises inclinations et l'esprit mal tourné. Mais si on l'ouvre, qu'on le lise, et qu'on juge sans préoccupation du dessein que j'ai eu en le composant, on y adorera sans doute la sagesse divine, qui nous a embrasé le cœur par le moyen de l'amour, pour perpétuer notre espece.

Mais tout le monde n'est pas capable de bien juger de mon livre. Il est comme un tableau que toutes sortes de personnes ne sont pas capa-

bles de connoître. Pour en bien juger, il faut avoir la science de la peinture, et puis se mettre dans le véritable point de vue ; car il n'y a qu'un seul qui est indivisible, et qui est le véritable lieu d'où on le puisse bien voir. Ceux qui veulent en juger souvent ne s'y mettent pas. Ils se placent trop près, trop loin, trop haut, trop bas, et ainsi ils en jugent mal; Des plus, les ignorants ne sont point capables d'en juger, et ceux encore qui ne l'ont vu que par ouï-dire, ou par préoccupation. Il y a donc trois sortes de personnes qui se sont établies pour son juge. Les premiers, qui sont dans une pure ignorance, disent, après les autres, qu'il ne vaut rien qu'à être brûlé par les mains du bourreau. Les seconds, qui sont savants, en jugent bien, ou n'en disent mot, et y admirent les ordres de la nature et les préceptes de Dieu pour la génération des hommes. Enfin, les troisiemes, qui sont des demi-savants, en plus grand nombre que les deux autres,

autres, publient que mon Livre est pernicieux. Ils font les entendus, troublent tout le monde, et jugent plus mal que les autres. Ils sont ictériques, et disent que c'est moi qui suis barbouillé de jaune. En vérité, tout le monde n'a pas le don de bien juger. Pour cela, il faut avoir l'esprit droit, bon goût et bon sens, et peu de personnes l'ont ainsi : témoin ce que nous fait remarquer Quintilien, qu'il y avoit de son tems des hommes qui estimoient plus Lucrece que Virgile, bien que le premier, si on le compare à l'autre, ne mérite pas le nom de Poëte. Enfin, je ne voudrois, pour défendre mon Livre, que l'apologie qu'a fait le P. Théophile Renaud, en faveur de son compatriote le P. Sanchez, Jésuite, qui a écrit du mariage, comme j'ai fait ; et alors il seroit bien défendu.

Quel Prédicateur de l'Eglise a prêché avec plus de zele et de force que moi la modération des plaisirs, et

la fuite des voluptés dans le mariage? Qui est-ce qui s'est opposé plus que moi à l'excès de l'amour, et qui a enseigné de plus sûrs moyens pour se garantir de ses appas? L'on n'a qu'à lire l'art. 2 du chap. 3 de la premiere partie; les chap. 1, 2 et 6; les art. 1 et 2 du chap. 8; les chap. 20 et 22 de la seconde; le chap. 1 de la troisieme partie de ce livre, et plusieurs autres endroits, pour savoir si je porte l'homme au vice plutôt qu'à la vertu.

Que l'on juge mal, quand l'on ne juge des choses que par l'ecorce et par l'apparence! Si nous considérons que Loth caresse amoureusement ses filles; que Samson fait des merveilles; que S. Jérôme appelle des fables à la lettre; que David commet un adultere; que Thamar se prostitue; qu'Osée se marie impudiquement par le conseil de Dieu; que Holla et sa sœur courent aprés des impudiques: ne croirons-nous pas que ce sont des choses déshonnêtes, abominables,

et indignes d'être placées dans l'Ecriture-sainte.

D'ailleurs, je les prie encore qu'ils ne jugent pas de mon livre sans l'avoir lu, comme l'on fit autrefois des livres de S. Thomas et de Roger Bacon, Chancelier d'Angleterre, que l'on estima magiciens sur le seul titre de leurs livres; et enfin, qu'ils ne se laissent pas aller lourdement ni aux persuasions de mes ennemis, ni à la malignité des ignorants : car il y a beaucoup plus d'idiots au monde qui s'arrêtent à des peintures grotesques, que de sages qui s'appliquent à contempler la beauté de la nature. Après tout, s'ils le trouvent mauvais, je consens qu'ils le blâment, et même qu'ils le fassent brûler, comme fit autrefois Néron des Satyres de Fabricius Vegento, et le Sénat Romain des livres de Cremunus Cordus.

Mais pourquoi m'étonner de ce que l'on critique si malicieusement mon livre? Les ouvrages les plus

parfaits n'ont-ils pas été critiqués ? Ç'a été contre ces mêmes ouvrages que l'envie et la haine ont été les plus acharnés. N'a-t-on pas dit qu'Homere dormoit souvent, et qu'il étoit plein de fautes ? Que Démosthene ne satisfaisoit gueres ceux qui le lisoient ? Que Cicéron étoit un compilateur des Grecs, dont on a même marqué tous les passages ; qu'il étoit timide, lâche, plat, trop copieux et trop lent aux exordes et aux digressions, trop ennuyeux dans la cadence de ses périodes, et enfin trop tardif à s'émouvoir ? Que Séneque le pere, n'avoit point de liaison, et que son discours n'étoit que comme du sable sans chaux ? Que Pline, l'Historien, avaloit tout sans jugement, et qu'il ne digéroit rien ? Que Virgile avoit peu d'esprit et étoit un usurpateur des pensées d'autrui ? Qu'Ovide étoit trop désabondant ? Qu'Horace étoit trop déshonnête, et qu'il avoit écrit des vers en prose ? Que S. Ambroise étoit la corneille

de la fable, et que ses Commentaires sur S. Luc étoient des chansons et des bagatelles ? Enfin, l'envie ne se contente pas seulement d'attaquer la réputation des personnes qu'elle hait, mais encore de celles qui lui sont contraires.

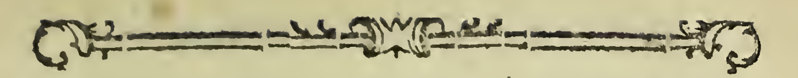
Quoi qu'il en soit, j'ai bien voulu me résoudre, en faisant ce livre, à avoir autant de juges que de lecteurs. Cela ne me paroît ni onéreux ni injuste.

Enfin, je n'ai pu faire autrement, quelque ménagement que j'aie pu apporter dans mon discours. Je serai fort satisfait, si un petit nombre de personnes doctes et bien entendues estiment mon livre. Je les préférerai toujours à une multitude grossiere, qui souvent est très-mauvais interprete pour la vérité. C'est sans doute ce que vouloit dire le Sage, quand il nous a laissé par écrit que *l'opinion du peuple étoit souvent l'opinion des fous*, et ce que nous a voulu insinuer Horace, qui com-

mence une de ces plus belles Odes par ces paroles : *Odi profanum vulgus, et arceo.*

Si tu veux, cher Lecteur, avoir encor l'audace
De critiquer tous mes écrits,
Fais-moi paroître en quelle place
Tu dis mieux que ce que je dis.

Fin de la Préface



LA GÉNÉRATION DE L'HOMME.

Regarde qui voudra d'un air sombre et pédant
Ce langage innocent.
On n'est point criminel pour faire une peinture
Des tendres sentimens qu'inspire la nature :
Chacun sent en son cœur ses mêmes mouvemens,
Et tel qui les étouffe a perdu le bon sens.

PÉTRONE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des parties de l'homme et de la femme qui servent à la génération.

QUI auroit cru que Dieu auroit fait, en créant le monde, comme font aujourd'hui nos plus fameux ou-

vriers, qui n'affectent jamais d'abord de faire voir ce que leur art a de plus excellent ; mais qui attendent toujours sur la fin à donner des marques de leurs chef-d'œuvres ? C'est pourtant ainsi que Dieu voulut commencer son ouvrage par les créatures les moins parfaites, et qu'il ne se reposa qu'après avoir montré les plus beaux traits de sa puissance, en formant l'homme à sa ressemblance et à son image.

La matiere qu'il prit pour nous former fut une terre qu'on peut appeler vierge, puisqu'elle n'avoit encore servi à aucune production. Ce fut ce limon que Dieu lui-même prit la peine de pétrir pour faire toutes les parties qui nous composent. La femme qui devoit avoir des qualités toutes différentes des nôtres, ne fut pas formée de cette même matiere, et il étoit bien juste qu'elle fût faite d'une matiere plus noble et plus relevée, puisqu'elle devoit contribuer beaucoup plus que l'homme au grand ouvrage de la génération.



En effet, il semble qu'en général, tant dans l'homme que dans la femme, Dieu ait formé avec une étude particuliere, s'il est permis de parler ainsi, les parties qui doivent servir à la propagation de l'espece. A voir leur assemblage, leur proportion, leur figure et leur action; à considérer les esprits qui y sont portés, le chatouillement et les plaisirs que l'on y ressent, l'ame même qui y réside, puisque c'est par-là qu'elle sort pour se communiquer, il n'y a point d'homme qui ne les admire, et qui n'y doive faire de particulieres réflexions.

ARTICLE I.

Des parties naturelles et externes de l'homme.

NOUS appelons le membre viril (*a*) la principale des parties naturelles de l'homme, que les anciens ont mi-

se au nombre des Dieux, sous le nom de Fascinus, pour nous apprendre l'empire qu'elle s'étoit acquise dans le monde; car il n'y a ni charmes ni enchantemens qui la puissent égaler. Si par hasard une femme l'apperçoit par le défaut de quelques replis, son cœur se sent au même instant échauffé par une passion, de laquelle elle ne se peut défendre qu'avec peine.

En effet, dans ces derniers siecles, aussi-bien que dans les premiers, on a eu beaucoup de vénération pour cette partie-là, parce qu'elle est le pere du genre humain, et l'origine des parties qui nous composent. Villandré, ainsi que remarque l'histoire de France, commit un crime de leze-majesté, pour avoir touché de la main, les parties naturelles de Charles IX. La loi de l'ancien testament commande de couper la main à une femme qui auroit manié ces mêmes parties, ou par mépris, ou par injure; et cette même loi, aussi-

bien que la nouvelle, ne permet pas qu'un homme qui a quelque défaut dans les parties de la génération, soit admis dans l'église de Dieu. Et les Caffres se trouvent glorieux quand ils ont coupé en guerre, à leurs ennemis, plusieurs membres virils, dont ils font présent à leurs femmes ou à leurs amis, qui par honneur s'en font des colliers qu'elles se mettent au cou. Le membre viril a un notable commerce avec les autres parties du corps ; si on le touche quelquefois un peu rudement, le cœur s'en ressent aussi-tôt par des foiblesses surprenantes, la tête en pâtit par des pesanteurs insupportables, et les yeux en souffrent par des vertiges et des éblouissemens funestes.

A considérer en gros cette partie, on diroit qu'elle est toute d'une piece; mais si on l'examine par parties, on connoitra aisément qu'elle est couverte d'une petite peau fort déliée, et d'une autre plus épaisse, qui est garnie de veines et d'arteres, atta-

chée fortement au gland par un lien robuste et membraneux ; (*b*) qu'elle a une membrane toute de chair, qui l'enveloppe, et presse comme un étui toutes les parties qui la composent. Sa substance n'est ni solide ni osseuse; si elle avoit été comme celle des chiens ou des loups, il y auroit eu beaucoup de désordre dans les différentes rencontres des hommes avec les femmes : et il n'eût pas fallut tant de témoins pour justifier un larcin amoureux, qu'il en faut aujourd'hui, si, en se carressant, on eût été arrêté par cette partie-là.

Le conduit commun de l'urine de la semence (*c*) est placé au milieu de cette partie. Le grand couvert de son prépuce, qui est à l'une de ses extrêmités, a la chair si délicate (*d*) et si sensible, que c'est-là que la nature a établi le trône de la volupté dans les embrassemens des femmes.

Deux tuyaux que l'on nomme nerveux (*e*) ou caverneux, accompagnent le conduit commun de l'urine

et


d
d
g
g
c
c
i
i
k
k
b
a
a
m
m

et de la semence, ils sont remplis d'une matiere déliée et spongieuse qui ressemble à du sang caillé et noirci. C'est dans leurs petites cavités que les arteres et les nerfs portent des esprits, qui, s'y multipliant, font ensuite enfler ces deux parties, qui roidissent et qui endurcissent tout le corps de la verge, souvent contre notre volonté. C'est sans doute pour cela qu'*Aristote* a dit que le cœur et la verge étoient dans l'homme deux sortes d'animaux qui se remuoient d'eux-mêmes. Tout ceci ne se fait pas sans mystere. La nature a ses desseins dans tout ce qu'elle entreprend, et cette dureté que nous souffrons souvent malgré nous, n'arrive pas seulement pour se lier étroitement avec une femme, mais pour darder avec violence dans ses parties les plus profondes la matiere dont on fait les hommes.

La verge ne sauroit s'élever sans muscles (*f*) ni se maintenir roide sans un continuel abord d'esprits.

Il seroit même impossible que la semence fût dardée comme elle l'est (*g*), si d'autres petits muscles (*h*) ne pressoient son conduit pour l'en faire sortir avec précipitation.

ARTICLE II.

Des parties naturelles et internes de l'homme.

Les testicules sont renfermés dans une bourse (*i*), comme quelque chose de fort precieux; aussi est-ce de là que la nature puise incessamment la matiere dont elle fait tous les jours des miracles dans la production des hommes. Ces parties sont les témoins de la virilité et de la force; et il n'étoit pas permis autrefois dans le barreau de Rome, de porter témoignage contre quelqu'un, si l'on en étoit privé.

Chaque homme a ordinairement

deux testicules ; si l'un est incommodé, flétri ou blessé, l'autre peut servir à la génération ; et il s'en trouve qui n'en ont natuellement qu'un comme autrefois les Sylles et les Cotes : mais la nature renferme dans cette seule partie toute la vertu qui devoit être dans les deux.

Ceux qui en ont trois ou quatre, sont bien plus communs que ceux qui n'en ont qu'un : et nos histoires de médecine remarquent qu'il n'y a guere de royaumes qui ne fournissent des familles où il y ait des hommes à trois testicules ; mais ceux-ci n'ont pas l'avantage des premiers, puisqu'au lieu d'être fertiles par la multitude de leurs parties, ils en deviennent impuissans ; la vertu prolifique étant divisée en trop de parties pour avoir de la force. *Agatocles*, roi de Sicile, et M. *Pint.* . . . de cette ville, connurent bien que le plus grand nombre des testicules n'étoit pas le meilleur pour la génération, bien qu'il le fût pour l'ardeur et pour le plaisir,

et qu'il valoit beaucoup mieux n'en avoir qu'un ou deux, que d'en avoir davantage.

Si l'homme, dit un philisophe ancien, avoit les testicules cachés dans le ventre, il n'y auroit point, entre les animaux, d'animal plus lascif que lui. Afin donc d'éviter les désordres de sa lasciveté, la nature ajoute-t-il, a placé au-dehors les parties de la génération pour recevoir incessamment les impressions des injures de l'air. Cependant, pourrois-je répliquer, cela n'empêche pas que l'homme ne soit le plus lascif de tous les animaux, puisqu'en tout tems et à toute heure, il est disposé aux délices de l'amour, et que la plupart des animaux, attendent la belle saison pour s'accoupler.

Mais la nature a eu une toute autre raison de mettre ses parties audehors. La semence en est beaucoup mieux préparée lorsqu'elle a plus d'étendue et de tems à se perfectionner. Et c'est sans doute cette même rai-

son qui fait que la semence des femmes n'est pas si rectifiée que la nôtre, parce que les vaisseaux qui en préparent la matiere sont incomparablement plus courts et moins entrelacés que ceux des hommes.

Presque tous les enfans ont les testicules cachés dans le ventre, ou dans les aines, et il s'en trouve peu à qui les testicules paroissent avant l'âge de huit ou dix ans : c'est alors que la chaleur commençant à être vigoureuse, dispose toutes les parties de la génération pour l'admirable ouvrage de la nature, et qu'elle pousse au-dehors les parties qui étoient demeurées cachées jusqu'en ce temps-là. De tous ces enfans, il y en a quelques-uns à qui les testicules ne déscendent que fort tard, ou quelquefois jamais, et alors l'on prendroit ces hommes pour des eunuques, s'ils n'avoient d'autres marques pour nous persuader qu'ils sont des hommes parfaits. Jamais la femme du seigneur d'*Argenton* n'auroit douté de

la puissance de son mari, si elle lui avoit trouvé des testicules dans la bourse, et l'on n'auroit su justifier sa fécondité par toutes les autres marques qu'il en avoit, si après sa mort, *Ambroise Paré* n'eût trouvé ses testicules dans le ventre. Et jamais le lapidaire dont parle *Kerckingius*, *observ.* 13, n'eût si fortement chanté, s'il n'eût eu ses testicules cachés dans le ventre, qui lui sortirent à dix ans, après une fievre chaude.

Quoi qu'en veuille dire *Hypocrate*, il n'y a pas d'apparence de croire ce qu'il nous veut persuader, que le testicule droit soit plus chaud que le gauche, et que ce soit lui aussi qui engendre les mâles, au lieu que le gauche ne produit que les femelles. L'expérience et la raison m'obligent de m'éloigner du sentiment de ce médecin ; car nous savons que la semence de l'un et de l'autre testicule se mêlant ensemble lorsqu'elle sort, on ne sauroit attribuer l'effet que nous en voyons plutôt à l'un qu'à

l'autre, et que la génération des mâles ne doit point plutôt s'imputer à l'une de ces deux petites parties qu'à la complexion de tout le corps de l'homme ou de la femme, ainsi que nous l'examinerons ailleurs.

Au reste, dans la dissection que j'ai faite plusieurs fois des testicules des hommes, j'ai souvent remarqué que le gauche avoit des veines et des arteres plus grosses que l'autre, et que par conséquent il étoit plus échauffé par le sang et plus vivifié par des esprits, et que d'ailleurs il étoit ordinairement plus gros, plus ferme et plus plein de semence que l'autre ; d'où l'on pourroit conclure, contre le sentiment d'*Hypocrate*, qu'il contribueroit plutôt que le droit à la génération des mâles.

Mais, à dire le vrai, pour le répéter encore, ni l'un ni l'autre ne produit pas plutôt un mâle qu'une femelle ; témoin l'histoire que nous fait *Gassendit*, d'un homme qui s'étant fait couper un testicule ne

la ssa pas pourtant de faire des enfans de l'un et de l'autre sexe.

Les testicules sont fort ordinairement couverts de plusieurs membranes très-dures à la pointe de la lancette (*a*), de peur que les esprits qui sont destinés pour la vie des hommes à venir, ne se dissipent par leurs pores. Leur substance est un entrelacis de vaisseaux spermatiques (*b*), qu'on pourroit dire être la fin des préparans, et le commencement des éjaculatoires. Elle est faite d'un nombre infini de petits filets (*b*), qui sont comme les réservoirs d'une matiere séminale, qui vient d'un sang artériel, filtré par mille petits conduits, et d'un suc nerveux qui s'y est aussi glissé par mille petits détours. Une matiere glanduleuse occupe l'entredeux de ces vaisseaux, leur communique la vertu d'engendrer de la semence. Les arteres (*c*) et les nerfs (*f*) portent incessamment aux testicules ce qu'il y a de plus épuré dans le corps de l'homme. Des muscles pres-

sent et préservent ces deux petites parties et les suspendent, de peur que les vaisseaux qui préparent et contiennent la semence, ne se rompent par la pesanteur des testicules et par les agitations violentes de l'amour.

Il leur arriveroit, sans doute, dans les mouvemens de cette passion, des accidens funestes, si ces mêmes muscles, en les tirant en haut, ne les en garantissoient; souvent la semence manqueroit d'esprits dans cette occasion, s'ils ne les approchoient de la racine de la verge.

Quelques philosophes, et après eux quelques médecins, ne demeurent pas d'accord que la semence se forme dans les testicules: parce, disent-ils, qu'il n'y a point de cavités sensibles, ni de passage pour y porter la matiere: que ces parties étant froides, il ne peut s'y faire aucune coction d'une matiere spiritueuse; qu'on a beau faire la dissection des testicules, on n'y trouve jamais de

semence ; qu'il y a des animaux qui n'ont pas de testicules, et qui cependant ne laissent pas d'engendrer : enfin que nous avons des histoires qui nous assurent que des hommes qui en avoient été privés, ont fait néanmoins des enfans.

Toutes ces raisons paroissent bien fortes à ceux qui n'examinent les choses que par les livres des auteurs, mais si nous recherchons diligemment la vérité de tout cela, par la dissection des parties et par d'autres meilleurs raisons, nous serons bientôt d'un autre sentiment.

Car on sait que les arteres spermatiques (*d*) vont tout droit aux testicules, et qu'en se partageant en deux rameaux, elles portent à l'épidydime (*c*) et au corps du testicule, la matiere de la semence. On sait encore que les nerfs qui viennent de la sixieme partie (*f*) et ceux qui sortent du cordon des nerfs, qui viennent du bas de l'épine du dos (*ff*), communiquent aux testicules une

matiere spiritueuse propre à la génération; d'ailleurs que les testicules n'étant qu'un entrelacis des vaisseaux (*b*), ils ont à cause de cela des cavités, bien qu'elles ne soient pas sensibles :-que la semence n'étant qu'un excrément, la nature ne la souffre pas long-tems dans les testicules, à moins qu'ils ne soient malades : ce que l'histoire de Dodoné nous confirme, qui ayant trouvé dans le corps d'un Espagnol un testicule d'une grosseur prodigieuse, et l'ayant ensuite coupé, en fit rejaillir la semence aux yeux de ceux qui étoient présens; que les poissons ont des parties qui ont du rapport aux testicules des autres animaux ; et que les histoires où l'on trouve par écrit que des hommes et des animaux ont engendré sans testicules, sont ou fabuleuses, ou que du moins elles doivent être entendues ainsi que nous l'expliquerons au Chapitre des Eunuques.

Mais la principale raison que l'on objecte, est prise du tempérament des testicules. Cependant, on sait que le cerveau est d'un tempérament froid et d'une substance assez solide pour être de sa nature une glande: que l'on ne voit aucunes cavités dans le lieu où les nerfs prennent leur origine, et que jamais dans les dissections que l'on en a faites, l'on n'a remarqué ce que devenoit le sang qui se filtroit au travers de la substance, et quelle étoit la matiere prochaine des esprits qui nous font mouvoir et sentir; et si j'ai souvent observé, en pressant la substance du cerveau d'un homme mort, un peu de cérosité rougissante dans les endroits les plus solides, ce n'étoit néanmoins que du sang qui commençoit à se changer en suc nerveux. Ainsi bien que le cerveau soit d'un tempérament froid, comme je viens de le dire, et qu'il n'ait été fait que pour tempérer l'ardeur du cœur, selon la pensée d'Aristote, il ne l'aisse

pourtant

pourtant pas d'engendrer des esprits beaucoup plus subtils et plus épurés que ceux du cœur; car le sang des arteres, tout couvert et tout plein d'esprits, montant en haut avec précipitation par le mouvement que lui donne le cœur, entre dans la substance du cerveau, pour en recevoir toutes les impressions spiritueuses.

Les Chymistes en font à-peu-près de même, lorsqu'ils veulent faire de l'eau-de-vie, car les esprits de vin qu'ils mettent dans l'alambic s'élevant peu à peu au chapiteau, et se distribuant ensuite par un long conduit, dans un vaisseau qui le reçoit, auroient des qualités apres et peu agreables au goût, s'ils n'étoient adoucies dans la serpentine par la froideur d'un tonneau d'eau, comme si le froid, condensant et rassemblant les esprits de vin, les rendoient ensuite plus rectifiés et plus doux.

Il en arrive autant dans le cerveau; car le sang qui sort tout bouillant du cœur, et qui rejaillit en haut,

entre dans la substance du cerveau, qui par sa froideur en condense les esprits, et qui le rend la liqueur la plus subtile et la plus épurée de toutes celles que nous ayons dans le corps.

Cela étant ainsi établi, il me semble qu'il n'est pas maintenant difficile de rendre raison pourquoi les testicules sont les ouvriers de la semence de l'homme. Car personne n'ignore qu'ils ne soient des parties froides, puisqu'ils sont des entrelacis de vaisseaux (*b*) pressés par des petites glandes : et si l'on est persuadé que le sang se subtilise en passant par le cerveau, et devient esprit animal, on doit aussi croire que ce même sang se rectifie en pénétrant les testicules, et qu'il devient esprit séminal, pour parler de la sorte.

Deux sortes de vaisseaux sont attachés aux deux extrêmités du testicule, les uns qui sont un entrelacis d'arteres (*a*), de veines (*g*), de nerfs

(*ff*) et des vaisseaux lymphatiques (*h*), portent la matiere pour faire la semence, et les autres en rapportent la semence toute faite (*i*), et s'en déchargent dans le corps variqueux ou pyramidal (*i*), qu'on nomme parastate, et puis, suivant le sentiment de tous les anatomistes, ils s'en déchargent dans des petits réservoirs, qui sont à la racine de la verge (*k*).

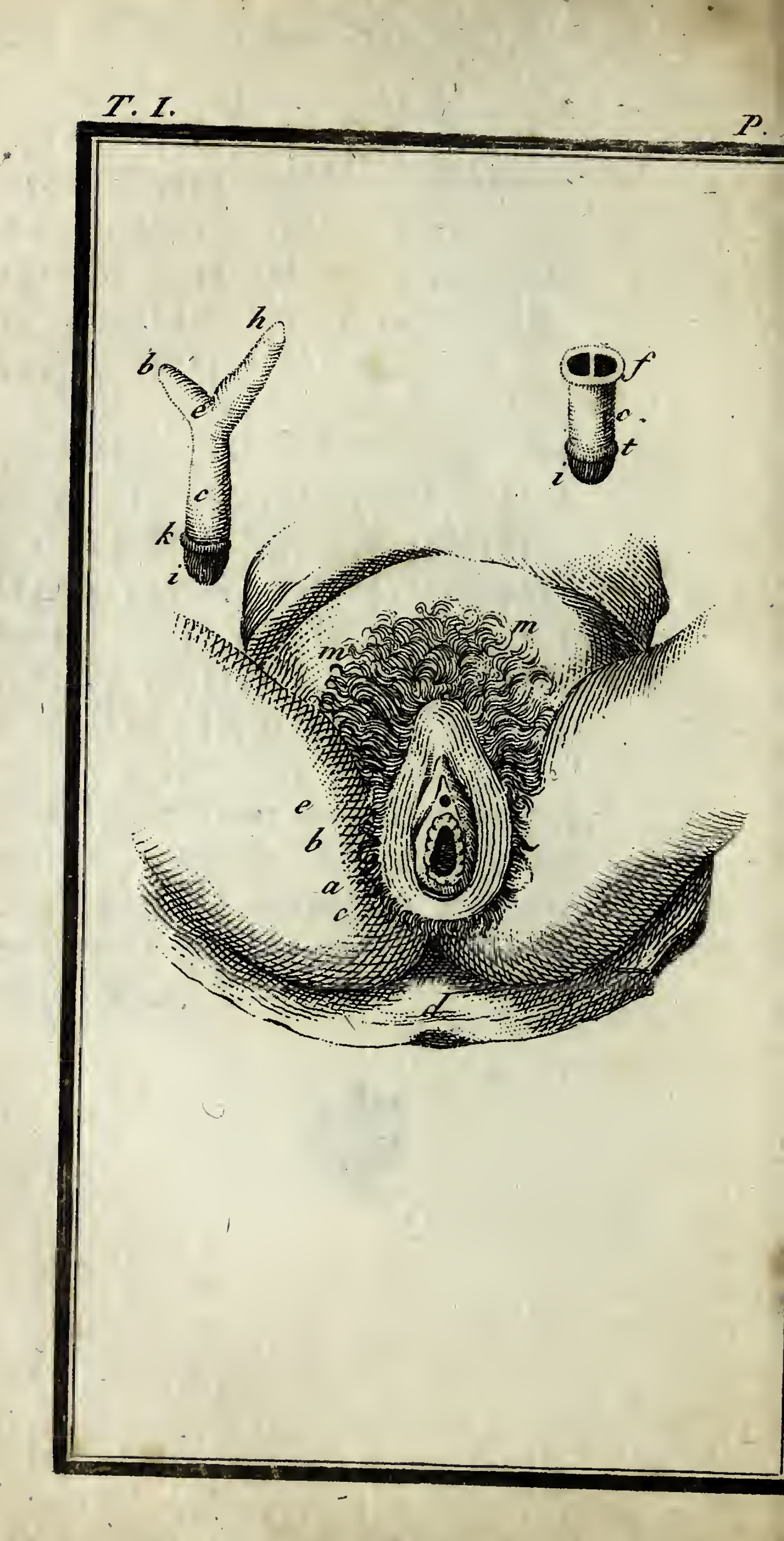
On pourrait comparer ces réservoirs aux petites cavités d'une grenade dont on a ôté les grains. C'est-là que la semence se forme et se conserve pour plusieurs embrassemens et pour différentes générations. J'ai eu souvent la curiosité de presser avec les deux doigts ces petites vessies glanduleuses et des glandes (*l*) que l'on nomme prostates, qui se trouvent auprès, pour en faire sortir la semence : et en même tems j'appercevois, malgré la froideur du cadavre, une liqueur blanche et épaisse sortir des prostates (*l*), et une claire et pâle suinter des vési-

cules (*k*), et ensuite se filtrer l'une et l'autre au travers d'une membrane près d'une petite verrue que les Anatomistes ont nommé *verumontanum*, et puis s'épancher dans le conduit de la semence et de l'urine (*m*),

C'est plutôt la callosité et la dureté de ces cellules, et de cette chair glanduleuse, qu'on appelle prostates, qui rend les Scythes stériles, qu'une légere perte de sang, qui coule d'une veine coupée à la trempe. Car comme les Tartares sont incessamment à cheval, ils pressent tellement ces petits réservoirs par la pesanteur et par l'agitation continuelle de leurs corps, qu'ils les endurcissent et les rendent ensuite incapables de recevoir la semence qui vient des testicules.






T. I.
P.
h
b
e
c
k
i
f
c
t
i
m
m
e
b
a
c
d

ARTICLE III

Des parties naturelles et externes de la femme.

Après avoir diligemment examiné les parties de l'homme qui servent à la génération, il me semble qu'il est à propos de considérer celles de la femme, et d'admirer en même tems l'artifice dont la nature s'est servi à les former, et le merveilleux arrangement avec lequel elle les a disposées.

Si les parties naturelles des femmes étoient toutes semblables à celles des hommes, et qu'il n'y eût seulement de différence que dans le renversement de ces mêmes parties, on auroit raison de dire que la femme est un homme imparfait, que la froideur de son sexe est cause que ses parties

sont démeurées au-dedans, au lieu de sortir au-dehors comme celle des hommes.

Galien et *Fallope* après lui, quelques savans Anatomistes qu'ils soient, auroient de la peine à soutenir cette opinion. Car si l'on observe la différente structure des parties des deux sexes; si l'on en examine le nombre et la figure, et si l'on en considere les cavités et la figure; enfin, si l'on en compare l'action et l'usage; on verra bientôt qu'elles sont tout-à-fait différentes les unes des autres: car quelle proportion y a-t-il entre la matrice et le gland, ou, si l'on veut, la bourse de l'homme, entre le membre viril et le clitoris? Les vaisseaux qui contiennent la semence des femmes, ne ressemblent pas à ceux des hommes, et leurs testicules sont faits d'une toute autre façon.

Mais sans m'arrêter à ces sortes de questions qui ne servent presque de rien à mon sujet, examinons en

peu de mots les parties naturelles de la femme que nous appercevons les premieres.

La nature est admirable dans tous ses effets, et ne produit jamais rien sans dessein. Le poil commence à poindre à 12 ou à 15 ans, lorsque, selon la pensée de Théodoret, l'ame peut distinguer le vice de la vertu, C'est alors que la nature met un voile sur les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, pour leur marquer que l'honnêteté et la pudeur y doivent établir leur principal domicile,

Les parties naturelles de la femme, que l'on appelle nature, parceque tous les hommes y prennent leur origine, sont la cause de la plupart de nos chagrins, aussi bien que de nos plaisirs; et j'ose dire que presque tous les désordres qui ont paru dans le monde, et qui arrivent encore tous les jours, viennent de ces parties-là. On n'a qu'à lire *Pétrone*, et entendre bien l'histoire des huit années qu'il décrit de la cour débauchée de *Néron*, pour être persuadé de ce que je dis.

Les levres (*a*) et les rides (*b*) de ces parties, ne sont que les replis que la peau y fait, elles ressemblent à-peu-près à la crête d'un jeune coq ; et les rides y marquent aussi-bien la vieillesse que sur le visage, lorsque les filles vieillissent, ou quelles ont prostitué leur pudicité. Ce sont ces rides internes que l'on appelle nymphes, qui dans l'évacuation de l'urine causent un si grand bruit, qu'il nous surprendroit sans doute si nous n'y étions accoutumés.

Quatre petits morceaux de chair de la figure d'une feuille de myrte (*c*) sont placés après les nymphes, qui, bien qu'ils soient incessamment arrosés, n'éteignent pourtant pas pour cela le feu que la nature a allumé dans ces parties. Souvent c'est comme de l'eau qui tombant sur de la chaux, les excite et les échauffe davantage. Ces caroncules (*c*) que les médecins appellent myrtiformes, sont quelquesfois liées les unes aux autres par des membranes, qui font l'entrée de la


z
g
g
g
b
z
l
k
k
l
c
c
a
b
b



matrice si petite (*d*), qu'à peine l'extrêmité de l'un des doigts y pourroit entrer dans une fille de 9 ou 10 ans, à moins que de lui faire violence en les déchirant. C'est ce que les matrônes veulent dire, lorsqu'en faisant leur rapport du violement d'une vierge, elles disent que la corde est rompue ; et c'est aussi la séparation de ces mêmes parties, qui, en donnant du sang la premiere nuit des nôces, étoit autrefois parmi les Juifs un signe de défloration, ce que nous examinerons ci-après avec beaucoup de curiosité.

On voit au haut des nymphes une partie plus ou moins longue que la moitié du doigt, que les Anatomistes appellent clitoris (*e*), et que je pourrois nommer la fougue et la nage de l'amour. C'est là que la nature a mis le trône de ses plaisirs et de ses voluptés, comme elle a fait dans le gland de l'homme. C'est là qu'elle a placé ses chatouillements excessifs, et qu'elle a établi le lieu de lasciveté

des femmes : car dans l'action de l'amour, le clitoris se remplit d'esprits, et se roidit ensuite comme la verge d'un homme : aussi en a-t-il les parties toutes semblables, On peut voir ses tuyaux (*f*) ses nerfs (*g*) et ses muscles (*h*) : il ne lui manque ni gland (*i*) ni prépuce (*k*) ; et s'il étoit troué par le bout, on diroit qu'il est tout semblable au membre viril. C'est de cette partie qu'abusent les femmes lascives. Jamais *Sapho Lesbienne* ne se seroit acquise une méchante réputation, si elle avoit eu cette partie plus petite. J'ai vu une fille de huit ans qui avoit déja le clitoris aussi long que la moitié du petit doigt ; et cette partie croit avec l'âge, comme il y a de l'apparence, je me persuade que présentement elle est aussi grosse et aussi longue que celle de la femme que *Platerus* dit avoir vue, qui l'avoit aussi grosse et aussi longue que le cou d'un oie.

Cette partie s'enfle tellement pendant la vie de quelques femmes,

lorsque l'amour y envoie des esprits, que la peine que l'on a de le rencontrer dans une femme morte, sembleroit incroyable, à moins que d'en avoir fait l'expérience; tant il est vrai que les parties ne sont pas toujours en même état pendant la vie et après la mort.

Mais si cette partie cause souvent des désordres aux femmes, elle leur apporte aussi des avantages; car elle est à la matrice ce que la luette est aux poumons; et le clitoris avec les caroncules corrige l'air froid qui pourroit incommoder la matrice : il empèche en même-tems qu'il n'y entre quelque chose d'étranger.

Toutes les parties que je viens de nommer seroient inutiles à la génération, si l'hymen que les Poëtes profanes ont dit être le dieu des noces, n'en étoit du nombre. Les Anatomistes anciens, qui ne s'occupoient qu'aux choses les plus communes de l'anatomie, ont pris pour l'hymen les caroncules dont nous avons parlé ci-

dessus, qui souvent étant jointes ensemble par des membranes assez fortes, s'opposent à l'entrée du dieu priape : car il n'eut pas été raisonnable que quelqu'autre chose qui n'eût pas été dieu, selon la pensée des païens, se fut opposée aux desseins d'un autre dieu. Cependant il arrive quelquefois, mais fort rarement, que la nature voulant conserver la matrice de quelques femmes délicates, produit une membrane au-dessus du conduit de l'urine, afin que l'air, ou quelqu'autre chose, n'incommode pas les parties internes. Et c'est cette membrane que l'on appelle proprement *hymen.* Elle est parsemée de veines, et ordinairement trouée par le milieu, pour laisser d'un côté couler les regles ; et de l'autre pour donner entrée à la semence de l'homme. Mais comme cette membrane, qu'on nomme *hymen*, est contre les loix de la nature, nos Anatomistes ont pris pour l'hymen les caroncules jointes ensemble par des petites membranes. C'est ce qu'ont fait

Vesale

Vesale, *Aquapendens*, *Falloppe*, *Casserius*, *Sebisius*, *Bauhin*, et plusieurs autres, qui appellent *hymen* ces caroncules jointes, qu'il faut quelquefois couper, comme nous le verrons au *Cap.* 3. *Art* 2, par une histoire que tout Paris à ouï-dire, et que je rapporte dans toutes les circonstances.

ARTICLE IV.

Des parties naturelles et internes de la femme.

Entre toutes les parties de la femme qui servent à la génération, la matrice tient sans doute le premier lieu. Et bien qu'elle soit l'une de ces parties les plus foibles, néanmoins elle est le lieu où les trésors de la nature sont cachés. C'est cette terre où Diogene avoit accoutumé de planter des hommes, et où, sans doute, il s'immortalisoit au milieu des rues.

Elle est située au bas du ventre, entre la vessie et le gros boyau, qui servent comme de coussins au plus fier et au plus superbe de tous les animaux, pendant qu'il demeure dans les flancs de sa mere.

Dans les femmes de moyenne taille, qui ont accoutumé d'être souvent baisées, elle est assez grosse, et sa profondeur est d'onze travers de doigts, ou à peu près, depuis l'entrée jusqu'au fond : mais dans les vierges et dans les vieilles fèmmes, elle est extrêmement petite, et souvent pas plus grosse qu'une feve ou qu'un œuf de pigeon, ce n'est qu'une peau dure et flétrie, dénuée d'arteres et de veines apparentes.

Lorsque les regles coulent aux filles, ou qu'une femme à conçu, toute sa substance s'enfle un peu plus qu'auparavant, et à mesure qu'un enfant croît, la matrice devient aussi plus simple et plus menue dans sa circonférence, mais un peu plus épaisse dans son fond, à cause de l'arriere-

faix qui y est placé et de l'abondance des vaisseaux dont la matrice est parsemée en cet endroit-là : ce que l'expérience de plusieurs dissections m'a souvent fait remarquer.

A considérer une fiole renversée, l'on a une idée assez juste de la figure de la matrice, si ce n'est qu'elle est un peu applatie lorsquelle est vuide. Ses liens la tiennent tellement attachée à toutes les parties du bas-ventre, qu'elle ne peut en être ébranlée qu'avec violence. Son col (*a*) s'attache par le bras, et deux ligaments rords (*b*), qui se communiquent aux aines et au-dedans des cuisses, l'empêchent de s'élancer en haut dans les suffocations dont les femmes sont souvent attaquées.

C'est par ces deux liens que les femmes grosses resssentent de si cuisantes douleurs au-dedans des cuisses, et que quelquefois elles se déchargent sur les aines de l'impureté d'une infame conjonction.

Mais comme la matrice ne peut monter, elle ne peut aussi descendre, si ce n'est par quelqu'effort extraordinaire. Car elle est attachée en haut par deux ligamens qui, étant fermes et larges, ressemblent en quelque façon à des aîles de chauve-souris. Et bien que les ligamens (c) ne touchent point la matrice pour l'assujettir, ils tiennent pourtant ses cornes si fermes, qui en sont des parties, qu'elle ne se peut affaisser. C'est dans ces ligamens larges que les testicules sont placées et les vaisseaux qui portent la semence à la matrice. Ce sont les liens qui empêchent la matrice de tomber de son lieu par le poids de l'enfant, ou par les violens efforts de l'accouchement, si bien que cette partie étant affermie de tous côtés, il est bien comme impossible qu'elle sorte du lieu où la nature l'a placée, comme l'antiquité nous l'a voulu persuader. Elle n'est pas seulement assujettie par toutes les parties que nous venons de nommer; les arteres,

les veines, les nerfs qui s'y terminent abondamment, lui servent encore de liens, les membranes qui l'environnent, la pressent de toutes parts, et l'empêchent de sortir de sa place.

Aux deux côtés de la matrice, on voit deux vaisseaux avancés (*d*) que *Diocles* a appelés les cornes de la matrice, à la ressemblance des cornes dans les bêtes qui ont du rapport à celles-ci.

Le col de la matrice est une de ses parties les plus considérables; c'est la porte de la pudeur, et, selon l'expérience commune, l'étui du membre viril. Il est naturellement un peu tortu, afin de défendre la matrice de ce qui pourroit venir de dehors pour l'incommoder, et pour donner davantage de plaisirs à l'homme quand il caresse sa femme.

Dès que cette partie commence à sentir les plaisirs de l'amour, elle s'agite tellement, qu'étant d'une substance nerveuse et pleine de plis,

elle s'élargit ou se resserre quand il le faut.

Si un enfant tire de la mamelle de sa mère le lait avec plaisir, le col de la matrice suce aussi fort agréablement dans les voluptés amoureuses, la semence qui réjaillit de la verge de l'homme.

La femme devant beaucoup contribuer à la génération, elle avoit besoin de testicules (*f*) aussi bien que l'homme; et je m'étonne qu'il y ait eu des Médecins qui se soient laissés aller sans cette occasion au sentiment d'*Aristote*. Ce Philosophe a cru que la femme ne concouroit point à la génération, en donnant de sa part de la semence, mais qu'elle ne communiquoit que des alimens pour nourrir et faire croître ce qu'elle avoit conçu dans ses entrailles, ce que nous examinerons dans la troisieme partie de ce livre.

Cependant il est certain que les femmes ont des testicules (*f*), des vaisseaux spermatiques (*g*), et de la

semence, puisqu'elles se polluent quelquefois, et que leurs testicules, applatis, au lieu d'être solides comme ceux des hommes, renferment de petites cellules jointes ensemble (*h*), qui conservent une humeur qui rejaillit souvent au visage de celui qui les coupe.

Paracelse et *Amantus*, Portugais de nation, ont laissé par écrit que la matrice n'étoit pas la seule partie où un enfant pouvoit se former. Ils ont mis dans une fiole de la semence d'un homme avec du sang des regles d'une femme, puis ils ont posé cette fiole dans du fumier chaud, pour observer comment la nature agissoit dans les flancs d'une femme, lorsqu'elle travailloit à la génération. Mais outre que cela me paroît impie et impossible, je ne saurois ajouter foi à un imposteur ni à un Juif sur l'expérience qu'ils nous proposent.

J'avoue pourtant de bonne foi, qu'il y a quelques histoires qui nous marquent qu'un enfant s'est formé

dans l'estomac d'une femme, et que quelques autres ont été trouvés dans les vaisseaux spermatiques, que l'on appelle les cornes de la matrice. Mais pour dire là-dessus ce que je pense, la premiere hitoire me semble tout-à-fait impossible; car l'estomac faisant tous les jours sa digestion, ne peut changer son action pour celle de la matrice. L'autre me paroît plus faisable, les cornes étant une partie de la matrice, et ayant tout ce qu'il faut pour la conception et pour la nourriture du fruit, comme nous le prouverons ailleurs.

La matrice, selon le sentiment de *Platon*, est un animal qui se meut extraordinairement, quand elle hait ou qu'elle aime passionnément quelque chose. Son instinct est surprenant, lorsque par son mouvement précipité elle s'approche du membre de l'homme, pour en tirer de quoi s'humecter et se procurer du plaisir.

Son action principale est la conception: lorsque la semence de

l'homme et de la femme s'assemblent dans ses replis, elle les reçoit agréablement, comme une bonne mere dont elle s'est attribuée le nom. Elle les couve, pour ainsi dire, par sa chaleur modérée, afin de faire un jour de ces semences animées, la plus belle production que la nature ait jamais tentée; ce que nous examinerons plus particuliérement au Livre III. La matrice a encore d'autres usages, dont le principal est de vuider le sang superflu des femmes, et de les décharger ainsi des impuretés dont elles pourroient être un jour incommodées. Il ne faut pas s'imaginer, comme quelques uns ont fait, que ce sang puisse aller jusqu'à acquérir la qualité de venin; au contraire, il est ordinairement beau et pur, et ce n'est que par abondance qu'il sort tous les mois des arteres de la matrice.

CHAPITRE II.

De la proportion naturelle, et des défauts des parties génitales de l'homme et de la femme.

SI nous remarquions ce qui se passe tous les jours dans le monde parmi les animaux les plus parfaits, touchant l'ouvrage de la génération, nous observerions que Dieu : ou, si l'on veut, la nature, qui est l'organe universel de sa puissance: a donné à chaque espece des parties différentes pour se perpétuer. Que les unes reçoivent les parties des autres, lorsqu'il se fait une jonction des corps pour la propagation de chacune. Les parties génitales ne se font pas par hazard dans les flancs des femelles. Les ames dans les bêtes, et les intelligences dans les femmes, font tout l'attirail des parties

naturelles de l'un et de l'autre sexe, par le commandement de la nature.

L'intelligence, ou si l'on peut parler autrement, l'ame que Dieu a créée et placée ensuite dans le petit corps d'un Chinois au milieu de la Chine, pour me servir de cet exemple, choisit dans le corps de sa mere, qui vient de concevoir, la matiere la plus proportionnée à former toutes les parties qui doivent un jour contribuer à la génération. Elle n'a pas besoin de modele pour cela, il suffit qu'elle exécute les desseins de la nature pour garder toutes les mesures et les proportions qu'il est nécessaire de garder dans la figure des parties secretes de cet homme à venir. Elle place donc ces parties dans leur lieu naturel; elle fait une étroite liaison de tout ce qui les compose pour les faire un jour agir commodément quand il en sera besoin.

D'ailleurs une autre intelligence qui est de la même nature que l'au-

tre, s'occupe au milieu de la France à choisir dans les entrailles d'une femme qui vient de concevoir, la matiere la plus disposée à former les parties naturelles d'une fille. Elle agit si bien en cette rencontre, qu'elle les rend propres à être un jour le lieu où un homme doit être engendré.

Les parties naturelles de ces deux enfans sont si justes, leurs ouvertures si mesurées, leurs profondeurs si rêglées, leurs distances si proportionnées; enfin toutes les dimensions sont si bien observées, qu'il ne reste plus rien qu'à admirer l'ouvrage de Dieu par le ministere de ces deux intelligences. Car bien qu'elles soient éloignées l'une de l'autre de la longueur de la moitié de la terre, elles ont cependant si justement fabriqué les deux parties secretes de l'un et de l'autre sexe, et que lorsque les parties seront un jour en état de se joindre amoureusement, rien ne manquera à leur conjonction. Elles se présenteront si commodément de

tous

tous côtés, que l'on diroit qu'elles ont été coulées au moule, tant elles sont proportionnées les unes aux autres.

Mais si ces intelligences manquent de matiere pour former les parties de la génération de l'un des deux sexes, si la matiere est trop abondante, qu'elle ne soit pas flexible, ou qu'elle ait des qualités et des figures rebelles, si la figure de la matrice de la mere est incommodée, et que son tempérament soit déréglé, quelle apparence y a-t-il que ces intelligences puissent réussir à façonner ces parties qui doivent un jour perpétuer les hommes?

Je ne saurois accuser ni la nature ni ces intelligences de commettre ces défauts; elles ne font jamais rien d'elles-mêmes de défecteux, et sur-tout quand elles se proposent la génération et la conservation des hommes.

Ces manquemens et ces maladies n'arrivent pas seulement aux parties naturelles de l'enfant qui se forme

dans les flancs de sa mere, il en est encore attaqué après qu'il en est sorti, ainsi que nous le dirons ailleurs.

ARTICLE I.

De la proportion des parties naturelles de l'homme et de la femme, selon les loix de la nature.

Quoique l'on évite tous les jours d'exposer aux yeux les mysteres de l'amour, nous savons pourtant tout ce qui se passe dans l'action du mariage, et nous sommes fort contens lorsque nous en avons des connoissances plus parfaites. Si d'un côté le péché a attaché de la honte à cette connoissance, pour me servir de la pensée de *S. Augustin*, de l'autre la nature n'y a rien mis que de bienfaisant.

La nature, qui n'a jamais rien fait sans dessein, a établi des loix pour

toutes les parties qui nous composent : celles que nous appelons amoureuses ont ordinairement leur dimension dans les hommes et dans les femmes, et le membre de l'homme, selon ces mêmes loix, ne doit avoir communément que six ou huit pouces de long, et que trois ou quatre de circonférence ; c'est la plus juste mesure que la nature ait gardée en formant cette partie dans la plupart des hommes. Si la verge est plus grande et plus grosse, il faut trop d'artifice à la faire mouvoir, et les habitans du Midi sont principalement pour cela moins propres que nous à la génération.

Le conduit des parties secretes de la femme, est ordinairement de six ou huit pouces de profondeur, et sa circonférence interne n'a point de mesure déterminée ; car, par une admirable structure, ce conduit s'ajuste si proprement à la partie de l'homme, qui en est pressée, qu'il devient plus ou moins large, selon les instrumens qui le touchent.

ARTICLE II.

Des défauts des parties naturelles de l'homme.

Les casuistes et les jurisconsultes traitent ces sortes de matieres aussi bien que les médecins; mais ils les traitent d'une façon toute différente. Les premiers croient être obligés d'en parler pour le salut des ames, en refusant le mariage à ceux qu'ils en jugent incapables, et en séparant pour quelque tems l'homme et la femme, que quelques incommodités des parties auroient troublés dans le mariage.

Les jurisconsultes se sentent aussi excités par l'intérêt de la justice et pour le bien de l'état, d'agiter ces mêmes questions. Ils veulent par-là savoir les causes de la dissolution du mariage, pour en corriger les abus.

Mais parce que ces matieres difficiles sont souvent fort mal touchées par les uns et par les autres, je tâcherai d'éclaircir les difficultés qui en dépendent, afin que l'on puisse ensuite juger sainement des différens qui tomberont entre les mains de ceux qui en doivent être ou les juges ou les arbitres.

Quand les parties naturelles de l'homme ne peuvent s'unir avec celles de la femme, l'on doit souvent en accuser les défauts naturels des unes ou des autres; mais pour comprendre comment ces défauts arrivent, il faut s'imaginer que l'intelligence qui a ordre de faire le corps d'un garçon dans les entrailles de sa mere, ne trouvant pas toujours assez de matiere pour former les parties naturelles d'un enfant, elle est obligée de rendre défectueuses ces mêmes parties; et parce que les parties qui servent à la vie sont beaucoup plus nécessaires que celles qui contribuent à la propagation de l'espece; que

d'ailleurs celles-là sont plutôt formées que celles-ci, il arrive quelquefois que l'intelligence emploie aux parties nécessaires à la vie, presque toute la matiere qui étoit destinée aux parties secretes, et ainsi ces dernieres parties deviennent fort petites dans la suite du tems, leur matiere ayant été ménagée pour d'autres. Ce fut là la cause d'une des observations de *Platerus*, qui remarque qu'un homme n'avoit que le gland couvert de son prépuce au lieu du membre viril.

Les défauts des parties secretes, aussi-bien que des autres dont nous sommes souvent composées, ne sont pas toujours naturels, et le gentilhomme dont nous parle *Paul Zachias*, n'auroit jamais engendré, s'il eût manqué dès le ventre de sa mere de la moitié de ses parties naturelles.

La mortification de la chair et la chasteté sont souvent de puissantes causes pour diminuer nos parties naturelles. L'exemple de *Saint-Martin*

nous le fait bien voir, lui, qui pendant sa vie, avoit tellement macéré son corps par des austérités inouies, et qui s'étoit tellement roidi contre les libertés de son siecle, qu'après sa mort, si nous en croyons *Sulpice*, sa verge étoit si petite, que l'on ne l'auroit point trouvée, si l'on n'eût su le lieu qu'elle devoit occuper.

Les verges trop longues ou trop grosses ne sont pas les plus propres, ni pour la copulation, ni pour la génération. Elles incommodent les femmes, et ne produisent rien; si bien que pour la commodité de l'action, il faut que la partie de l'homme soit médiocre, et que celle de la femme soit proportionnée, afin de s'unir l'une à l'autre, et de se toucher agréablement de toutes parts.

Il n'y a point d'autre cause de ce vice naturel que l'abondance de la matiere dans les premieres semaines de la conception : bien que l'intelligence qui a soin de la formation de cette partie aussi bien que des autres,

ne sachant que faire de tant de matiere qui reste après les principales parties formées, elle l'emploie à faire une grosse et longue verge.

S'il est vrai, ce que nos physionomistes nous disent, que les hommes qui ont de grands nez ont aussi de grandes verges, et qu'ils sont plus robustes et plus courageux que les autres, nous ne devons pas nous étonner de ce qu'*Héliogabale*, que la nature avoit favorisé de grandes parparties génitales, comme l'écrit *Lampidrius*, choisissoit des soldats qui avoient de grands nez, afin d'être plus en état, avec moins de troupes, de faire quelque expédition de guerre, ou de résister plus fortement aux efforts de ses ennemis; mais il ne s'appercevoit pas en même tems que ces gens aux grandes verges étoient les plus étourdis et les plus stupides des hommes.

Souvent les petits hommes ont un membre plus grand que les autres, il s'en est même trouvé autrefois qui

avoient la verge si longue, si nous en croyons *Martial*, qu'ils étoient souvent en état de la flatter; et je ne sais si ce poëte ne vouloit point parler de *Claudius*, qui viola *Pompeia*, femme de *César*, dans le temple de la déesse *Bona* : lequel, au rapport de l'histoire, avoit le membre aussi gros que les deux plus grosses verges que l'on eût pu joindre ensemble.

On doute si la semence qui passe par une longue verge, est prolifique. *Galien*, après *Aristote*, a agité cette question. Ils disent tous deux que les esprits se perdant abondamment par la longueur du chemin, la semence n'est plus ensuite capable de production. Mais plusieurs médecins, et entr'autres le savant *Hucher*, sont d'un tout autre sentiment. Car la semence se portant directement dans le fond de la matrice sans être altérée de l'air ni par aucune autre cause étrangere, elle a toutes les dispositions nécessaires pour la génération, et les histoires que ce grand méde-

cin nous rapporte sur ce sujet nous font bien voir que la vérité est toute pour lui.

A moins que les deux parties génitales des deux sexes ne soient bien proportionnées, comme je l'ai dit, il n'y a pas d'apparence qu'elles se joignent étroitement l'une à l'autre ; car si l'homme est un peu membru, et que la femme soit fort étroite, la conjonction n'est point agréable, et l'on ne peut se souffrir l'un et l'autre. Mais si ce même homme se joint ensuite amoureusement à un autre qui soit plus ouverte, il ne la touchera qu'avec plaisir, au lieu des plaintes et des douleurs qu'il causoit à la premiere. Si bien qu'il est vrai de dire que celui qui nous a donné tant de remedes contre l'amour, nous a laissé par écrit, que si nous aimons les personnes qui ont des inclinations et des parties proportionnés aux nôtres, notre flamme est heureuse, et il ne vient de nottre amour légitime que

des tendresses et des voluptés permises.

En effet, si les deux femmes dont *Platerus* nous fait l'histoire, avoient pu s'ouffrir leurs maris, elles ne se seroient jamais plaintes en justice, et jamais les juges n'auroient prononcé d'un commun consentement que leurs mariages étoient invalides, avec injonction aux femmes d'entrer dans la solitude, et permission aux hommes de se marier à d'autres qui ne furent pas si sensibles après leur mariage, que de se plaindre de la grosseur des parties naturelles de leurs maris.

Je ne parle point ici de la grosseur prodigieuse de la verge de quelques hommes : on sait qu'ils ne sont pas destinés pour le mariage, et l'on auroit eu grand tort si l'on avoit voulu remarier l'homme dont parle *Fabrice de Hilden*, qui l'avoit aussi grosse qu'un enfant nouvellement né.

Ce ne sont pas seulement les grosses et les petites verges qui sont des dé-

fauts dans les hommes, elle sont encore défecteuses, si elles sont mal figurées, ou si toutes les parties qui les composent ne sont pas dans leur lieu naturel; car parmi les chrétiens, les noces n'étant instituées que pour avoir des enfans, il n'y a pas lieu de douter que si un homme a ses parties naturelles si mal figurées qu'il ne puisse consommer le mariage, et que ces défauts soient incurables, le mariage ne doive être déclaré invalide.

Enfin il y a tant d'autres défauts qui privent le membre viril de son action ordinaire, qu'il faudroit faire un discours particulier sur cette matiere pour les décrire tous: car pour le dire en peu de mots, on ne sauroit caresser agréablement une femme, et encore moins engendrer, si l'on est maltraité d'une gonorrhée cordée, ou d'un nodus virulent, si les parties naturelles sont affligées de porreaux, d'ulceres ou cicatrices, si le prépuce est d'une grandeur prodigieuse, si la

la verge est bridée par le fil du gland, ou enfin si l'on est attaqué par des maladies qui empêchent de caresser une femme, et qui souvent sont la cause de la dissolution du mariage, ainsi que nous l'examinerons ailleurs.

ARTICLE III.

Des défauts des parties naturelles de la femme.

Je suis persuadé que la femme a moins de chaleur que l'homme, et qu'elle est aussi sujette à beaucoup plus d'infirmités que lui. La stérilité qui en est une des plus considérables, vient le plus souvent plutôt de son côté que de celui du mari : car entre cette infinité de parties qui composent ses parties naturelles, s'il y en a une qui manque ou qui soit défectueuse, la génération ne peut s'accomplir, et une femme qui est ainsi

imparfaite ne peut espérer l'honneur d'être appelée de ce doux nom de mere.

Je n'ai pas résolu ici de parler de toutes les parties qui concourent du côté de la femme à la formation de l'enfant, il me semble en avoir assez dit au chapitre précédent. Mon dessein n'est présentement que de découvrir les défauts des parties naturelles de la femme, qui peuvent empêcher la copulation, et qui peuvent être guéries.

Je ne m'étonne pas si les Phéniciens, au rapport de *saint Athanase*, obligeoient leurs filles par des loix séveres, de souffrir avant que d'êtres mariées, que des valets les déflorassent; et si les Arméniens, ainsi que *Strabon* le rapporte, sacrifioient les leurs dans le temple de la déesse *Anaitis*, pour y être dépucelées, afin de trouver ensuite des partis avantageux à leur condition. Car on ne sauroit dire quels épuisemens et quelles douleurs un homme souffre dans cette premiere action,

au moins si la fille est étroite. Bien loin d'éteindre la passion d'une femme, souvent on lui cause tant de chagrin et de haine, que c'est pour l'ordinaire une des sources du divorce des mariages. Il est bien plus doux de baiser une femme accoutumée aux plaisirs de l'amour, que de la caresser quand elle n'a point encore connu d'homme; car comme nous prions ici un serrurier de faire mouvoir les ressorts d'une serrure neuve qu'il nous apporte, pour éviter la peine que nous prendrions le premier jour; ainsi les peuples dont nous venons de parler, avoient raison d'avoir établi de semblables loix.

Jeanne d'Arc appelée *la Pucelle d'Orleans*, étoit du nombre de ces filles étroites; et si elle eût prostitué son honneur, ou qu'elle eût été mariée, comme les ennemis de sa vertu et de sa bravoure le publient encore aujourd'hui, jamais *Guillaume de Cauda* et *Guillaume des Jardins*, docteur en médecine, n'auroient dé-

claré, lorsqu'ils la visiterent dans la prison de Rouen, par l'ordre du cardinal d'Angleterre et du comte de *Warwick*, qu'elle étoit si étroite, qu'à peine auroit-elle été capable de la compagnie d'un homme.

Ce n'est pas ordinairement un grand défaut à une femme d'avoir le conduit de la pudeur trop étroit, à moins que cela n'aille, comme il arrive quelquefois, jusqu'à s'opposer à la copulation et à la génération même. Le défaut est bien plus commun, quand ce passage est trop large, et il ne faut pas toujours mal juger des filles qui ont naturellement le conduit de la pudeur aussi large que les femmes qui ont eu plusieurs enfans.

Bien que ce défaut n'empêche pas la copulation, cependant on ne voit guere de femmes larges qui conçoivent dans leurs entrailles, parce qu'elles ne peuvent garder long-tems la liqueur qu'un homme leur a communiquée avec plaisir.

Le conduit de la pudeur est naturellement un peu courbé, il ne se redresse que lorsqu'il est question de se joindre amoureusement : car il étoit bien juste que d'un côté la nature le roidît, puisque de l'autre elle roidissoit les parties génitales de l'homme, pour favoriser la conjonction de l'un et de l'autre, et pour faciliter la génération.

L'amour tout seul n'est point capable de redresser ce canal, quand il est endurci. L'imagination n'a point assez d'empire sur cette partie pour la ramollir, et les esprits s'émoussent et perdent leur vigueur quand ils agissent sur sa dureté. Il faut des humeurs douces et benignes que la nature y fait passer tous les mois pour adoucir et redresser ces parties endurcies. A moins de cela, elles ne se rendent point capables de faire leur devoir en contribuant à la production des hommes.

Si nous suivions en France ce que *Platon* nous a laissé par écrit pour

une république bien réglée, nous ne verrions point tant désordre dans les mariages, que nous en observons quelquefois. On se marie à l'aveugle, sans avoir auparavant considéré si l'on est capable de génération. Si avant que de se marier on s'examinoit tout nus, selon les loix de ce philosophe, ou qu'il y eût des personnes établies pour cela, je suis assuré qu'il y auroit quelques mariages plus tranquilles qu'ils ne le sont; et que jamais *Hammeberge* n'eût été répudiée par *Théodoric*, si ces loix eussent été alors établies.

Avoir une jeune femme bien faite, on ne diroit point qu'elle a des défauts qui s'opposent à la copulation. Quand son mari veut exécuter les ordres qu'il a reçu en se mariant, il trouve des obstacles qui s'opposent à sa vigueur. L'himen ou les caroncules jointes fortement ensemble, occupant le canal des parties naturelles de la femme, s'opposent à ses efforts. Il a beau pousser et se mettre

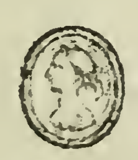
en feu, ces obstacles ne cedent point à la force, et quand il auroit autant de vigueur que tous les écoliers du médecin *Aquapendens*, jamais il ne pourroit dépuceler sa femme qui est presque toute fermée. Toutes les femmes fermées, et qui vivent après 15 ou 18 ans, ne sont pas entièrement fermées; elles ont un petit trou, ou plusieurs ensemble, pour laisser couler les regles, et pour donner quelquefois entrée à la semence de l'homme. Car bien que ces femmes ne soient pas capables de copulation, elles peuvent pourtant quelquefois concevoir, et c'est ainsi qu'engendra *Cornelia*, mere des *Gracques*, à qui il fallut faire incision avant que d'accoucher.

L'accouchement est quelquefois accompagné d'accidens si fâcheux, que les femmes se fendent d'une maniere étonnante, et j'en ai vu une dont les deux trous n'en faisoient qu'un. Ces parties se déchirent d'une telle façon, et la nature en les repoussant

y envoie tant de matiere qu'il s'y engendre plus de chair qu'auparavant ; si bien qu'après cela l'ouverture en est presque toute bouchée ; et quand ces femmes sont un jour en état d'être embrassées par leur maris, elles sont fort surprises de n'être pas ouvertes comme auparavant.

Les ulceres véroliques qui arrivent aux parties naturelles des femmes font la même chose ; ils colent tellement la chair d'un coté et d'autre, quand ils se guérissent, qu'il ne reste le plus souvent qu'un petit trou qui sert à vuider de tems en tems les ordures des femmes. Souvent il y a du risque pour la vie si on les coupe et si on élargit le conduit de la pudeur. Celle qui dans une pareille occasion demandoit du secours à *Benivenius*, n'en fut pas pour cela exaucée ; car ce médecin craignant que s'il la coupoit, il n'en arrivât quelque funeste accident, aima mieux la laisser vivre de la sorte.

Il arrive tant de défauts dans les parties naturelles des femmes qui s'opposent à la consommation du mariage, et par conséquent à la génération, qu'il faudroit faire un livre tout entier pour parler des uns après les autres. Il me suffira seulement d'ajouter à ce que nous avons dit ci-dessus, qu'il naît quelquefois des excrescences de chair dans le col de la matrice, dont la copulation est empêchée, que le clitoris devient si grand qu'il en défend l'entrée, et que les levres sont quelquefois si longues et si pendantes, que l'on est obligé de les couper aux filles avant que de les marier.



CHAPITRE III.

Des remedes qui corrige les défauts des parties naturelles de l'homme et de la femme.

SI je n'avois remarqué en lisant les livres des casuistes et de jurisconsultes, plusieurs erreurs que les uns et les autres commettent, lorsqu'ils parlent des causes de la dissolution du mariage, je me serois contenté du chapitre précédent, et je ne me serois pas donné la peine d'observer dans celui-ci, qui n'en est qu'une suite, les remedes que l'on doit apporter aux parties naturelles des hommes et des femmes qui sont incommodés de maladies que l'on juge le plus souvent incurables.

Ce sont ces maladies qui les empêchent de se caresser, et se donner réciproquement les libertés que

le mariage leur permet de prendre.

Je ne parlerai ici que des incommodités qui affligent les dehors des parties naturelles de l'un et de l'autre sexe, et je n'examinerai que celles que l'on peut guérir, ayant dessein de discourir ailleurs de toutes les causes incurables qui font l'impuissance des hommes et la stérilité des femmes, et qui peuvent donner lieu au divorce entre des personnes mariées.

ARTICLE I.

Des maladies qui arrivent au membre viril, et qui peuvent être guéries.

PUISQUE le mariage n'est institué que pour avoir des enfans, on doit croire que si les parties génitales de l'un et de l'autre sexe ne sont pas en état de se joindre étroitement,

on ne sauroit exécuter le dessein qu'a l'église lorsqu'elle nous confere ce sacrement.

La conjonction du mâle et de la femelle doit précéder la génération; si la copulation manque par les défauts naturels ou par quelque accident inopiné, l'espérance que l'on a d'avoir des enfans est vaine, puisque celle-ci n'est qu'nne suite de l'autre.

Et pour m'expliquer plus clairement par des exemples, je dirai que cette jeune demoiselle veut se plaindre hautement en justice de la longueur du membre de son mari, dont l'approche lui est un cruel supplice. En effet la douleur qu'elle ressent quand elle en est touchée, lui fait perdre le sentiment, et souvent la rend comme immobile; car cet homme lui déchire les nymphes, lui meurtrit les caroncules, lui fait fendre le conduit de la pudeur, et enfonce le fond de sa matrice; c'est de-là que vient une grande effusion de sang, un flux de ventre en-

nuyeux

nuyeux et les autres incommodités qu'elle souffre après avoir été caressée de la sorte.

Ces maux ne sont pas pourtant sans remède : car si l'on a soin de trouer par le milieu un morceau de liege de la hauteur d'un ou deux pouces, selon l'excès de la longueur du membre, et qu'on le garnisse ensuite de coton dessus et desous, que ce coton soit garni d'une toile mollette, qui doit être piquée près à près, et que ce bourlet, ou, pour mieux dire, cet écusson, soit couvert par le haut et par le bas, qu'ensuite on y couse à chaque côté deux petits rubans, et que quand l'amour fera resentir son feu, on fasse passer le membre par le trou de l'écusson et qu'on lie à chaque cuisse les deux petits rubans que l'on y a cousus pour le tenir assujetti, on jouira après cela de nouveaux plaisirs que l'artifice aura inventés. C'est alors que la demoiselle ne fuira plus les caresses de son mari, et qu'elle ne lui refusera plus

ses embrassemens amoureux. Si par hazard son mari oublie l'écusson, elle aura soin d'en porter un autre, ou la nécessité lui fera trouver agréable sa main, dont elle évitera les douleurs qu'elle ressentoit autrefois, et le désespoir où elle étoit d'avoir des enfans dans la suite de son mariage.

La grosseur du membre de l'homme n'est pas si fâcheuse à une femme que sa longueur excessive. Elle ne fait qu'élargir des parties qui, étant membraneuses et charneuses, s'élargissent assez aisément quand on le veut. La nature les a faites pour cela; et aujourd'hui il se trouve peu de femmes qui se plainguent de la grosseur de la verge de leur mari. Pourvu qu'une femme soit d'une taille médiocre, qu'elle n'ait point les flancs retrécis, ni de défaut à ses parties naturelles, je ne vois pas de fâcheux accidens à craindre, quand dans le mariage elle se servira d'une grosse verge. Si ses parties sont trop étroites, il n'y a qu'à les faire di-

later par les remedes que nous exposerons à l'article suivant, ou, si l'on veut, il n'y a qu'à faire diminuer la grosseur excessive du membre de l'homme; ce que l'on peut faire par des cataplasmes froids et astringens. J'appréhenderois pourtant que ces sortes de remedes ne détruisisissent la semence, et ne la rendissent incapable d'être féconde, si bien qu'il vaudroit beaucoup mieux élargir le conduit de la pudeur, que de s'arrêter trop long-tems à diminuer la grosseur de cette autre partie.

J'ai déja dit que je ne parlerois point ici des maladies incurables, ni de la grosseur prodigieuse de la verge de l'homme qui auroit été causée par quelque maladie. Je sais que l'on n'est point alors disposé à s'en servir pour plaire à sa femme ni pour engendrer: et je ne saurois croire que *Pierre Perrod*, maréchal du village de Cresciat en Suisse, eût eu envie, à l'âge de 40 ans, de se joindre amoureusement à sa femme,

lorsque sa verge étoit aussi grosse qu'un enfant naissant; car, au raport de *Fabrice de Hilden*, il portoit entre ses cuisses une grosse masse de chair inégale, livide et molette comme un champignon, que ce médecin Allemand lui coupa: Bien loin de mourir de cette opération, il se porta ensuite beaucoup mieux, et avoit de tems en tems des mouvemens de concupiscence, lorsqu'il étoit couché auprès de sa femme; mais malheureusement il manquoit des parties pour exécuter les ordres secrets de la nature.

Le membre viril étant roide devient tortu, lorsque le fil qui lie par-dessous le prépuce au gland, s'avance jusqu'au conduit de l'urine, si bien que la tête du membre étant tirée en bas par cette bride, la verge est contrainte de se plier en forme d'arc: Si avec cette incommodité un homme veut se joindre amoureusement à sa femme, il augmente sa douleur, et s'apperçoit que sa verge se courbe

encore plus qu'auparavant. Néanmoins la passion extrême de l'amour fait quelquefois oublier la douleur, témoin ce ministre Luthérien dont parle *Hofmann*, qui la méprisant généreusement fit plusieurs enfans à sa femme, malgré cette incommodité.

Il n'est pas plus difficile de trouver un remede à ce défaut, il n'y a qu'à donner un coup de ciseau au lien qui tiant le gland trop gêné, et empêcher ensuite la jonction du prépuce avec le gland. Pour guérir promptement le mal qu'aura fait le ciceau, on mettra entre la plaie un linge trempé dans un blanc d'œuf battu, et l'on continuera ce remede quelques jours de suite, pour donner le tems à la nature d'y former la cicatrice.

Les matrones Italiennes ont une fort mauvaisse coutume sur ce sujet: elle se laissent croître l'ongle du pouce de la main droite, et après avoir apperçu le fil de la langue, ou du gland des petits enfans, elles le cou-

pent de leur ongle, et brisent ainsi ce qui tient ces parties trop assujeties. Mais pour dire ce que je pense sur ces sortes de déchiremens, il ne peut arriver de là que des inflamations qui souvent sont bientôt après suivies de la mort.

Il y a encore une autre cause qui rend tortu le membre de l'homme; savoir, lorsque le prépuce est tellement joint au gland, soit par un défaut naturel, ou par des ulceres négligées, que l'on ne sauroit alors carresser une femme sans ressentir des douleurs extrêmes. Nos médecins qui n'ont pas trouvé indigne d'eux de contribuer par leurs propres mains à la santé des hommes, prétendent que cette incommodité peut être guérie, si l'on y apporte le soin et l'adresse qui y sont nécessaires; cependant ils sont d'un avis contraire sur l'opération. Les uns croient qu'il faut couper beaucoup plus de prépuce que de gland, parce que le prépuce étant une peau qui ne peut

donner beaucoup de sang, ni causer une inflammation considérable: ainsi qu'on le remarque tous les jours dans la circoncision des Juifs, l'opération en doit être plus aisée et moins dangereuse. Les autres au contraire veulent qu'on coupe plus de gland que de prépuce, parceque, dissent-ils la cicatrice s'en doit plutôt faire, que l'on est ensuite plus disposé à faire des enfans, et qu'il est même de la bienséance de se tenir toujours le gland couvert. Mais pour moi! il me semble que le meilleur est de tenir le milieu de ces opinions, et que si l'on doit en favoriser quelqu'une; ce doit être toujours la premiere.

Après que l'opération est faite, et que l'on a découvert le gland autant qu'il le faut, on met entre deux, comme j'ai dit ci-dessus, un linge trempé dans un blanc d'œuf battu, ou dans un digestif que le chirurgien aura composé, selon les indications qu'il aura prises de la partie

malade, de la douleur et des accidens qu'il doit toujours considérer en faisant ces remedes. Sur cela *Fabrice de Hilden* nous fait une histoire d'un homme de 20 ans, qui, s'étant marié avec une très-belle fille, se trouva impuissant le premier jour de ses noces, étant incommodé de cette sorte de maladie; ce savant médecin en fit lui-même l'opération, et le jeune homme étant guéri de son incommodité, satisfit si bien sa femme, qu'après cela elle ne se plaignit plus de l'impuissance de son mari.

Il se rencontre encore une troisieme cause qui rend le membre tortu quand il se roidit. Après les complaisances qu'un homme a eues pour une courtisane, en se tenant longtems en état de satisfaire les appétits déréglés de cette femme, il vient quelquefois à l'un des côtés de la verge ce que nous appelons *nodus* ou *ganglion*, qui n'est qu'une dureté, grosse ordinairement comme une feve, placée sur les nerfs de cette par-

tie. Quand on presse fortement cette dureté, on n'y sent qu'une douleur obscure ; mais quand le membre vient à se roidir, c'est alors que les douleurs sont extrêmes par la gêne et la torture que souffre la verge dans une figure corbée qui est contre les loix ordinaires de la nature.

Il y en a qui ont voulu guérir cette maladie en ramollissant la dureté qui la causoit, mais ils ont jeté les malades dans un désespoir de guérison. Ils n'ont pas prévu que les remedes ramollissans qu'ils y appliquoient, augmentoient le mal en dilatant les parties nerveuses de la verge, qui recevoit ensuite plus d'esprits vaporeux qu'auparavant. Car en humectant le *nodus* ils élargissoient aussi les ligamens poreux à la façon des varices et des anévrismes, et augmentoient le mal par ce moyen-là plutôt que de le guérir.

L'expérience nous enseigne qu'il en falloit user d'une toute autre maniere. Elle nous a montré que les re-

medes astringens contribuoient seuls à la guérison de cette maladie, tellement que si l'on mouilloit des plumaceaux et des linges, et qu'on les appliquât tiedes sur la partie malade, on guériroit bientôt cette incommodité.

Jacques Houllier nous apprend un remede industrieux pour donner à une verge tortue la figure qui lui est propre et naturelle. Il nous rapporte qu'un homme qui étoit impuissant de la sorte fut parfaitement guéri de son incommodité, après avoir fait entrer la verge dans un canal de plomb proportionné à sa grosseur et avoir retenu le canal assujetti par des atelles pendant un tems assez considérable. La verge de l'homme est mollette et flétrie par beaucoup de causes qui s'opposent à l'action pour laquelle la nature l'a formée. Si un homme est trop jeune ou trop vieux son membre ne se roidit point; et si quelquefois cela lui arrive, la dureté est sans effet, et l'on ne peut en attendre des suites avantageuses.

pour la production d'un homme. Souvent les esprits vaporeux en sont la cause, et une semence prolifique ne se trouve presque jamais dans ces âges-là.

D'ailleurs, si l'on est malade, ou que l'on ne fasse que relever de quelque fâcheuse maladie, ou enfin que la verge soit incommodée dans quelques-unes de ses parties, il n'y a pas d'apparence qu'elle agisse, à moins que l'on n'y apporte auparavant les remedes nécessaires.

D'autre part, si l'on a pris par la bouche, ou que l'on se soit appliqué des remedes pour éteindre le feu de la concupiscence, et combattre les aiguillons de la chair, comme nous le remarquerons ailleurs, les parties naturelles étant trop mollettes, ne sont point alors en état de contribuer à la génération.

Enfin, si l'on est enchanté et ensorcelé, comme on le dit, toutes les parties génitales languissent, et ne

peuvent alors se joindre étroitement à celles d'une femme.

De toutes ces causes qui affligent nos parties naturelles, nous n'examinerons présentement que celles qui peuvent produire des maladies que l'on peut guérir, et encore nous ne nous arrêterons qu'à ces seules maladies qui attaquent principalement la verge de l'homme, et qui la rendent molette, sans en chercher d'autres qui peuvent avoir leur source de plus loin, me réservant d'en parler lorsque je traiterai en général de l'impuissance des hommes.

Une maladie aigue détruit notre passion. L'amour est languissant quand nous souffrons : et nous ne saurions nous lier amoureusement à une femme, si notre chaleur naturelle et nos esprits ne se sont multipliés en nous-mêmes, et qu'ils ne se soient communiqués à nos parties naturelles.

Une vie misérable éteindra sans doute notre feu, et il n'y a point d'homme

d'homme qui se trouve en état de se divertir avec les dames, si sa table est très-médiocre; Le travail excessif nous rend sages sur cette matiere, et nous ne pensons qu'au repos quand nous sommes fatigués. D'ailleurs, si notre esprit est fortement occupé à quelques affaires, nos parties naturelles sont alors comme engourdies quand il faut s'appliquer à l'amour; témoin ceux qui gouvernent par eux-mêmes les royaumes et les républiques, qui font presque toujours des enfans étourdis, comme si l'esprit du pere étoit presque tout demeuré plutôt dans les affaires d'état qu'il a ménagées, que dans le corps des enfans qu'il a engendrés.

Souvent nous nous sommes tant divertis avec les femmes, que nos parties naturelles sont devenues si foibles et si languissantes, que même dans la fleur de notre âge elles refusent de nous obéir quand nous leur commandons de se mouvoir.

Toutes ces foiblesses et ces mala-

dies ne sont pas sans remedes. Il ne faut qu'être jeune pour se remetre bientôt d'une maladie qui nous aura affoibli: et si avec cela nous avons la belle saison, de bon vin, et des alimens choisis, les forces que nous aurions presque toutes perdues, renaîtront bientôt après, et ce que le jeûne auroit détruit, la bonne chere le rétablira aussitôt, et alors nous serons en état de nous servir de toutes nos parties.

Le repos est le remede du travail, et les médicamens qui nous sont ennemis peuvent trouver leur antidote, comme firent les parties naturelles, d'un gentilhomme, qui, étant devenues flétries par un onguent jaune fait avec de l'argent-vif, dont il s'étoit frotté, furent bientôt après rétablies par l'huile de lavande qu'il y appliqua.

L'épuisement que l'on a souffert auprès des femmes, se répare par la suite et par l'éloignement, et jamais ce jeune Espagnol dont *Chris-*

tophe a Veiga nous fait l'histoire, n'eût pris de nouveaux plaisirs avec sa femme, s'il n'en eût usé de la sorte. Cette histoire est trop considérable sur cette matiere pour ne la pas rapporter ici toute entiere, et pour ne la pas traduire en français. Je conseillai à un jeune gentilhomme, dit ce médecin, de s'absenter durant quize jours de la ville où il demeuroit, de monter à cheval le seizieme jour de son absence, sur le soir, et de faire deux ou trois lieues de chemin, après quoi il viendroit chez lui souper avec sa femme, qui se découvriroit la gorge, et qui se mettroit à table vis-à-vis de lui. Or j'avois commandé, poursuît-il, qu'on lui apprêtât à souper un chapon rôti et un ragoût de mouton bouilli avec de la roquette : le bon vin rouge, fumeux et astringent ne nous manquoit point, non plus que le vin doux pour le dessert. Trois heures après souper, je lui conseillai de se mettre au lit avec sa femme, qui lui échauf-

feroit les reins en les joignant de bien près, et de dormir en cette posture; qu'à son réveil il s'entretînt avec elle de discours amoureux, et qu'il s'endormît ensuite, s'il pouvoit; la petite pointe du jour étant venue, qu'il caressât sa femme, et qu'il s'acquittât de son devoir en valeureux cavalier. Mon conseil, ajoute-t-il, fut fort favorable à ce gentilhomme, non pour une fois seulement, mais pour plusieurs; et comme je ne voulois point alléguer cette histoire sans avoir éprouvé auparavant la même chose en plusieurs personnes, j'ai expérimenté, dit-il, que cette façon d'*agir* est fort propre à rendre vigoureux ceux qui se sont épuisés auprès des femmes. Il faut donc conclure après tout cela que la mollesse des parties naturelles d'un homme qui a pris quelquefois ses divertissemens avec trop de chaleur, n'est pas toujours incurable, comme la plupart se le persuadent; si cela étoit le gentilhomme du duc d'*Albe*, dont *Houl-*

lier nous fait l'histoire, n'auroit pas été guéri si promptement avec l'admiration de tous ceux qui l'accompagnoient, et le remede, que l'on appelle en Province *sambajeu*, ne feroit pas encore présentement des merveilles sur ceux qui ont les parties naturelles flétries, si nous en voulons croire *Valleriola* : car il n'y a rien au monde de meilleur contre les foiblesses des parties naturelles que les œufs, le sucre, le safran, la cannelle et le vin, dont ce breuvage est composé.

D'autres maladies attaquent encore le membre viril avec autant de force que les précédentes, mais entre toutes celles qu'il souffre, il y en a de bénignes qui se guérissent par les premiers remedes que l'on y apporte; et il s'en trouve de malignes, qui quelquefois ne cedent ni aux sueurs, ni à la salivation, ni au fer, ni au feu, et ce sont ces dernieres qui viennent d'un commerce infame, et qui affligent les hommes d'une maniere tout-à-fait surprenante!

Quelques hommes ont le prépuce si long, qui ne sont pas disposés à se joindre amoureusement à leurs femmes. La verge est importune en cet état, et elle ne peut communiquer sa semence qu'elle ne soit éventée et que, par ce moyen, elle ne soit incapable de génération. Ceux qui ont ce défaut se salissent incessamment, quand ils veulent uriner, témoin l'homme de douze ans dont *Fabrice de Hildem* nous fait l'histoire.

De peur que, dans cette maladie, il n'arrive une rétention d'urine, et inflammation au col de la vessie, qui sont souvent deux maladies mortelles, il ne faut pas hésiter à couper le prépuce. Il n'y a non plus de danger dans cette opération, qu'il n'y en a eu à couper celui de cet homme dont nous venons de parler, qui se maria quelque-tems après qu'on lui eut coupé le prépuce qui avoit six pouces de long. Nos chirurgiens Grecs appellent cette maladie *primocis*, qui rend quelquefois la verge tortue,

quand le prépuce, ne pouvant être retroussé, est attaché au gland comme nous l'avons remarqué ci-dessus.

Il y a une autre maladie qui est toute opposée à celle-ci. Les mêmes chirurgiens la nomment *papapimocis*, lorsque le prépuce étant retroussé, presse tellement la racine du gland, qu'il ne peut être remis dans sa place, quoiqu'on le tire ou qu'on le presse fortement avec les doigts. Cette incommodité vient de plusieurs causes différentes.

Quelquefois en voyageant pendant la rigueur de l'hyver, le gland et le dessous du prépuce touchent rudement un linge ou un drap, et alors ils s'enflent l'un et l'autre. Le prépuce se retrousse et ne peut être remis, quelque violence que l'on y fasse : si bien que dans cette occasion il arrive assez souvent un étranglement de verge, ce qu'un homme savant, dont la dévotion lui a fait prendre

K 4

une robe de pénitence, éprouva l'année derniere avec un danger évident de perdre la vie.

Je ne saurois dire combien le froid cause de maux à la verge de l'homme. Si dans le septentrion on n'avoit soin de la conserver par des fourures contre la rigueur du climat, les hommes de ces contrées finiroient bientôt par cette partie au lieu de s'en multiplier. Le froid la fait souvent devenir dure comme une pierre, et elle demeureroit long-temps en cet état, si l'expérience ne nous avoit appris que le feu la faisoit ramolir, et en faisoit diminuer la douleur, ainsi qu'il arriva à *George* de la Transilvanie, au rapport de *Smece*.

Les jeunes gens qui ne sont pas accoutumés aux violens exercices de l'amour, sont quelquefois affligés du renversement du prépuce, qu'un peu d'eau fraîche et d'abstinence guérissent tout aussi-tôt, témoin le jeune homme de 24 ans, que *Fabrice de Hilden* guérit de la sorte.

Mais si la prison et l'étranglement du gland ont des causes malignes, et si elles ont été produites par une conjoncture infame, il ne faut pas en espérer une guérison si prompte ni si heureuse ; car la verge qui est naturellement poreuse, étant enflée de sang et animée d'esprits, souffre aisément une impression pernicieuse que fait une courtisane corrompue, et elle est souvent affligée de maladies malignes.

Il me reste encore à parler d'une maladie qui arrive quelquefois dans le conduit commun de l'urine et de la semence, lorsqu'après un ulcere virulent, il s'y engendre une caroncule et une chair mollette et baveuse. Bien que cette incommodité soit fort difficile à guérir, cependant je n'ai pas jugé à propos de la placer entre celles qui rendent un homme impuissant, puisqu'elle ne paroît pas incurable ; car, si Charles IX donna deux mille écus à un gentilhomme Italien pour lui avoir communiqué un remede contre ce mal, on doit croire que

cette maladie peut être guérie, puisque ce bon prince récompensa si magnifiquement celui qui lui en avoit donné le moyen.

Afin de ne passer rien sous silence qui puisse en quelque façon plaire au lecteur, j'ai bien voulu mettre ici ce remede pour s'en servir dans l'occasion. On prendra trois onces de céruse, une de camphre, et autant d'antimoine cru, demi-once de tutie préparée avec de l'eau de rose; six dracgmes de litarge d'or lavée, deux dracgmes de blanc rhasis, sans opium, deux scrupules de mastic, autant d'encens, autant de cendre de savonnier, et autant d'aloës, avec une suffisante quantité d'huile rosat pour faire l'onguent un peu épais. Mais avant que de le faire, on préparera et on pulvérisera à part toutes les choses que l'on doit pulvériser, et on les passera par le tamis pour être plus disposées à entrer dans la composition du remede. Après cela, l'on en embarrassera le bout

d'une bougie dont on se servira au besoin.

Ce remede est beaucoup plus souverain et plus assuré que celui que l'on employa pour un gentilhomme parisien, qui étoit incommodé d'une pareille maladie ; on ne lui eût pas plutôt jeté dans la verge un remede âpre, qu'une inflammation et une retenion d'urine y survinrent, si bien qu'il ne vécu guere après tous ces maux, comme nous le fait remarquer *Fabrice de Hilden*, qui nous enseigne qu'il ne faut presque point de remedes âpres pour les maux de la verge.

Il naît quelquefois des verrues et des excrescences de chair sur le gland, qui viennent après des ulceres mal guéris, et qui empêchent la conjonction.

Pour guérir ces maladies, nous sommes souvent obligés de couper ces porreaux et de les faire ensuite cicatriser avec de la poudre de la pierre que l'on nomme *calcite*. Quel

quelques-uns y appliquent le feu, ce que je ne voudrois faire que fort légérement sur la peau de cette partie, parce que le membre viril étant de lui-même tout nerf, j'appréhenderois qu'il n'arrivât au patient ce qui arriva, il n'y a pas long-tems, à M. *Brancanci*, grand-prieur de Malte, qui s'étant fait appliquer un fer rouge au gros doigt du pied, qui est une autre partie du corps extrêmement nerveuse, mourut bien [illegible] après par la douleur, par la fievre et par la gangrene.

On a quelquefois bien de la peine à arrêter le sang des veines et des arteres que l'on a coupées dans les opérations que l'on a faites sur la verge d'un homme, et *Fabrice de Hildem* nous fait remarquer qu'un chirurgien ayant coupé une excroissence sur le gland d'un homme de quarante ans, cet homme perdit tant de sang pendant que le chirurgien faisoit chauffer un fer, que trois jours après il en mourut.

Je

J'aimerois donc beaucoup mieux user du remede dont j'ai parlé ci-dessus, ou d'une forte décoction d'une tête de mort et de vitriol qui arrête, comme par miracle, le sang des veines et des arteres coupées, que de me servir du feu, par les raisons que j'ai alléguées ci-dessus. Ce fut sans doute le présent que fit le roi d'Angleterre, il y a quelques années, à M. le duc d'*Estrées*, vice amiral de France, lorsqu'il étoit aux côtes de ce premier royaume, afin que s'il arrivoit dans l'armée navale, dont il avoit la conduite, quelques grandes pertes de sang, on put les arrêter tout d'un coup par le moyen de ce remede.



ARTICLE III.

Des maladies qui arrivent aux parties naturelles de la femme, et qui peuvent être guéries.

Les parties naturelles des femmes ont des défauts aussi bien que celles des hommes ; il s'en trouve d'incurables qui seront remarqués au chapitre de la stérilité des hommes, et il y en a d'autres que l'on peut corriger et que je vais examiner.

Les filles sont trop larges, trop étroites, ou quelquefois presque toutes fermées ; il y en a qui ont les levres de leurs parties trop longues et trop pendantes, et qui ont encore d'autres défauts qui les empêchent de se joindre amoureusement à un homme.

La nature qui est admirable dans tout ce qu'elle fait, a composé de

membranes charnues le conduit de la pudeur des femmes, afin que ces parties s'élargissant comme il faut dans l'accouchement, elles puissent ensuite se retrécir pour empêcher les incommodités qui en pourroient arriver, si elles demeuroient toujours ouvertes. Quelquefois dans de fausses et de fâcheuses couches, elles ne se resserrent plus comme auparavant, après s'être extrêmement élargies; si bien qu'elles demeurent tellement lâches et ouvertes, qu'elles sont importunes aux femmes et désagréables à leurs maris.

C'est ce conduit que l'on trouve trop large dans quelques filles, qui sont d'une taille avantageuse et d'une constitution sanguine, et qui avec cela ont la poitrine quarrée, les flancs larges et la voix forte. Un homme qui aura la verge petite ou médiocre, et qui sera marié à une telle fille, ne pourra avoir aucun soupçon contre sa vertu, puisqu'à l'égard de son mari, son défaut est naturel.

La médecine qui trouve des remedes presque pour toutes sortes de maladies, n'en manque pas pour celle-ci. Elle en fournit à une honnête fille qui va se marier, afin d'ôter le soupçon que pourroit avoir son mari de quelques prétendus désordres de sa vie. Elle en communique encore à une femme qui a fait depuis peu de pénibles couches, pour n'être pas dans la suite du temps désagréable à son mari, pour conserver dans son mariage la paix et la tranquillité, et pour avoir un second enfant qu'elle n'auroit point si elle demeuroit dans l'état où elle se trouve maintenant.

Ces sujets étant raisonnables, l'on doit trouver bon que l'on use de nos remedes pour un si juste motif. Je ne prétends point ici être l'auteur de l'abus que l'on en peut faire. Mon dessein n'est pas de favoriser le crime, mais de guérir les maladies qui affligent les femmes et d'entretenir une amoureuse complaisance parmi des personnes mariées. Autrement

nous serions réduits à retrancher de nos livres et de notre pratique l'antimoine, le sublimé, le réagal et les autres poisons dont nous nous servons tous les jours si heureusement pour la guérison des maladies. Il me semble qu'il suffit de faire son devoir en guérissant les maladies qui se présentent, sans se mettre beaucoup en peine des mauvaises inclinations de quelques personnes qui abusent de ce qu'il y a de meilleur au monde.

Les femmes des régions chaudes préviennent le défaut que nous avons marqué, en se lavant les parties naturelles avec de l'eau de mirthe distillée, qu'elles aromatisent avec un peu d'essence de girofle ou avec quelques gouttes d'esprit de vin ambré, ou avec des décoctions astringentes. Mais la décoction de grande consoude est encore meilleure que tout cela, si nous en croyons la femme dont parle *Sennert*, qui, s'étant mise dans un bain que sa servante avoit préparé pour soi-même, fut fort fatiguée

la nuit suivante par son mari, parce qu'elle se trouva preque toute fermée. Cette expérience n'est pas seule. *Benivenius* nous fait une semblable histoire sur ce sujet; et nous en produirons quelques autres, si l'on pouvoit douter de cette vérité.

On ne doit portant se laver de ces sortes de remedès, que pendant sept ou huit jours de suite, afin que les parties naturelles ne deviennent pas trop étroites; mais parce que souvent elles s'élargissent beaucoup après les regles, on pourra cinq jours après qu'elles auront entiérement cessé, s'en humecter encore pendant huit autres jours.

On doit avoir d'autres précautions pour les femmes qui sont depuis peu accouchées; car les vuidanges de l'accouchement doivent couler pendant un mois tout au moins, après quoi on peut se laver avec les eaux que nous avons proposées; mais avec une telle prudence, que les femmes ne deviennent pas si étroites qu'elles

puissent donner de la peine à leurs maris, quand la passion les obligera à éteindre leurs flammes. Car ces remedes agissent quelquefois avec tant de force, qu'il s'est trouvé des femmes, si nous en croyons *Benivenius*, qui, par l'imprudence de leurs matrones, s'étoient lavées si souvent de ces sortes d'eaux, qu'elles s'étoient ensuite repenties d'avoir suivi les avis qu'on leur avoit donnés.

J'ai fait remarquer au chapitre précédent quelle peine on avoit pour dépuceler une jeune femme étroite, quelles douleurs on en ressentoit à la verge, et quelles enflûres il y survenoit. La femme qui n'est guere ouverte, n'a pas moins de douleur de son côté, lorsquelle se joint à un homme qui a le membre assez gros, ou qui l'a même médiocre : toutes les parties délicates du conduit de la pudeur en sont déchirées ; et si l'on n'y prend garde avec beaucoup d'exactitude, il s'y engendre des ulceres qui ne donnent pas peu de

peine à guérir. Si la femme de qualité que je guéris, il y a quelques jours, avoit caché son mál plus long-tems, sans doute qu'elle n'auroit pas été si-tôt soulagée par le remede que je lui proposai. Il étoit fait de parties égales de litarge d'or pulvérisée, de céruse et de corne de cerf brûlée, avec autant qu'il falloit de mucilage de semence de coin, extrait avec de l'eau de plantin. Après s'être ointe de cet onguent, et s'être ensuite lavée de tems en temps avec de l'eau rose, elle se trouva entiérement guérie.

L'avis que je donne ici aux filles qui sont incommodées de tumeurs de râte et vapeurs, et qui sont encore extrêmement pâles, ne doit pas être méprisé. Elles doivent se souvenir de n'user pas souvent d'un remede fort commun, qui contribue beaucoup à la guérison de toutes ces maladies; car bien que la limaille de fer ou d'acier ait des qualités apéritives, elle en a aussi d'astringen-

tes, qui resserrent tellement les filles qui s'en servent long-tems, qu'ensuite elles souffrent beaucoup les premieres semaines de leur mariage; et sans doute que pressées par la douleur, elles abandonneroient alors leur mari, si la bienséance et l'amour conjugal ne les en empêchoient. La fille du chaudronnier que je vis il y a deux ans, n'auroit pas gardé toutes ces mesures avec son mari, si je n'avois donné ordre d'élargir ses parties naturelles par des décoctions de pieds de mouton, de corne de cerf, de moëlle de bœuf, de racine de guimauve, de semence de lin, d'herbes aux puces, bouillies dans de l'eau.

Le canal de la pudeur se trouve quelquefois presque tout fermé par les caroncules liées les unes aux autres par une membrane délicate, ou par une qui est quelquefois bien forte à déchirer. Dans cette premiere occasion un homme se fait hardiment passage, quand il aime avec ardeur.

Les petites membranes se déchirent aisément et par une petite perte de sang; elle donnent des marques d'une virginité perdue. C'est alors que l'on montre de la fenêtre des mariés à ceux qui passent, les linges tachés de sang, selon la coutume de quelques villes d'Espagne, où les Espagnols disent aujourd'hui en leur langue, *vergen la tenemos.* On en fait presque de même aux royaumes de Fez et de Maroc; car après que le marié est entré dans sa chambre avec sa femme, et qu'il y a badiné la premiere nuit de ses noces, il y a une vieille femme qui attend à la porte pour recevoir de la mariée le linge sanglant qui est la marque de sa virginité ravie; puis la vieille va le montrer aux parens qui sont encore à table, et elle crie à haute voix: *elle étoit pucelle jusqu'à aujourd'hui.* Que s'il ne se trouve point de linge teint de sang, on renvoie la mariée chez ses parens, avec déshonneur.

Mais si la membrane qui joint les

caroncules est forte, dure et presque cartilagineuse, on a beau pousser, rien ne s'ouvre, et l'on se perdroit plutôt que de forcer une barriere qui est défendue avec tant d'opiniâtreté. Il n'y a point de meilleur remede dans cette occasion, que de prendre un bistouri courbé, et de couper la membrane qui défend avec tant de résistance les avenues du palais de l'amour : c'est ce que *Paré* dit avoir fait dans une fille de 17 ans qui fut ensuite en état de se marier et d'avoir des enfans.

Souvent les caroncules jointes, qu'on nomme *hymen*, sont percées pour donner passage aux humeurs qui sortent de la matrice, et qui y entrent aussi quelquefois, et il ne faut pas s'étonner s'il y a eu des femmes qui ont conçu, ne pouvant même souffrir d'homme, comme il arriva à *Cornelia*, mere des *Gracques*, et comme il arrive encore tous les jours à plusieurs femmes de l'Amérique méridionale, qui conçoivent

sans être ouvertes, mais aussi qui meurent souvent en mettant un homme au monde.

Ambroise Paré nous rapporte une histoire sur ce sujet, qui mérite d'être racontée tout au long. Un Orfêvre, dit-il, qui demeuroit à Paris sur le pont au Change, épousa une jeune fille, et parce que l'amour est pour l'ordinaire violent dans les premieres approches, ils se pressent si fort l'un l'autre, qu'ils commencent tous deux de se plaindre, l'un de ce que sa femme n'étoit point ouverte, et l'autre, de ce que, dans les carresses de son mari, elle souffroit une douleur incroyable. Ils communiquerent leurs désordres à leurs parens, qui agissant en cela avec prudence, firent appeler dans la chambre des mariés, *Jérôme de la Noue* et le savant *Siméon Pierre*, docteurs en médecine avec *Louis Hubert* et *François de la Lurie*, chirurgiens. Tous d'une commune voix tomberent d'accord qu'il y avoit une membrane au milieu

lieu

lieu du conduit de la pudeur; et ils en furent d'autant plus persuadés qu'ils la trouverent dure et calleuse, avec un petit trou au milieu, par lequel les regles avoient accoutumé de couler, et par lequel aussi étoit entrée la matiere qui avoit donné lieu à la grossesse de cette femme; car six mois après qu'elle eut été coupée, elle fit un bel enfant à son mari, qui se réconcilia ensuite avec sa femme.

Mais quand cette membrane n'est point trouée et que les regles sont sur le point de paroître dans les jeunes personnes, je ne saurois dire quels accidens funestes elles ne causent point. On s'apperçoit tous les mois de quelque dégorgement d'humeurs, ou de quelque extrême douleur de ventre, les filles qui en sont incommodées souffrent de grandes défaillances, des vertiges et des épilepsies extraordinaires: le sang sort même périodiquement par les oreilles, par les yeux, ou par le nez, ain-

si qu'il faisoit à une jeune demoiselle de 16 ans qui aima mieux vivre avec langueur, que de se faire couper une membrane ferme et presque solide, qui empêchoit l'épanchement de ses regles, et qui, par ce moyen, la rendoit incapable de la société d'un homme. La fille de 21 ans, dont *Jean Wert* nous rapporte l'histoire, fut bien plus sage que cette autre; car celle-ci ayant été estimée grosse par toutes ses voisines, ce médecin justifia hautement son innocence, après lui avoir coupé une membrane dure qui s'opposoit à la sortie de ses regles, si bien qu'après cela elle en reçut le soulagement qu'elle en pouvoit espérer, et la réputation qu'elle avoit perdue.

Pour empêcher la honte du divorce ou le hazard de mourir par la pudeur qui accompagne ordinairement le beau sexe, il faudroit que les peres fissent examiner toutes leurs filles à l'âge de neuf ans, afin de remédier d'abord à toutes les difficultés qui

s'opposent à l'épanchement des regles et aux caresses des hommes. Ce seroit un moyen assuré d'éviter les accidèns qui en peuvent arriver : et parce que la pudeur des filles n'est pas en cet âge-là dans son plus haut dégré : il seroit alors aisé de les guérir, au lieu de les abandonner à une mort certaine, à une éternelle solitude, ou à une infirmité déplorable.

Les excrescences qui viennent au canal de la pudeur par une conjonction infame, peuvent être guéries, mais avec quelques difficultés. On commence, dans ces sortes de maladies, la guérison par les remedes que nous appelons généraux; on la continue par les sueurs et la salivation, et on l'acheve en coupant et en brûlant la chair baveuse qui embarasse le conduit de la pudeur.

Les femmes ne peuvent encore souffrir leur maris si leurs parties naturelles sont ulcérées et garnies de fentes, si les hémorhoïdes de la matrice et du siége les incommodent,

et si une tumeur ou une pierre presse fortement le col de la vessie et le conduit de la pudeur, comme il arriva à *Dyseris*, dont *Hypocrate* nous rapporte l'histoire, qui pendant sa jeunesse ne pouvoit souffrir la compagnie d'un homme.

Les remedes qui sont propres à combattre toutes ces maladies sont fort aisés à trouver, et sans m'y arrêter à dessein, on doit seulement se ressouvenir que les ulceres et les fentes de la matrice n'en demandent pas d'âpres, mais de doux et de benins.

Les levres et les nymphes des parties naturelles des femmes deviennent quelquefois si longues et si pendantes, qu'il est impossible alors qu'un homme en puisse appprocher. Ces sortes d'accidens arrivent souvent aux filles africaines, si l'on en croit *Léon d'Afrique*, qui nous rapporte que ces incommodités sont si communes dans les régions du midi, qu'il y a des hommes qui allant par les

rues des villes de ces contrées-là, crient à haute voix : *qui est-ce qui veut être coupée* ? de même qu'en ce pays-ci il y a des hommes qui font connoître par leur sifflet l'habitude qu'ils ont à couper les chevaux, à bistourner les veaux, et à travailler enfin sur les parties génitales des autres animaux.

La honte qu'ont quelquefois nos femmes françoises lorsque ces replis de la peau de leurs parties naturelles sont excessifs en longueur, les empêche de s'exposer à un chirurgien pour se les faire couper, comme font les vierges égyptiennes avant que de se marier. Ces nymphes alongées sont si véritables, que dans l'empire du *Pret-Jean*, où l'on circoncit les femmes aussi bien que les hommes, l'on en fait une cérémonie.

Bien que le conduit de la pudeur soit naturellement un peu tortu, comme je vous l'ai déja dit, il ne laisse pas d'être disposé à recevoir la verge d'un homme, et c'est par cette

figure qu'il la presse agréablement et qu'il lui donne tant de chatouillement dans la copulation. Cependant s'il est excessivement tortu, ou par l'abstinence de la compagnie d'un homme, ou par les agitations continuelles qu'il souffre dans les suffocations, ou enfin par quelqu'autre cause que ce soit, il n'est point alors en état de souffrir un homme. La femme y ressent trop de douleur quand on la presse, et elle a même de la répugnance pour ce qui plaît à toutes les autres.

Cette maladie n'est pas toujours incurable; et les femmes que nous pensons bien souvent ne pouvoir être guéries, ne sont intraitables que par leur pudeur, ou par notre ignorance. Tous les médecins de France ne purent autrefois guérir une des plus grandes princesses du monde, qui étoit incommodée de ce défaut; il n'y eut que *Fernel* qui assura le roi, des plus glorieux de son tems, de la guérison de la reine. Après avoir donc connu

exactement la cause de sa stérilité, il pria le roi de coucher avec elle, lorsque le conduit de la pudeur seroit humecté et élargi par les regles qui seroient sur le point de cesser. Ce qui réussit si bien qu'après dix ans de stérilité la reine donna à cet invincible monarque cinq ou six enfans, qui valurent dix mille écus chacun à ce savant médecin.

ARÈS avoir examiné les parties de la génération de l'un et de l'autre sexe, en avoir découvert les maladies, et indiqué les remedes, il est tems, ce me semble, d'en montrer les actions et les effets ; et avant que d'éplucher les merveilles de la génération, il me semble encore que je dois dire quelque chose de la virginité, et des marques que l'on doit avoir pour la connoître.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE I.

Eloge de la Virginité.

JE ne suis pas du sentiment de ces hérétiques qui préféroient le mariage à la virginité, et qui comparoient le premier à un arbre tout chargé de fruits, que le jardinier veut conserver, et la seconde à un autre arbre stérile, comme étoit le figuier de l'écriture, qui fut maudit et jeté ensuite au feu, comme indigne d'occuper une place sur la terre, et comme l'objet de l'indignation de son maître.

Entre tous les états de la vie, la virginité peut être comptée la premiere, La difficulté qu'on a à résister à la nature, est assurément l'une des choses qui la rend plus recommandable dans le monde où elle est *l'ornement des mœurs, la sainteté des sexes, le lien de la pudeur, la paix des familles et la source des plus saintes amitiés.*

C'est une belle fleur *conservée chérement dans un jardin muré de toutes parts.* Elle *est inconnue aux bêtes. et il n'y a point de fer qui l'ait blessée en la cultivant: un air favorable l'évente, une chaleur tempérée la conserve, et une douce pluie l'arrose et la fait croître. Tous les jeunes gens la desirent avec passion; mais ils ne l'ont pas plutôt cueillie qu'ils la méprisent*

C'est de cette façon que je puis dire avec Catulle, *qu'une fille est cherie de tous ses amis quand elle garde la fleur de sa virginité; mais elle ne l'a pas plutôt laiss éprendre,*

qu'il ne se trouve pas même des enfans qui la regardent, ni des filles qui la reçoivent dans leur société.

Ce ne sont pas seulement les chrétiens qui ont eu la virginité en vénération, les païens et les barbares mêmes ont eu pour elle une estime toute particuliere.

Les Romains autrefois lui firent bâtir un temple et élever une statue qu'ils appeloient *Bucca veritatis.* Cette statue décidoit de la virginité ou de l'infamie des filles. Témoin la fille du roi de la *Volatere*, qui, après lui avoir mis le doigt dans la bouche n'en fut point mordue, et ainsi se justifia de l'injure qu'une vieille femme avoit fait à sa pudicité. Il n'en arriva pas de même, à ce qu'on dit à l'égard d'un autre, qui, étant accusée du même crime, eut le doigt emporté par la bouche de la statue.

On sait encore quelle vénération ont eu ces mêmes peuples pour les *vierges vestales*, et le fameux édit

que l'empereur *Tibere* fit publier. La fille de *Séjean* qui n'avoit pas encore atteint l'âge de puberté, fut déflorée par le bourreau avant que d'être étranglée, pour ne pas faire déshonneur à la virginité.

Les poëtes nous ont aussi marqué de leur côté quelle estime ils en faisoient, et leur fable nous apprend que *Daphné*, changé en laurier, ne peut aujourd'hui souffrir le feu impudique de la concupiscence. Les théologiens et les médecins considerent la virginité d'une maniere toute différente. Les premiers disent qu'elle est une vertu de l'ame qui n'a rien de commun avec le corps. Qu'on a beau baiser amoureusemnt une fille, elle ne perd pas pour cela sa virginité, à moins qu'elle n'y consente.

Les médecins au contraire pensent que la virginité est un bien et un assemblage naturel des parties d'une fille qui n'a pas été corrompue par l'approche d'un homme,

Mais quoi qu'il en soit, nous n'examinerons ici que cette virginité matérielle, pour parler ainsi, afin que ceux qui sont assis sur les fleurs-de-lis, et qui ont la gloire de juger tous les jours les différends des hommes, en soient pleinement instruits. Ils doivent savoir si on accuse injustement une fille d'avoir été violée, si une femme se plaint à tort d'être mariée à un homme impuissant, et enfin si l'innocence d'un homme est véritable, qui veut se justifier de l'infamie ou de la lâcheté qu'on lui impute.

ARTICLE II.

Des signes de la Virginité présente.

Les matrones que l'usage a rendues arbitres de la virginité des filles et de la chasteté des femmes, ont des

des lumieres trop foibles sur cette matiere, pour être les seules personnes en qui on puisse se fier pour en décider. On doit être éclairé dans l'anatomie plus qu'elles ne le sont, pour faire des rapports aussi justes et aussi véritables que ceux qui sont la cause du crédit et de la réputation des juges, de l'honneur des filles et des femmes, de la justification d'un mari, et du repos de la société humaine.

Il faut donc examiner soigneusement toutes les marques de la virgininité, afin de conserver l'honneur aux filles à qui on veut le ravir, et de donner la confusion aux autres qui veulent le conserver sans justice.

Je ne m'arrêterai point ici à toutes les marques extérieures dont se servoient les anciens pour connoître la virginité. L'oracle du Dieu *Pan*, l'insensibilité pour le feu, les eaux ameres des Hébreux, la fumée de quelques plantes ou de quelques pierres, ou enfin la mesure du col

d'une fille, sont des signes trop incertains, du moins dans le siecle où nous sommes, pour former là-dessus des véritables jugemens. La dureté de la gorge, la couleur des mamelons et le rouge que la pudeur fait paroître sur le visage des filles, ne sont pas des signes plus assurés que les précédens.

La virginité est plus difficile à connoître qu'on ne croit, il faut bien d'autres artifices que ceux-là pour être véritablement persuadé de la pudicité d'une fille. Quand nous aurions autant de soin à les chercher, chacun en particulier, qu'en a encore présentement le grand duc de Moscovie pour choisir une femme vierge, je crois que nous aurions bien de la peine à y réussir. Car le poil frisé et recoquillé des parties amoureuses, le conduit de la pudeur fort humide et fort ouvert, des nymphes flétries et décolorées, l'absence de l'hymen, l'orifice interne de la matrice fort élargi et décolé,

le changement de la voix, tout cela n'est point une marque évidente de la prostitution d'une fille.

Celles qui montent à cheval à l'Italienne, qui commencent à avoir leurs regles, ou qui les ont actuellement; celles qu'une maladie afflige il y a déja long-tems, et celles enfin qui n'ont point naturellement d'hymen ni de membranes qui lient les caroncules de leurs parties les unes aux autres, ne sont pas moins chastes ni moins pudiques, pour avoir des marques contraires à celles dont on se sert le plus souvent pour connoître la virginité des filles. La servante dont *Aquapendens* nous fait l'histoire, qui n'avoit pu être déflorée par tous ses écoliers, et une autre jeune femme d'un orfevre de Paris, dont parle *Paré*, qui devint grosse tant que l'hymen fut déchiré, n'étoient pas plus vierges l'une que l'autre, quoiqu'elles eussent des marques de virginité.

Il est donc vrai, ainsi que nous

l'assurent *Riolan* et *Pinay*, qu'il n'y a rien dans toute la médecine de plus difficile à connoître que la virginité, et que même, selon la pensée de *Cujas*, il est presque impossible d'en avoir des marques assurées. Il n'est point d'industrie ni de remedes que les filles n'inventent pour dissimuler la perte qu'elles en ont une fois faite : et s'il *est impossible*, selon le sentiment d'un grand roi, *de connoître dans la mer le chemin d'un vaisseau*, *dans l'air celui d'un aigle*, *sur un rocher celui d'un serpent*, *il sera aussi impossible de découvrir le chemin que fait un homme quand il presse amoureusement une fille.*

Si *Esope* avoit de la peine à répondre de la virginité d'une fille qu'il avoit incessamment devant les yeux, aurions-nous plus de certitude de l'assurer dans une autre que nous ne verrions que fort rarement.

Le meilleur expédient pour conserver la pudicité des filles, selon la

distinction qu'en font les médecins, et pour en être bien assuré, ce seroit de coudre leurs parties naturelles dès qu'elles sont nées, ainsi que *Pierre Bembo* dit qu'on fait aux vierges africaines. Mais parce que cette coutume n'est pas usitée en France, il faut que l'éducation, la sagesse et la pudeur s'opposent à la passion amoureuse des filles que la nature, la santé et la jeunesse leur font naître à tous momens, et qu'avec cela elles conservent encore leur virginité par un don du ciel, que Dieu ne donne qu'à celles qui lui plaisent.

ARTICLE III.

Des signes de la virginité absente.

L'ORACLE que *Pheron*, roi des Egyptiens, interrogea sur son aveuglement, lui répondit, que pour être guéri, il devoit se laver les yeux avec de l'urine

d'une vierge, ou d'une femme qui se contentât des carresses de son mari. Ce remede ne se trouva chez lui, et si la fille d'un jardinier ne le lui eût donné, je crois qu'il eût attendu long-temps avant que de recevoir la vue, la virginité et la chasteté étant alors quelque chose de fort rare.

Quoique nous ayons dit à l'article précédent qu'il n'y avoit rien de si difficile à connoître que la virginité présente; il y a cependant quelques médecins qui se persuadent qu'il y a des signes et des conjectures qui nous peuvent faire découvrir l'absence de la virginité. Car si la défloration vient d'être commise; si l'homme qui en est l'auteur est bien fourni de ses parties, et enfin si la fille est naturellement étroite: il n'y a rien à ce qu'ils disent, de plus aisé à connoître que la perte de sa virginité.

Les levres et les nymphes de ses parties naturelles, toutes rouges de sang, et toutes enflées de douleur,

sont des témoins irréprochables de son impudicité. Il n'y a plus de liaison dans ses parties amoureuses, et à la voir marcher, elle porte le pied d'une certaine façon, qu'à moins qu'elle ne s'observe exactement, on s'apperçevra toujours qu'elle s'est mal conduite.

Mais si on attend quelque tems à chercher des marques de sa défloration, tout est réuni et tout semble naturel chez elle. On ne connoîtra rien dans ses parties qui puisse la faire soupçonner d'àvoir pris des plaisirs illicites. La nature, d'un côté, travaille incessamment à rétablir les parties divisées ou élargies; et l'on n'auroit jamais soupçonné de lascivété la fille des *Topinambous* que *Riolan* trouva si étroite en la disséquant. L'artifice, d'un autre côté, éteint tellement ses parties, qu'il n'y a qu'un autre artifice qui en découvre la fourberie.

Mais il est incomparablement plus difficile d'asseoir un jugement assu-

ré d'une grosse et grande fille de 25 ans, qui a passé quelques nuits entre les bras d'un homme assez mal fourni de ses pieces, bien qu'ils se soient souvent baisés; cependant si on la visite le lendemain, on ne trouvera pas un grand changement dans ses parties naturelles, et il seroit même impossible de juger par-là de sa défloration. Pour peu d'effronterie qu'ait la fille, elle fera comme la femme dont parle *Salomon*, qui se lave la bouche, après avoir mangé, et qui fait ensuite des sermens exécrables qu'elle n'a goûté de rien.

L'examen qu'on doit faire des hommes dans cette occasion, est quelque chose de. fort considérable pour découvrir le violement d'une fille, car il s'en est trouvé de si impudentes, qu'elles ont accusé des hommes innocens. *Marie Françoise Oismode* en usa de la sorte à Rome envers *Etienne Nocati*, qui, après avoir montré aux juges ses parties naturelles pour se justifier de l'affront

qu'on lui faisoit, fut absous par la Rote, et renvoyé, avec dépens.

L'on croit que le sang qui s'épanche la premiere nuit des noces, et que le lait qu'on trouve dans les mamelles d'une fille, sont des marques manifestes de la perte de sa virginité. C'est pourquoi *Moyse* commanda aux Juifs de garder soigneusement les linges qui avoient servi la premiere nuit aux mariés, afin de disculper un jour la femme à l'égard de son mari. Ce que l'on observe encore aujourd'hui dans les royaumes de *Fez* et de *Maroc*, si nous en croyons les Historiens. Le lait ne peut couler du sein d'une fille qu'elle n'ait auparavant conçu dans ses entrailles, et l'on ne doit pas appeler vierge celle qui donne à tetter à un enfant.

Mais l'on me permettra de dire que le sang et le lait ne sont pas toujours des marques d'une fille prostituée; car une grande et grosse fille qu'on marie avec un petit hom-

me, n'est pas moins pucelle pour ne répandre point de sang la premiere nuit de ses noces, et le sang qui coule des parties naturelles d'une autre fille, n'est pas non plus un signe de sa vertu; l'artifice faisant quelquefois paroître un sang étranger, qui auroit été auparavant mis dans une petite vessie de mouton, et renfermé adroitement dans le conduit de la pudeur.

Si le sang des regles cesse de couler à une fille, ce sang remontant aux mamelles se change en lait, selon le sentiment d'*Hypocrate*, et la petite fille dont *Alexandre Benoît* nous fait l'histoire, qui fut stérile toute sa vie, donna des marques de prostitution depuis son enfance, si le lait est un signe assuré d'une mauvaise conduite. Mais ce qui est encore le plus remarquable sur ce sujet, c'est que le Syrien du même *Benoît*, et le soldat *Benzo* de *Cardan*, avoient tous deux du lait, bien qu'ils fussent des hommes robustes.

Dans l'Orient d'Afrique, du côté de Mozambique et du pays des Caffres, si nous en croyons les historiens, plusieurs hommes nourrissent leurs enfans du lait de leurs mamelles, et pour prouver ceci par un exemple familier, j'ai démeuré plus de quatre ans à Paris avec un honnête homme, médecin, qui s'appeloit *Roenette*. Il étoit sanguin de tempérament, et il ètoit âgé d'environ 30 ou 35 ans. Quand il se pressoit la mamelle et le mamelon, il en faisoit sortir des cuillerées d'une humeur blanchâtre et laitée, qui eût pu sans doute nourrir un enfant; si elle eût été sucée.

Sur cela, l'on n'a qu'à lire *Théophile Bonnet*, à la page 151, qui nous fournit plusieurs histoires d'hommes et de filles vierges qui ont eu du lait: mais sans aller si loin mandier des preuves de ce que je dis, une histoire fameuse arrivée en cette ville de la Rochelle, est seule capable de convaincre sur cela les plus opiniâtres.

L'an 1670, madame la *Perere*, fille de M. *Desperence*, capitaine au fort de de la pointe du Sable, à Saint-Christophe, fut obligé de s'embarquer pour venir en France au mois d'avril de la même année, afin d'éviter les désordres d'une guerre qui s'allumoit entre les François et les Anglois de cette île. Elle amena avec elle trois Négresses; une vieille, l'autre âgée de 30 ans et la derniere de 16 ou 18, qu'elle avoit élevée chez elle dès son bas âge. Cette demoiselle qui avoit une petite fille de deux mois à la mamelle de sa nourrice, s'embarqua avec précipitation avec son enfant, croyant que sa nourrice s'étoit embarquée auparavant, selon qu'elle lui avoit promis. Mais après avoir mis à la voile et n'ayant point trouvé sa nourrice qui étoit volontairement demeurée à terre, elle fut obligée de nourrir son enfant avec du biscuit, du sucre et de l'eau, dont elle faisoit une soupe. Cette enfant

ne se contentoit pas de cet aliment. Elle incommodoit par ses cris tout l'équipage, principalement pendant la nuit. Pour cela on conseilla à la mere de faire amuser son enfant au tetton de la jeune Nègresse, son esclave, mais l'enfant ne l'eut pas plutôt tettée pendant deux jours, qu'elle lui fit venir suffisamment du lait pour se nourrir.

Après deux mois de traversée, cette demoiselle arriva en cette ville avec son enfant grosse et grasse, et au mois de mars suivant, elle s'embarqua pour Saint-Christophe avec son enfant de treize mois, qui avoit toujours été nourri par le lait de la Négresse, vierge.

Après tout ce que nous venons de dire, nous devons croire qu'il n'y a point de marque assurée de la virginité, ni du violement d'une fille. Que tous les signes dont nous avons parlé, sont presque toujours équivoques et incertains, à moins qu'on n'u-

sât de conjectures évidentes, ainsi que font aujourd'hui les jurisconsultes, qui remarquent tout quand il est question de juger de l'impudicité d'une fille. Ils observent jusqu'à la rencontre des yeux, aux souris, aux rendez-vous, aux familiarités, aux collations, aux habits, aux visites particulieres; en un mot, ils nous font remarquer ce que l'on peut connoître de plus secret entre deux amans. Mais après tout, ils ne savent pas encore certainement la vérité.

Il n'y a donc rien, je le dirai encore une fois, de si difficile à connoître que la virginité, puisque même une femme grosse, si nous en croyons *Severin Pinay*, peut en avoir toutes les marques. A moins qu'une fille n'ait été trouvée entre les bras d'un homme, et qu'on ne l'examine au même instant, il n'y a guere moyen de connoître la défloration. Car si l'on attend quelque tems, tous les signes qui l'accuseroient alors, ne paroîtront plus, et

l'on n'oséroit, sans lui faire injustice la taxer d'impudicité. Si bien que je conclus hardiment que, puisque la nature ou l'artifice peut cacher aux yeux des plus savans médecins et des plus adroites matrones, les marques de la virginité, on ne peut avec certitude connoître véritablement la défloration ou le violement d'une fille.

Quoique cela soit très-véritable, néanmoins les réglemens de Paris ordonnent que les matrones jurées, de cette ville-là, fassent leur rapport de violement par-devant le prévôt de ladite ville, qui doit le recevoir, pour rendre justice à qui il appartiendra.

Et afin qu'il ne manque rien à la curiosité de ceux qui liront ce traité, j'ai bien voulu décrire ici un rapport de matrones, que l'on m'envoya de Paris il y a quelques années.

Nous *Marie*, *Marie Christophlette Roine*, et *Jeanne Portepoullet*, matrones jurées de la ville de Paris,

certifions à tous qu'il appartiendra que le 22e jour d'octobre de l'année présente, par l'ordonnancede monsieur le prévôt de Paris, en date du 15 de cedit mois, nous nous sommes transportées dans la rue Dampierre, dans la maison qui est située à l'Occident de celle où l'écu d'argent pend pour enseigne, une petite rue entre deux, où nous avons vu et visité *Olive Tisserand*, âgée de 30 ans ou environ, sur la plainte par elle faite en justice contre *Jacques Mudont*, bourgeois de la ville de la Roche sur-mer, duquel elle a dit avoir été forcée et violée; et le tout vu et visité au doigt et à l'œil nous avons trouvé qu'elle a?

Les tettons dévoyés, c'est-à-dire, la gorge flétrie.

Les barres froissées (*l*), c'est-à-dire, l'os pubis ou bertrand.

Le lipion recoquillé (*m*), c'est-à-dire, le poil.

L'entrepet ridé (*n*), c'est-à-dire, le périnée.

Le pouvant débiffé (*o*), c'est-à-dire, la nature de la femme qui peut tout.

Les balunaus pendans (*a*), c'est-à.dire, les levres.

Le lipendis pelé (*p*), c'est-à-dire, les bords des levres.

Les baboles abattues (*b*), c'est-à-dire, les nymphes.

Les halerons démis (*b*), c'est-à-dire, les caroncules.

L'entechenat retourné, et la corde rompue (*q*), c'est-à-dire, les membranes qui lient les caroncules les unes aux autres.

Le barbideau écorché (*c*), c'est-à-dire, le clitoris.

Le guilboquet fendu (*d*), c'est-à-dire, le col de la matricè.

Le guillenard élargi (*d*), c'est-à-dire, le conduit de la pudeur.

La dame du milieu retirée (*c*), c'est-à-dire, l'hymen.

L'arriere-fosse ouverte, c'est-à-dire, l'orifice interne de la matrice

Le tout vu et visité, feuillet par

feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit une trace de...... et ainsi nous-dites matrônes certifions être vrai à vous, monsieur le prévôt, au serment qu'avons fait à ladite ville. Fait à Paris le 25 d'Octobre 1762.

Si les matrônes de France avoient soin d'assister aux anatomies des femmes que l'on fait publiquement aux écoles des médecins, comme font celles d'Espagne, je suis assuré qu'elles ne donneroient pas des attestations fabriquées de la sorte. Car si je voulois prendre la peine d'en examiner les parties, je ferois voir que les signes dont elles se servent pour prouver le violement d'une fille, sont la plus part très-faux ou très-légers, et qu'ainsi il ne faut jamais s'en fier à ces femmes, quand il est question de juger de l'honneur et de la virginité d'une fille.

Ce n'est pas seulement en Espagne que les sages-femmes sont instruites sur ce qu'elles doivent faire dans les accouchemens, j'apprends de

Théophile Bonnet qu'en 1763 le roi de Danemarck fit une ordonnance par laquelle il étoit enjoint aux matrônes d'assister aux dissections des femmes que faisoit le sieur *Stenon*, docteur en médecine et professeur en anatomie dans les écoles de médecine de Copenhague, afin de s'instruire de leur profession. Et *Bertelen*, le jeune, nous assure aussi que le même roi avoit ordonné que les députés de la faculté de médecine de la même ville, interrogeroient les sages-femmes avant que de les admettre à l'exercice de leur profession.

La sage-femme de *Rachel*, dont parle *Moïse* avec éloge; *Satyra* et *Salpe* que *Pline* loue tant, étoient sans doute mieux instruites dans leur métier que celles-là, puisqu'elles se sont attirées des louanges de ces deux grands hommes. Elles ne les auroient pas sans doute méritées si elles eussent été aussi ignorantes que celles qui certifierent qu'une fem-

me n'étoit pas grosse, parce qu'elle étoit réglée, et qui furent la cause, par leur ignorance, qu'elle fut pendue à Paris, en 1666, avec son enfant de quatre mois qu'elle avoit dans ses entrailles.

Par ce que nous avons dit ci-dessus que l'artifice découvroit les ruses dont les filles usoient pour paroître vierges, lorsqu'elles ne l'étoient pas, il me semble que pour ne laiser rien échapper qui puisse servir à la curiosité du lecteur, nous devons examiner ici les moyens dont on peut découvrir la virginité fardée. Car souvent les filles font parade d'une vertu qu'elles n'ont pas, et se persuadent même qu'il est impossible de connoître ce qu'elles ont perdu en secret. Pour les détromper dans cette occasion, on fera un demi-bain de décoction de feuilles de mauve, de seneson, d'arroche, de branche-ursine, ect. avec quelques poignées de graines de lin et de semence d'herbes aux puces. Elle de-

meureront une heure dans ce bain, après quoi on les essuiera, et on les examinera 2 ou 3 heures après le bain, les ayant cependant faites observer de bien près. Si une fille est pucelle, toutes ses parties amoureuses seront pressées et jointes les unes aux autres; mais si elle ne l'est point, elles seront lâches, mollettes et pendantes, au lieu de ridées et de resserrées qu'elles étoient auparavant, lorsqu'elle vouloit nous en imposer.

CHAPITRE II.

S'il y a des remedes capables de rendre la virginité à une fille.

Saint Jerôme, écrivant à une fille dévote, que l'on appeloit *Eustachion*, et lui interprétant ce beau passage de l'écriture: *La vierge d'Israël est tombée, il n'y a personne qui la puisse relever*, dit dans

une autre langue ces mêmes paroles : *Je vous dirai hardiment, ma chere fille, que, bien que Dieu soit tout-puissant, il ne peut pas toutefois rendre la virginité à une fille qui l'aura une fois perdue ; il peut bien lui pardonner son crime, mais il n'est pas en son pouvoir de lui rendre la fleur de sa virginité qu'elle s'est laissé ravir.*

En effet, il n'y a point de remede que nos médecins aient pu inventer, ni d'artifices que nos courtisanes aient pu pratiquer, qui la puissent faire renaître. C'est une vertu qui s'éclipse une fois dans la vie, et que l'on ne voit après jamais plus paroître. C'est une liaison de parties qui étant une fois séparées ne se réunissent jamais comme elles étoient auparavant.

Parce qu'il n'y a point de signe qui la puisse clairement découvrir, il n'y a point aussi de remede qui la rétablisse quand elle est une fois perdue. Nous avons bien le pouvoir

de l'imiter et de faire une vierge masquée, pour ainsi dire, mais nous ne pouvons remettre le naturel, qui est quelque chose de plus cher et de plus précieux.

J'ai été long-tems à me déterminer; savoir, si un médecin devoit écrire ouvertement sur ces sortes de matieres ; mais après y avoir fait de sérieuses réflexions, j'ai été obligé par de puissans motifs à faire ce chapitre. Car le mépris et l'infamie que peut encourir une fille innocente qui se marie, lorsquelle est naturellement trop ouverte ; et une autre qui par fragilité s'est laissée aller aux persuasions d'un homme qui l'a trompée, sont de fortes raisons pour ne pas me taire sur ce chapitre. La paix des familles et la tranquillité de l'esprit d'un mari sont presque toujours rétablies par les remedes que nous avons dessein de proposer, c'est par eux encore que la volupté licite du mariage est fomentée, et que souvent la génération

est procurée, car il s'est vu des femmes qui ne pouvoient avoir des enfans que par les remedes que je proposerai dans la suite de ce discours.

Les hommes, pour parler en général, n'estiment la virginité d'une fille que par l'ouverture étroite de ses parties naturelles, par la polissure de son ventre, et par la rondeur de sa gorge. Souvent ils ne se mettent guere en peine de quelques gouttes de sang qui doivent couler dans les premieres caresses du mariage; et ils ne vont pas examiner tous les signes que nous avons rapportés au chapitre précédent, pour être assurés de la virginité des filles qu'ils épousent; il suffit que leurs femmes aient les trois qualités que nous avons remarquées ci-dessus, pour être bien reçues auprès d'eux. Si elles sont trop ouvertes, ou qu'elles aient la gorge trop lâche et trop mollette, quand elles seroient des *Agnès* et des *Catherines*, le chagrin les prend aussi-tôt, et la pas-

sion

sion insensée, que l'on appelle jalousie, s'empare en même tems de leurs esprits, et leur fait soupçonner des choses infames dont ces femmes sont tout-à-fait innocentes.

Pour donc éviter tous ces désordres qui ne sont que trop fréquens dans le monde, et qui ne troublent que trop-tôt la ta tranquillité du mariage, je rapporterai ici des remedes qui mettent à couvert les filles, et les femmes des mauvais préjugés que l'on pourroit avoir pour elles. Les premieres s'en pourront servir lorsqu'elles seront trop ouvertes, et qu'elles auront les mamelles trop pendantes, que d'ailleurs par foiblesse elles se seront abandonnées à leur passion indiscretes, et qu'elles auront été meres avant que d'être mariées. Les autres en pourront user pour plaire à leurs maris, et pour faciliter la conception dans leurs entrailles.

J'avoue que l'on peut abuser de ces remedes comme des choses les

plus excellentes du monde; mais on ne sauroit pourtant blâmer la nature, qui permet que le soleil échauffe la terre aussi-bien pour les aconits et pour les colchiquos, pour les dictames et les gentianes.

S'il se trouve donc qu'une fille naturellement étroite ait accouché secretément, et qu'elle veuille ensuite se marier, sans que son mari puisse s'appercevoir de sa foiblesse passée, le meilleur remede que je lui puisse donner dans cette occasion, c'est qu'elle soit chaste et pudique quatre ou cinq ans avant son mariage, qu'elle ne s'échauffe point l'imagination d'amourettes par des danses, des conversations et des lectures impudiques, et qu'elle vive enfin dans la modestie qui est bienséante aux filles qui se repentent. Je lui promets que son mari la prendra pour pucelle, et qu'il ne croira jamais avoir été trompé. Car si l'on fait réflexion sur l'histoire que nous avons rapportée au chapitre précédent,

d'une fille de 25 ans, du pays des Topinambous, nous n'aurions pas de peine à nous persuader que le remede que je conseille ici, ne soit le meilleur de tous ceux que l'on pourroit mettre en usage.

Mais pour celles qui sont naturellement fort ouvertes, qui ont le ventre ridé, les mamelles mollettes et pendantes, je suis d'avis qu'elles usent des remedes qui les resserrent et qui les rendent agréables à leurs maris.

La vapeur d'un peu de vinaigre, où l'on aura jetté un fer ou une brique rouge, la décoction astringente de gland, de prunelles sauvages, de myrrhe, de roses de provins, et de noix de Cypre, l'onguent astringent de Fernel, les eaux distilées de myrrhe, sont tous des remedes qui resserrent les parties naturelles des femmes qui sont trop ouvertes.

Pour remédier à ce défaut, que quelques médecins veulent que l'on jette dans la matrice un lavement

astringent, fait de la décoction des choses que nous avons proposées ci-dessus : mais je ne conseille pas l'usage de ce remede, à moins qu'une femme n'ait fait de fâcheuses couches, et qu'elle ne soit toute ouverte par les efforts qu'elle y auroit soufferts ; autrement ces liqueurs astringentes pourroient causer des douleurs et des tranchées insupportables, si elles étoient une fois renfermées dans ces parties-là, et qu'elles n'en pussent sortir, ainsi que l'expérience me l'a quelquefois fait connoître.

Ne seroit-il pas permis à une fille, qui a passé quelques années de sa vie dans les voluptés illicites, de rassurer le premier jour de ses noces l'esprit de son mari, en prenant un peu de sang d'agneau, qu'elle auroit fait sécher auparavant et en le mettant dans le conduit de la pudeur, après en avoir formé deux ou trois petites boules? Ne lui seroit-il pas permis, dis je, pour conserver la paix dans sa famille, de faire tous

ses efforts pour paroître sage à l'égard de son mari?

Mais l'envie de paroître pucelle va quelquefois jusque là même, que l'on ne craint point de s'exposer aux douleurs les plus cuisantes; car il s'est souvent trouvé des courtisanes qui se sont ulcéré les parties naturelles pour être estimées vierges, quand elles ont voulu se lier licitement avec un homme.

Le ventre est quelquefois si défiguré de rides et de cicatrices après un accouchement, que celles que l'on estime filles n'osent se marier à cause de ces défauts? cela les oblige souvent à mener une vie débauchée, et à passer le reste de leurs jours dans des voluptés illicites. Les femmes mêmes ont de la honte de se laisser voir en cet état à leurs maris, et ainsi quelquefois elles se privent des douceurs du mariage, et de la naissance de plusieurs enfans.

Afin donc que ces filles puissent

abandonner leur façon de vivre déshonnête et impudique, et qu'elles se marient avantageusement, que les femmes n'aient plus de scrupule dans le mariage, je veux bien écrire ici ce que j'ai appris d'un médecin le plus fameux de toute l'Italie.

On prendra quarante pieds de mouton, dont on brisera les os, et après les avoir fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau, l'on prendra avec une cuiller ce qui nagera par-dessus, à quoi l'on ajoutera deux gros de sperme de baleine, deux onces de graisse fraîche de pourceau femelle, autant de beurre frais sans sel; on fera fondre tout cela dans un pot de terre vernissé, et après que l'onguent sera refroidi, on le lavera avec de l'eau rose jusqu'à ce qu'il blanchisse; on le mettra ensuite dans une boîte de verre pour en user selon la nécessité.

Après que la personne se sera servie de ce remede, elle s'appliquera

sur le ventre une peau de chien ou de chevre ; préparée de cette façon ; que l'on appelle peau d'occagne ; on prendra deux onces de chacune de ces huiles ; savoir, d'amandes douces, de millepertuis, de myrril ; on les lavera avec de l'eau rose, et après avoir été ainsi préparées, l'on en joindra une de ces peaux parfumées, que l'on apporte ordinairement d'Espagneou d'Italie. On la laissera humecter pendant toute une nuit, et le lendemain on la frottera fortement entre les mains pendant une heure; et après l'avoir ensuite pendant deux jours entiers exposée à l'air, où le soleil ne donne pas, on prendra la mesure du ventre pour la couper, et puis on l'appliquera principalement pendant la nuit. Si quelques semaines se passent sans que les cicatrices s'effacent, on doit prendre de l'huile de myrrhe, qui en adoucissant la peau, en emporte les taches avec plus de force, sans l'endommager : si l'on veut que ce

remede soit plus fort, on ajoutera à cette huile de suc de citron, et un peu du sel ammoniac; et par une forte agitation l'on en fera un onguent.

Il ne me reste qu'à remédier au défaut d'une grosse gorge mollette, qui fait quelquefois soupçonner une fille d'être lascive et d'aimer le vin, car il y en a qui portent comme deux coussins sur la poitrine, et qui sont tellement embarrassées quand elles veulent agir, qu'à peine peuvent-elles faire jouer leurs bras. C'est peut être pour ce sujet, si nous en croyons l'histoire, que les Amazones se brûloient l'une des mamelles, pour être ensuite plus agiles et plus adroites.

Outre les remedes que nous avons allégués ci-dessus, qui peuvent servir à diminuer la gorge, on peut encore user de gros vin rouge ou d'eau de forge, dans laquelle on aura fait bouillir du lierre, de la pervenche, du mirrhe, du persil et

de la ciguë même, sans appréhender la mauvaise qualité de cette derniere plante, notre ciguë étant bien différente de celle des Athéniens, avec le suc de laquelle ils firent mourir le plus sage des hommes, comme l'oracle l'avoit nommé.

Il y en a qui se servent de formes de plomb pour diminuer les mamelles. En effet, c'est un bon remede pour ces sortes de défauts: mais si l'on a auparavant humecté le dedans du plomb avec de l'huile de jusquiame, le remede sera encore plus excellent : car cette huile a une vertu particuliere pour diminuer la gorge et pour la faire endurcir: elle s'oppose même à la génération du lait après l'accouchement,

Mais afin qu'il n'arrive point d'accident de l'usage de tous ces remedes, je répéterai ici ce que j'ai-conseillé ailleurs aux filles et aux femmes, c'est qu'il n'en faut user pour la gorge ni pour les parties

naturelles, que trois ou quatre jours après les regles, et huit jours auparavant. Et les femmes qui ont depuis peu accouché, ne doivent s'en servir que sur la fin de leurs vuidanges; ce qui peut arriver aprés le trentieme ou le quarantieme jour de leur accouchement.

CHAPITRE III.

A quel âge un garçon et une fille doivent se marier.

IL ne faut pas s'étonner si nous sommes mortels, puisque nous sommes composés de parties différentes et si opposées entr'elles. Les élémens qui se font tous les jours la guerre en nous-mêmes, sans que nous nous en appercevions, et la chaleur naturelle qui dissipe incessamment l'humeur radicale qui nous soutient, sont les deux causes de la fin

où nous courons avec précipitation. Notre chaleur agissant toujours sur notre humidité, la consume et la détruit peu à peu; bien que comme le feu d'une lampe finit par la dissipation de l'huile qui la fomente, notre chaleur s'éteint aussi par le défaut de l'humidité qui la conserve. L'air, les alimens et les boissons ne sont point suffisans pour le réparer éternellement, s'ils le font, ce n'est que pour un temps, et les parties qui entretiennent notre feu venant à vieillir, se lassent enfin d'agir incessamment de la même sorte, et de recevoir en même tems ce qui les fait subsister et ce qui les fait périr.

La nature, prévoyant bien la perte du monde, si en quelque façon elle n'y mettoit ordre, donna, dès le commencement des siecles, à l'un et l'autre sexe, un admirable assemblage des parties pour produire leur semblable, et en même tems des feux secrets pour les perpétuer Ce fut dans la naissance du monde qu'elle

établit cette douce société de vie, et qu'elle ne fit pas seulement une jonction de deux corps, mais un agréable mêlange, des ames qui les animoient. Le mariage qui est presque aussi vieux que le monde, est cette source d'immortalité, et le plus important état des hommes, puisque sans lui les villes et les républiques seroient abandonnées.

ARTICLE I.

Eloge du mariage.

JE ne veux point faire ici l'éloge du mariage, il est assez recommandable par l'institution que Dieu en fit dans le paradis terrestre, et par la fin que l'église s'y propose. Si Adam dans l'état d'innocence avoit besoin d'un aide, comme le marque l'écriture, nous ne devons pas être malheureux

malheureux par une alliance qui rendit heureux notre premier pere ; et nous aurions tort de croire, selon lap ensée de quelques-uns, qu'il répandit le mal dans tout l'univers, quand il eut ordre de remplir la terre d'hommes, et de les multiplier. Je ne veux pas encore dire que ce fut à des noces que JESUS-CHRIST fit son premier miracle ; que le mariage sert de figure à l'union de JESUS-CHRIST avec l'église. Et je puis parler ainsi aux personnes mariées.

Mariés, pensez en tout lieu,
Que vous êtes la sainte image
De l'admirable mariage
De l'église et du fils de Dieu.

De plus, que c'est un mistere, au rapport de S. Paul, que l'on appelle Dieu du nom d'époux dans les cantiques, et que Jérémie même, pour parler à la façon des hommes, fait Dieu marié, et nous le représente en cet état. Toutes ces pensées sont

trop communes, et elles ont été trop souvent rebattues.

Mais je puis dire qu'il n'y a point d'état dans la vie qui soit plus honorable que le mariage, puisque c'est une condition qui fait incessamment des présens à l'église et à l'état; et que selon cette pensée, notre incomparable Monarque qui ne laisse rien échapper pour rendre les peuples heureux, et son royaume abondant, a fait depuis peu, à l'imitation des romains, déclaration, par laquelle il veut que les peres de dix enfans soient exemps des charges publiques; et qu'outre cela, ils reçoivent encore de sa liberalité ordinaire, une pension considérable.

En effet, les enfans sont des faveurs du Ciel, par l'aveu même de *S. Jerôme*, qui éleve si haut la virginité. Et dans le vieux testament le mariage est si fort estimé, qu'il a l'avantage d'être par dessus les autres états de la vie; si bien qu'il est aisé de juger par-là que dans l'ancienne

loi on le préféroit à la virginité, et que la stérilité des femmes y passoit pour une espece d'opprobre.

L'église aujourd'hui nous montre bien la grandeur du mariage et de la génération, lorsqu'elle comble de graces les mariés. Cependant la question est encore aujourd'hui problématique, savoir lequel des deux états on doit le plus estimer, ou de celui du mariage, ou de celui de la continence ; et c'est une chose bisarre que dans le siecle où nous sommes, nous voyons des approbations et des privileges pour l'un et pour l'autre parti. *Charles Chausse*, *sieur de la Terriere*, écrivit en 1625 de l'excellence du mariage contre la continence, et le *sieur Ferrand* écrivit ensuite contre ce livre, de la continence contre le mariage. Les choses n'étoient pas en cet état du tems de *S. Jerôme*, puisque ses amis supprimerent son livre de la virginité que nous voyons aujourd'hui parmi ses ouvrages, parce qu'il étoit opposé

aux desseins de l'église. Cependant nous savons que de saints personnages ont choisi le mariage comme un état le plus honnête de la vie, témoins *S. Pierre*, *S. Clément Alexandrin*, maître d'*Origene*; *Novat*, Prêtre de Cartage en Afrique, *S. Hilaire*, *S. Grégoire de Nice*, *Tertulien*, et plusieurs autres qui ont cru pouvoir recevoir plus de graces du Ciel par le moyen de ce sacrement, que par la voie de la continence.

Les Juifs et les chrétiens estimoient donc beaucoup plus le mariage que la virginité, et ces derniers ne donnoient jamais de charge de magistrature aux hommes qui n'étoient point mariés. Les payens mêmes ont fait des loix à son avantage. Car les Spartiates d'un côté instituerent une fête où ceux qui n'étoient pas mariés étoient fouettés par des femmes, comme indignes de servir la république et de contribuer à son bonheur et à son progrès. Les romains,

d'un autre côté, couronnoient la tête de ceux qui l'avoient été plusieurs fois, et dans leurs réjouissances publiques, ceux qui avoient été souvent mariés, paroissoient avec une palme à la main, comme chargés d'autant de victoires que les *Césars*, ayant contribué à la grandeur de la république aussi-bien qu'eux, par le nombre des soldats qu'ils lui avoient donnés. C'est pour cette raison, au rapport de *saint Jerôme*, qu'ils couronnerent un homme de lauriers, et qu'ils voulurent que dans la pompe funebre, il accompagnât le corps de sa femme, la palme à la main et la couronne sur la tête, et puisqu'il étoit fort raisonnable, ajoute t-il, qu'ayant été marié vingt-fois, et sa femme vingt-deux, il fût mené comme en triomphe à son enterrement.

ARTICLE II.

L'âge le plus propre au mariage.

TOUTE sorte d'âge n'est point capable de goûter les douceurs du mariage. Les premieres et les dernieres années ont leurs obstacles; et si les enfans sont trop foibles, les vieillards sont trop languissans. Le milieu de notre vie est l'âge le plus propre à *Vénus*, qui, comme *Mars*, ne demande que de jeunes gens, pleins de feu, de santé et de courage.

Les médecins ont des opinions différentes sur la division de notre vie. Les uns la partagent en quatre âges, d'autres en cinq, et d'autres en plusieurs parties. Mais à considérer la chose de bien près, les années ne font pas les âges; c'est la force et le tempérament qui les

distinguent. Une fille peut faire un enfant à dix ou douze ans, parce qu'elle est forte et robuste, au lieu qu'une autre n'en sauroit faire un à dix-huit ou vingt, à cause de la foiblesse de ses parties, et de la sécheresse de son tempérament. Néanmoins, on doit se déterminer sur cette matiere, afin que les jurisconsultes, qui ont besoin de la division des âges, puisse juger sainement des affaires qui leur appartiennent.

Le sentiment le plus suivi est celui qui divise notre vie en cinq périodes ; le premier est l'adolescence, qui dure depuis notre naissance jusqu'à l'âge de 25 ans, après quoi nous ne croissons plus. Depuis 25 ans jusqu'à 35 ou 40 est la fleur de l'âge de l'homme, et c'est ce qu'on appelle la jeunesse, et dure jusqu'à 49 ou 50 ans ; c'est le tems que l'on se trouve de même force et de même tempérament : le quatrieme âge est la premiere vieillesse

qui dure jusqu'à 65 ans, et enfin l'âge décrépit qui accompagne les hommes jusqu'à la mort.

L'adolescence est encore divisée en plusieurs parties, entre lesquelles l'enfance tient le premier lieu; elle commence depuis notre naissance jusqu'à 3 ou 4 ans, lorsque nous avons appris à parler. La puérilité la suit, qui se termine à 10 ans. L'âge de discrétion vient après, que quelques-uns nomment puberté, qui dure jusqu'à 18 ans; et enfin l'adolescence, qui prend le nom de tout ce tems-là, va jusqu'à 25.

L'enfance et la puérilité ne savent ce que c'est que de produire des hommes, et bien qu'il y ait quelques historiens qui pourroient rendre cela douteux par une histoire qu'ils font d'un enfant de sept ans qui engrossa une fille, cependant parce qu'il ne s'en trouve qu'un exemple dans l'antiquité, et que d'ailleurs la génération est incompatible avec la foiblesse de cet âge, il me sera permis de demeurer

dans mon sentiment, et d'exclure les enfans du nombre de ceux qui peuvent engendrer.

Je ne dirai pas la même chose de ceux qui ont atteint l'âge de discrétion ; car dès que la voix se change et qu'elle se grossit par la chaleur naturelle qui s'augmente dans la poitrine, que l'on commence à sentir le bouc par des vapeurs désagréables qui s'élevent de la semence, que le poil vient aux parties naturelles, et que l'on y sent des chatouillemens réitérés, c'est alors, dis-je, qu'un jeune homme est embrasé par l'ardeur de l'amour, et que les parties naturelles se disposent aux caresses des femmes.

Les médecins, qui considerent incessamment les actions de la nature, ne peuvent se déterminer exactement sur l'âge que doivent avoir les hommes et les femmes pour se joindre amoureusement et pour engendrer; il y a tant de diversités de tempéramens et de vigueur dans les hom-

mes, et dans les parties qui servent à la génération, qu'il est impossible de prononcer juste sur cette matiere. Ce que l'on peut dire en général, c'est que l'on commence à engendrer depuis dix ans jusqu'à dix-huit; mais on n'en sauroit marquer exactement l'année en particulier.

Nous lisons dans nos observations de médecine, qu'il y a eu des hommes qui ont été peres à dix ans, et qu'il s'est trouvé des femmes de neuf ans qui ont mérité le nom de mere. *Joubert* médecin de Montpellier, et l'un des savans hommes de son tems, a vu en Gascogne *Jeanne de Peirie* qui fit un enfant à la fin de sa neuvieme année : cette histoire n'est point seule, je pourrois en rapporter beaucoup de semblables qui sont arrivées en France et dans les régions chaudes, si celle que nous a laisé par écrit *saint Jerôme* ne suffisoit pour confirmer ce que je dis. Il nous assure qu'un enfant de dix ans engrossa une nourrice

avec laquelle il coucha quelque tems.

J'avoue pourtant que ces sortes de prodiges sont rares dans le monde, et qu'il faut souvent des siecles pour en produire de semblables; mais la marque la plus assurée d'être en état d'engendrer, c'est, selon l'avis des médecins, lorsqu'un homme peut jeter de la semence, et que les regles paroissent à une fille; ce sont alors des signes évidens que la nature a fournis à l'un et à l'autre sexe de quoi se perpétuer. Ces épanchemens d'humeurs ne paroissent que rarement à neuf ou dix ans, on ne voit même guere de filles de douze ans et de garçons de quatorze, capables d'obéir à l'amour et de produire cette matiere dont se forment les hommes. Cela arrive le plus souvent aux filles de quatorze ans, et aux garçons de seize, car en ce tems-là tout ne respire que production; c'est le printems de la vie et l'une des saisons les plus douces qu'aient les

hommes. Une fille seroit bien lente ; à seize ans si elle n'étoit capable de se perpétuer par la production d'un enfant, et un garçon de dix-huit ans seroit bien froid, si étant couché avec elle, il lui étoit impossible de prendre des plaisirs amoureux. Enfin, on peut conclure de tout ce que je viens de dire, que l'âge le plus prompt à faire des enfans est celui de dix ans, et le plus tardif celui de seize ou de dix-huit.

Sur ce que les femmes sont plutôt prêtes à engendrer que les hommes, quelques médecins ont soutenu qu'elles étoient d'un tempérament plus chaud ; car si, parlant en général, disent-ils, elles ont plus de sang, elles ont aussi plus de chaleur, puisque la chaleur naturelle réside d'avantage où il y a plus de cette humeur.

D'ailleurs on remarque, ajoutent-ils, que les femmes sont plus ingénieuses et plus agissantes que les hommes, parce qu'ayant plus de





sang, elles ont aussi plus d'esprits, qui sont la cause de leur activité. Elles ont encore plutôt du poil aux parties naturelles, il s'en est vu qui n'étoient presque pas entrées dans l'âge de discrétion, à qui la nature commençoit à voiler leurs parties naturelles par le poil qu'elle y faisoit naître : ces mêmes femmes croissent et vieillissent encore plutôt, parce que la chaleur agissant plus fortement sur leurs corps que sur ceux des hommes, elle en avance aussi plutôt les actions, et en dissipe plutôt les humidités.

Au reste, elles sont beaucoup plus amoureuses que les hommes : et comme les passereaux ne vivent pas long-tems, parce qu'ils sont trop chauds et trop susceptibles de l'amour, les femmes aussi durent beaucoup moins, parce qu'elles ont une chaleur dévorante qui les consume peu-à-peu. Il se trouve encore aujourd'hui des *Messalines*, qui, par l'excès de leur chaleur, seroient en

état de disputer avec plusieurs hommes des plus vigoureux, lequel des deux est le plus chaud. En effet, elles souffrent le froid avec plus de constance; et si la chaleur naturelle qu'elles ont abondamment, ne s'opposoit au froid de l'hiver, nous verrions autant de femmes que d'hommes se plaindre de la rigueur de cette saison.

S'il m'étoit permis de m'éloigner un peu de la matiere que je traite, il me semble que je n'aurois pas de peine à prouver le contraire de ce que l'on dit du tempérament des femmes: je ferois voir que la grande quantité de sang vient plutôt de la médiocrité de la chaleur que de son excès: que les femmes sont plutôt légeres qu'ingénieuses; que si elles engendrent et vieillissent plutôt, c'est aussi une marque de foiblesse de leur chaleur; que l'excès de l'amour ne peut être principalement attribué à la force de cette même chaleur, mais à l'inconstance de

leur imagination, ou plutôt à la providence de la nature qui les a faites pour nous servir de jouet après nos plus sérieuses occupations. Après tout, si elles ne sont pas si susceptibles du froid, il ne faut en chercher la cause que dans leur embonpoint ordinaire, qui s'oppose incessamment à la pénétratiou des qualités les plus actives.

L'homme au contraire agit avec plus de fermeté, se nourrit avec plus de bonheur, se défend avec plus de courage et de présence d'esprit, raisonne avec plus de force, et contribue à faire un enfant avec plus de promptitude. C'est lui principalement qui agit dans la génération, où il se communique soi-même, et qui par ses autres actions de corps et d'esprit, donne par-tout des marques de sa force et de sa chaleur, au lieu que la femme ne fait que souffrir les impressions que l'homme veut lui donner, et souvent elle n'est pas si-tôt prête que lui à donner

de quoi former un homme. En un mot, elle n'est faite que pour concevoir, pour allaiter et pour élever ses enfans.

De plus, un mâle est plutôt accompli dans le sein de sa mere qu'une femelle : il s'agite avec plus de force et vient au monde un peu plutôt ; ce que l'on doit attribuer à la force de sa chaleur et de son tempérament, car c'est à cette même chaleur à perfectionner et à avancer plus promptement les choses, par-tout où elle se trouve plus abondante ; et par cette même raison, on ne voit presque jamais vivre de jumeaux de différent sexe. Il y a trop d'inégalité de chaleur et de tempérament, quand ils se trouvent tous deux embarrassés dans les mêmes liens,

Mais reprenons la matiere que nous avons laissée pour faire une digression qui ne me paroît pas inutile ; je dirai maintenant, pour continuer à parler des âges des hommes que les jurisconsultes qui, dans ces sor-

tes de matieres, ne suivent pour l'ordinaire que le sentiment des médecins, ont fixé un tems pour le mariage au milieu de l'âge de discrétion; et parce que ceux-là sont extrêmement rares qui commencent à engendrer à neuf ou dix ans, aussi-bien que celles qui ne-pourroient le faire à seize ou dix-huit; ils ont déterminé l'âge de quatorze ans pour les garçons, et de douze pour les filles, ces années se rencontrant dans le milieu de la puberté; si bien que ceux qui sont au-dessous de ces derniers âges sont estimés pupilles: et la loi ne permet pas qu'ils soient accusés d'adultere, ni qu'ils puissent se marier. Si quelqu'un la viole par un mariage prématuré, les juges déclarent ce mariage nul et invalide, et mettent ceux qui l'auroient contracté au même état qu'ils étoient auparavant, parce qu'il est, disent-ils, de l'essence du mariage d'être en état de faire un enfant, et que ceux qui sont au-dessous de ces âges, ne

sont pas présumés en être capables.

Les politiques qui considerent la durée d'un état florissant, ne sont pas du sentiment des jurisconsultes pour le tems qu'il faut marier les jeunes gens. Ils savent que ce n'ess pas seulement la bonté du climat, la fertilité de la terre, ni les richesses des habitans qui font un monarque redoutable, mais la santé et la vigueur des peuples qui lui appartiennent. L'âge de douze et de quatorze ans est un âge trop foible pour faire un présent à l'état d'hommes spirituels et robustes, et ces mêmes politiques apprennent des médecins qu'il faut un âge plus avancé pour engendrer des hommes capables de gouverner un royaume, ou de ménager une république.

En effet, le ventre d'une femme est trop étroit à cet âge-là pour engendrer des enfans bien faits; ses parties internes ne sont pas asez larges pour les porter à terme, et une femme si jeune ne peut suffire tout

ensemble et à son propre accroissement et à la nourriture de son enfant. Ses couches doivent être ordinairement funestes, et doivent lui faire appréhender de perdre la vie en la donnant à un autre. Les Brasiliens sont bien plus sages que nous; ils ne marient jamais leurs filles qu'elles n'aient eu leurs regles, parce que c'est par-là que la nature leur marque qu'elles sont en état de porter des enfans. D'ailleurs un jeune homme a l'esprit et le corps trop foible à l'âge de quatorze ans; sa semence n'est ni assez cuite, ni assez digérée pour produire un enfant fort et spirituel: et s'il est alors capable d'engendrer, les enfans qui en viennent sont ou trop petits, ou trop délicats. *Platon* et *Arristote*, ces deux grands génies de l'antiquité, ne permettoient pas de se marier avant l'âge de trente ans: et presentement une personne n'oseroit se marier avant ce tems-là sans le consentement de son pere et de sa mere. Ce qui obli-

gea *Gratien* à faire une loi, par laquelle il établissoit la perfection d'un homme à cet âge-là. Car c'est alors que l'on ne croît plus, que la chaleur naturelle ne s'occupant plus à dilater les parties du corps de l'homme, elle s'emploie seulement à se conserver et à fomenter ses parties amoureuses pour produire avec plus de force une matiere capable de perpétuer son espece.

Le meilleur est de suivre là-dessus le sentiment le plus commun, c'est-à-dire, d'estimer parfait un homme à vingt-cinq ans, et une fille à vingt. C'est alors qu'ils sont tous deux plutôt en état de se marier que dans un âge moins avancé; car pour parler de cet homme, il ne lui manque rien à cet âge-là pour contenter une femme; ses parties naturelles ont les dimensions qu'elles doivent avoir pour bien agir dans les embrassemens amoureux; sa semence est féconde, les esprits qui doivent servir à la génération, s'engendrent alors

en plus grande abondance, et sa verge est presque toujours en état de fournir de quoi faire un homme contre la volonté même de celui qui la porte. Enfin, cet homme doit d'autant plutôt se marier, qu'il est d'un tempérament chaud et humide, d'un sang bouilant, bilieux et mélancolique : qu'il a la taille médiocre, la tête grosse, les yeux étincelans, le nez gros, la bouche bien fendue, les joues teintes de sang et le menton arrondi. L'on en doit à proportion dire autant d'une fille de vingt ans, qui, à l'imitation de cette *Fabiola* dont parle *saint Jerôme*, ne peut vivre sans jouir des plaisirs de l'amour et sans suivre le conseil que l'église donne en se mariant.

En effet, l'âge de douze ou de quatorze ans est un âge trop tendre pour souffrir le joug du mariage : il faut des personnes fortes et robustes, si elles veulent y avoir du contentement.

ARTICLE III.

De la conception, de la grossesse et de l'enfantement.

LORSQU'UNE femme a conçu, elle a suivi en cela le conseil que l'église lui a donné en la mariant, elle a exécuté les ordres de la nature. Mais je ne sais par quel malheur ordinaire à l'amour elle paroît plus abattue qu'auparavant. Tout lui déplaît, elle ne mange point, et si elle met quelque chose dans sa bouche, ce sont des choses hors de l'usage commun des hommes, encore les rejettent-t-elle dès qu'elle les a prises. Les meilleurs alimens lui font mal au cœur; elle n'en peut même souffrir la fumée. Les nuits lui sont inquietes, son sommeil est interrompu, et quelquefois accompagné de la maladie que l'on appelle *incupe*,

comme s'il ne suffisoit pas que le corps pâtit, sans que l'ame eût encore ses peines. La vapeur d'une chandelle éteinte est insupportable à cette même femme qui souffre de tems en tems de légers tremblemens par tout le corps. Le ventre lui fait mal et s'applatit, si bien qu'il y a lieu de croire, selon le proverbe, *qu'en ventre plat, enfant il y a.* Souvent le ventre demeure paresseux, et cette paresse lui cause pour l'ordinaire des tranchées. Les graces ne sont plus sur son visage, ses yeux sont languissans et meurtris : et le feu dont l'amour se servoit autrefois pour des conquêtes, les a abandonnés pour quelque tems. Elle ne peut marcher qu'elle ne boite et qu'elle ne ressente d'extrêmes douleurs aux reins, aux cuisses et aux jambes. Enfin, dans la langueur où elle est, elle souffre sans cesse pour avoir trop aimé. Ces incommodités la font presque repentir de s'être alliée à un homme, si elle n'espéroit au bout

de neuf mois de récompenser ses souffrances par la joie d'un enfant qui lui doit venir.

L'expérience nous apprend qu'une femme grosse est plus amoureuse au commencement de sa grossesse qu'auparavant. Beauconp plus de sang et d'esprits occupent ses parties naturelles ; et si on la baise en ce tems-la, c'est de l'eau que l'on jette sur le feu d'une forge, qui plus il est arrosé, plus il est ardent.

Les françois ne sont pas si retenus à caresser les femmes grosses que quelques autres nations. Il y a même des médecins qui sont d'avis que l'on doit baiser avec plus d'ardeur pour obéir aux loix de la nature, qui les rend alors plus amoureuses. Mais à dire le vrai, si nous suivons le sentiment d'*Hypocrate*, elles font de plus véhémentes couches, quand elles ne sont point caressées pendant leur grossesse ; et nous voyons souvent arriver des accidents funestes aux femmes qui se divertis-

sent

sent avec un homme, quand elles sont grosses; car si elles ne font pas de fausses couches; au moins deviennent-elles grosses une seconde fois.

Les femmes du Brésil sont bien plus retenues que nos Françaises, puisque dès qu'elles se sentent grosses, elles se séparent de la compagnie de leurs maris. Elles n'appréhendent pas que les fortes secousses de l'amour ébranlent un enfant qui est fort délicat dans ses premiers mois, et que les regles, qui sont souvent provoquées par la chaleur que les baisers réitérés excitent dans les parties naturelles d'une femme, l'étouffent et le suffoquent. Il ne peut même s'en débarrasser sur la fin de sa prison, lorsqu'il est plus robuste. Les liens qui le tiennent saisi se relâchent par sa pesanteur, aux moindres efforts amoureux de la mere; et il est ainsi contraint de perdre la vie en naissant avant le tems, lui qui ne l'a presque pas encore reçue.

Quoique la plupart des médecins,

après *Hypocrate*, disent que la matrice est tellement fermée après la conception, qu'il n'est pas possible d'y faire entrer la pointe d'une aiguilles; nous sommes pourtant persuadés du contraire, car on sait qu'elle se décharge souvent de ses humidités superflues, et que les femmes sont engrossées une seconde fois. Nous ne manquons pas de femmes qui nous ont instruit des pertes rouges ou blanches qu'elles font dans les premiers mois de leur grossesse, et nous avons des exemples de superfétations, et peut-être plus souvent que nous ne le pensons; car les jumeaux qui naissent enveloppés de membranes différentes, et qui sont attachés à un seul arriere-faix, sont d'ordinaire autant de superfétations dont on ne s'apperçoit pas. Toute la Rochelle a su la superfétation de *Mademoisselle Louveau* qui, quelque-tems après avoir accouché d'une fille, montant à cheval pour aller à la campagne, elle y accoucha d'un garçon vingt-neuf jours

après ses premieres couches. La fille vécut sept ans, et le garçon ne vécut que sept jours.

Les femmes seroient trop malheureuses, si la douleur et les autres peines ne les abandonnoient point pendant leur grossesse. Une femme grosse qui a demeuré pendant trois ou quatre mois dans des langueurs extrêmes, dans des dégoûts et des vomissemens continuels, jouit présentement d'une santé parfaite. Elle ne se souvient plus d'avoir été incommodée ; et si elle ne se sentoit dans ses entrailles quelques petits mouvemens comme des fourmis, elle ne s'imagineroit pas d'être grosse. Mais cette santé ne dure pas longtemps ; car dès que l'enfant aura de la force, ses douleurs se renouvelleront ; et en touchant son pouls qui lui bat fort, on diroit qu'elle a la fievre. Enfin le tems d'accoucher s'approche, l'enfant lui frappe le coté, les eaux commencent à couler pour humecter et élargir le passage ; et

si l'accouchement n'est malheureux ; en moins d'une heure elle se délivre. C'est alors que l'on doit considérer la pudeur d'une femme qui accouche, et que l'on doit avoir pour elle et de la pitié et de la vénération à cause du mal qu'elle souffre et du péril où elle est exposée, et aussi à cause de l'honneur qu'elle a d'être l'origine et la source des beaux ouvrages de la nature.

On a soin, d'un côté, de l'enfant ; on lui coupe le cordon le plus long que l'on peut, si c'est un garçon, et le plus court, si c'est une fille. Tout cela se fait par ordre de la matrône, qui s'imagine, que le membre d'un garçon en deviendra plus grand, et que la fille en sera plus étroite ; après cela on lui donne du beurre et du miel fondus, pour s'opposer aux douleurs de ventre auxquelles l'enfant est sujet après être né, et pour vuider les excrements noirs qui sont dans ses boyaux il y a long-temps. D'un autre côt

on soulage la mere ; on lui serre d'abord doucement le ventre, et l'on étuve avec du vin tiede ses parties naturelles. En un mot, on y apporte tous les soins qu'on a accoutumé d'apporter aux femmes nouvellement accouchées.

ARTICLE IV.

Si la nature a fixé un tems pour accoucher.

Les médecins et les jurisconsultes agitent cette même question, et les uns et les autres l'examinent avec beaucoup de soin. Les jurisconsultes veulent être assurés d'un temps fixe pour la naissance des enfants, afin de partager justement un patrimoine, et de n'en pas faire héritier un enfant qui ne seroit pas légitime. Et parce que ceux-ci ne jugent que sur le sentiment des médecins, je veux bien rapporter ici en peu de mots

ce que la plupart en pensent. Mais avant que de dire quelque chose d'assuré sur cela, il me semble qu'il est à propos de répondre d'abord à quelques difficultés qui se présentent.

Quelques médecins ont fait des livres exprès, où ils prétendent prouver qu'il n'y a point de temps déterminé pour la naissance des hommes, et que la nature étant la maîtresse d'elle-même, avance ou retarde le tems des couches quand il lui plaît. En effet, ceux qui sont dans ce sentiment, ne manquent ni de raisons, ni d'autorité pour faire valoir leur opinion; car ils disent que, les tempéramens des hommes étant presque infinis, les enfans qui ont le plus de chaleur sont plutôt formées dans les entrailles de leur mere, et naissent aussi plutôt; ainsi qu'il y en a qui viennent au monde à six mois, comme fit *Livia*, femme d'*Auguste*, selon le sentiment des médecins de ce tems-là; et d'autres qui, ayant moins de vigueur, ne peuvent naître qu'après

plusieurs mois, témoins *Rufus* que *Vstilia* fit a onze mois, et l'enfant dont une femme de soixante ans accoucha, lequel demeura dans les flancs de sa mere pendant quinze mois, si nous en voulons croire *Masse*.

Ils disent encore qu'une femme qui a la matrice petite et étroite, et qui d'ailleurs a fort peu de nourriture pour donner à son enfant, ne s'auroit s'empêcher d'accoucher à six ou sept mois, au lieu qu'une autre qui sera grande et bien nourrie, portera son enfant jusqu'à dix ou douze mois.

Ils ajoutent que la femme participant de la nature des animaux, qui font beaucoup de petits d'une seule ventrée, et de la nature de ceux qui n'en font qu'un, elle ne doit pas avoir un tems fixe pour accoucher: Que l'homme n'ayant point de tems determiné pour caresser sa femme, la nature n'en a point aussi de fixe pour le faire naître; qu'il n'en est pas de même des autres animaux

qui ont leur temps réglé pour faire leurs petits, si bien que l'on ne verra pas en hiver une linotte pondre et couver ses œufs. Qu'au reste l'autorité d'*Hypocrate* décide cette question, qui a été suivie des jurisconsultes; savoir, que les enfants peuvent naître depuis le septieme mois jusqu'à l'onzieme.

Mais si nous voulions examiner de près tous ces raisonnements, nous pourrions dire que bien que les femmes et les enfants aient des complexions fort différentes entr'eux, il y a lieu néanmoins d'être persuadé qu'une vieille *Espagnole*, et qu'une jeune *Laponoise*, accoucheroient naturellement l'une et l'autre au bout de neuf mois accomplis. Que l'on ne doit pas établir un sentiment sur ce que les femmes nous disent du nombre des mois de leur grossesse. Que la grandeur de la matrice devroit plutôt avancer ses productions que de les retarder. Qu'une femme qui a peu de sang, devroit accoucher plus

tard, ayant besoin de plus de tems pour perfectionner ce qu'elle porte dans ses entrailles ; et qu'enfin on ne doit pas regarder les défauts d'une partie, ni les erreurs de la nature pour établir un principe universel.

Nous pourrions encore dire que la nature des femmes n'est point entre la nature de ces différents animaux, et qu'*Averroës* s'est fort mal expliqué la-dessus : que quand les femmes font plusieurs enfans dans les mêmes couches, nous pouvons dire que ces accouchements sont contre les ordres de la nature, qui a prescrit aux femmes de n'en faire qu'un, ainsi que l'expérience nous le fait remarquer tous les jours. Après tout, que les femmes ont un tems aussi fixe pour accoucher, qu'ont les autres animaux pour faire leurs petits ; et qu'il ne faut pas confondre par un sophisme évident, la saison et le tems auquel nous caressons les femmes, et auquel elles conçoivent, avec le tems que la nature

garde comme inviolable pour la naissance des enfans.

Enfin nous pourrions opposer *Hypocrate* à *Hypocrate* même, et nous pourrions alléguer cette belle vérité qu'il nous a laissée par écrit; savoir, que la nature est toujours stable dans ses actions, et qu'il ne faut pas tant regarder ce qui arrive rarement pour établir une regle générale, que ce qui s'y passe communément.

Fortifions encore ce sentiment par d'autres preuves, et disons que si la nature garde une loi fixe dans les corps des bêtes lorsqu'elles sont pleines, et que cette même nature ne manque pas presque d'un jour à les irriter, pour mettre bas quand leur fruit a reçu tout l'accomplissement qui lui est nécessaire; on ne peut douter que l'homme, qui est le plus parfait de tous les animaux, ne soit réglé par les mêmes loix. La nature ne manque jamais d'observer un tems limité, quand il est question de guérir une tumeur, ou de finir une fievre.

Ses loix sont certaines et indubitables dans les crises; et les médecins ont passé pour des magiciens, qui ont remarqué ses mouvemens avec le plus d'exactitude. La grossesse est une espece de maladie : les accidens qui arrivent aux femmes grosses en sont comme les symptômes, et l'accouchement en est comme la crise et la fin. On ne dénie point à la femme les mouvemens fixes de la nature, quand il faut se défendre de quelque maladie qui l'oppresse : il n'y a que dans la grossesse et dans l'accouchement qu'on lui refuse ces ordres invariables, et parce que l'on observe que les accouchemens arrivent en divers tems, par des causes étrangeres qui les avancent ou qui les retardent, on est tellement prévenu là-dessus, que l'on prend l'ombre pour le corps, et le hazard pour la nature, si bien que l'on ne peut revenir de ce que l'on s'est une fois imaginé qu'il n'y a point de tems précis pour l'accouchement des femmes.

Au reste, puisque l'expérience nous montre que la plupart des enfans naissent depuis les dix derniers jours du neuvieme mois jusqu'aux dix premiers du dixieme, c'est-à-dire, dans l'espace de vingt jours, et qu'ils vivent presque tous ; que ceux qui naissent à sept ou huit mois sont toujours imparfaits ou valétudinaires, et que de vingt il n'en vit pas trois ; n'avouera-t-on pas que ces derniers naissent dans un temps que la nature n'a pas ordonné, et qu'ils sortent plutôt par quelque maladie des entrailles de leurs meres, que par les ordres secrets de cette admirable modératrice de l'univers.

C'est sans doute ce qui obligea les Romains à déclarer illégitimes les enfans qui naissoient avant les neuf mois accomplis, et c'est ce qui, par arrêt du parlement de Paris, fit débouter un pere de la succession de son enfant, bien qu'après être né il eût reçu le baptême.

Ceux qui ont fait de sérieuses réflexions

flexions sur le mouvement de la nature dans les accouchemens des femmes, et qui se sont long-tems appliqués à observer toutes les petites circonstances et de la grossesse et des couches, découvrent aisément la difficulté de cette question. Ils ont remarqué, comme j'ai fait dans les hôpitaux et par-tout ailleurs, que la nature conserve toujours un tems fixe et déterminé pour les accouchemens qui se font selon ses ordres, et que les enfans les plus accomplis et les plus tempérés naissent toujours dans les dix premiers jours du dixieme mois, et le plus souvent à la même heure du jour qu'ils ont été faits : les autres naissent, comme je l'ai déja dit, depuis le vingtieme jour du neuvieme mois jusqu'au dixieme jour du dixieme mois ; c'est-à-dire, depuis le deux cent cinquante-cinquieme jour de leur conception, jusqu'au deux cent soixante-quinzieme ; bien qu'il y en ait d'autres qui naissent quelquefois plutôt ou

plus tard, quand il y a quelque cause étrangere qui en avance ou en retarde la naissance.

Je pourrois prouver cette vérité par beaucoup d'histoires que m'ont fournies mes amis sur ce sujet, si je n'en avois des domestiques; six enfans que ma femme a faits, ont demeuré dans les flancs de leur mere depuis le deux cent cinquante-sixieme jour, jusqu'au deux cent soixante-dixieme, c'est-à-dire, qu'ils sont tous nés sur la fin du neuvieme mois, ou au commencement du dixieme, si nous comptons les accouchemens par les mois de lune, comme le prétendent la plupart de nos médecins.

Mais la preuve incontestable de cette question, ne peut être prise d'ailleurs que de la naissance de Jesus-Christ, qui a été le plus parfait de tous les hommes. *saint Augustin* nous apprend qu'il demeura dans le sein de la bienheureuse *Marie*, pendant deux cent soixante-treize

jours, qui est le tems que l'Eglise a observé depuis pour en célébrer la mémoire; c'est-à-dire, qu'il naquit dans le commencemnt du dixieme mois.

Il est vrai qu'il y a quelques enfans qui naissent vers le dixieme jour du septieme mois, ou le dixieme de l'onzieme mois, mais les uns et les autres ne vivent pas long-tems, car étant nés contre les ordres de la nature, ainsi que nous l'avons dit, ils sont sujets à mille incommodités.

Si les enfans naissent dans une espace de tems si vaste, il n'en faut accuser que la différente et mauvaise façon de vivre des femmes, le pays où elles demeurent, la saison dans laquelle elles accouchent, l'oisiveté dont elles jouissent, la variété de leurs tempéramens, les plaisirs déréglés qu'elles prennent avec les hommes pendant leur grossesse, les passions et les maladies dont elles sont attaquées. Tout cela avance ou retarde

leurs couches, et force la nature à suspendre ou à rompre le cours ordinaire de ses opérations, ce qui n'arrive presque jamais aux autres animaux qui vivent selon les loix de la nature.

On doit donc conclure de tout ce discours, que les bons accouchemens qui se font selon les ordres de la nature, arrivent le plus souvent dans l'espace de dix jours, et quelquefois de vingt; mais cela n'empêche pas que les enfans ne vivent quelquefois, et qu'en France ils ne soient estimés légitimes, lorsqu'ils naissent depuis les dix premiers jours du septieme mois, c'est-à-dire, depuis le cent quatre-vingt-septieme jour de leur conception, jusqu'aux dix premiers jours de l'onzieme mois, c'est-à-dire, jusqu'au trois cent cinquieme jour; tellement que, devant ou après ce tems-là, j'oserois dire qu'on doit les estimer bâtards ou supposés. Et si la fille de *Jean Pellors*, marchand de Lyon, étoit née quelques jours

après le trois cent quatrieme jour de sa conception, jamais le parlement de Paris n'auroit donné un arrêt en sa faveur, par lequel il la déclaroit capable d'être héritiere de son pere. En effet, par un arrêt, cette illustre compagnie déclara illégitime un autre enfant qui étoit né le douzieme jour de l'onzieme mois après la mort de son pere.

ARTICLE V.

Du devoir des mariés.

APRÈS les travaux de l'enfantement, la femme ne se souvient plus des douleurs qu'elle y a souffertes; et ses vuidanges ne sont pas plutôt écoulées, qu'elle attaque de rechef son mari, et qu'elle lui livre amoureusement la bataille. Je ne doute point qu'elle n'y soit victorieuse comme auparavant, et qu'elle ne mérite d'être couronnée de myrthe, comme l'é-

toient autrefois celles qui faisoient des conquêtes en amour. Et je ne doute point aussi qu'elle ne mérite cet honneur, elle qui attaque avec tant de courage, qui triomphe avec tant de gloire, et qui partage si avantageusement avec son antagoniste les fruits de sa victoire.

Elle revient incessamment à la charge, et ne dit jamais : c'est assez. Ses parties naturelles deviennent de jour en jour plus ardentes et plus amoureuses, plus inquietes, plus inconstantes, et plus susceptibles de lasciveté. En effet, elles sont un animal dans un autre animal, qui fait souvent tant de désordres dans le corps des femmes, qu'elles sont obligées de chercher le moyen de l'assouvir et de l'appaiser pour l'empêcher de leur nuire.

Le mari rend donc exactement à sa femme ce qu'il lui doit; et la femme, ce qu'elle doit à son mari. Si ce devoir manque du côté du mari, la femme devient de mauvaise hu-

meur, et lui fait adroitement connoître le chagrin qn'elle conçoit de n'être pas aimée, si bien que l'on peut dire que les caresses conjugales sont les nœuds de l'amour dans le mariage, et qu'elles en sont véritablement l'essence.

Mais il y a des occasions où un homme ne commet point de crime contre les loix de l'Écriture, ni de la société, lorsqu'il refuse ce plaisir à sa femme.

Si s'incommoder pour plaire à quelqu'un est une faute contre sa santé, selon le sentiment des médecins, au moins si l'incommodité est tant soit peu considérable; peut-on fournir tous les jours aux voluptés déréglées d'une femme, lorsque la vue se diminue, que le sommeil se perd, que l'estomac et la tête se ruinent, que les jambes s'affoiblissent? Un homme n'est guere en état de faire son devoir, à l'égard des affaires domestiques et étrangeres, après s'être épuisé dans l'excès des

voluptés conjugales. Les moindres incommodités qui viennent de l'excès de ces plaisirs, le dispensent absolument de ce qu'il doit en cela à sa femme. En user autrement, c'est pécher contre soi-même, s'attirer de grandes maladies, et une vieillesse prématurée.

Ceux-là sont bien plutôt dispensés de ce devoir, qui sont tombés une seule fois dans les maladies qui attaquent les parties nécessaires à la vie ; et quand même ils n'y auroient que de légeres indispositions, cela devroit les empêcher de caresser leurs femmes. Les maladies du cerveau, de la poitrine et des extrêmités du corps, qui sont périodiques, doivent encore les exempter de ce devoir, à moins qu'ils ne veuillent que le plaisir ne soit la cause de leur misere.

L'homme a bien plus d'occasions que la femme de s'excuser sur le devoir du mariage. C'est lui qui, dans les caresses conjugales agit presque tout seul, et qui semble, par ses mouvemens précipités, se hâter

de voir la fin de ses plaisirs pour les renouveller une autrefois : comme si la nature étant chargée d'un homme, vouloit, par l'excés des voluptés, nous ôter la pensée de ce que nous y faisons de principal, pour s'en réserver toute la gloire à elle-même.

Il n'en est pas de même de la femme qui ne fait que souffrir les caresses d'un homme dans une posture aisée ; il ne se trouve guere d'obstacles de son côté qui la puissent dispenser de ce qu'elle doit à son mari. La maladie n'est pas une canse assez légitime pour cela : elle en souffre même quelques-unes qui ne se guérissent que par l'amour ; et les remedes des médecins sont souvent trop foibles pour les dompter. *Priape*, fils du vin et de l'oisiveté, a bien plus de pouvoir et de force que nos drogues ; son autorité est plus souveraine, et son remede est beaucoup plus efficace que l'*amorce*, le *carabé*, les *testicules de castor* et tous les autres remedes que l'antiquité a inventés pour ces sortes de maladies.

Nous remarquons tous les ans dans les bêtes, que la nature fait dans leur corps une fermentation et une agitation d'humeurs, et qu'elle envoie à leurs parties naturelles du sang, des esprits et de la matiere qui les y chatouillent. Cette matiere dans les bêtes est, par rapport aux femmes, ce que nous appelons les regles. Si bien qu'il ne faut pas s'étonner si les bêtes cherchent alors plutôt qu'en un autre temps le mâle, que la nature leur a montré être le souverain remede à leurs tourmens. C'est la raison pour laquelle la plupart des femmes sont plus amoureuses lorsque leurs regles commencent à couler; car le sang et les esprits se portant alors précipitamment à leurs parties naturelles qui en sont échauffées, elles chercheroient en ce tems-là de quoi se satisfaire, si la loi du vieux testament ne punissoit de mort les hommes qui les touchent en ce tems-là. On doit pourtant en quelque façon pardonner à l'excès de l'amour du

beau sexe ; il y a alors plus de feu et d'empressement pour aimer qu'en tout autre tems, pourvu toutefois qu'il se porte bien ; mais un homme n'est pas innocent quand il commet cette indécence.

J'avoue que l'un et l'autre ne sont point ordinairement incommodés quand ils se caressent pendant les regles ; il n'y a que la femme qui perd un peu plus de sang qu'elle ne feroit ; mais l'homme n'en ressent aucun dommage. Tous les désordres de ces conjonctions impures ne tombent que sur l'enfant qui en est engendré ; car souvent il meurt avant que de vieillir, ou passe toute sa vie dans une langueur continuelle.

Il en est à peu près de même des vuidanges de l'accouchement. Ce que la mere et l'enfant ont refusé comme inutile pendant la grossesse, cela même se purge peu à peu, 15 ou 20 jours après les couches. Si un homme caresse sa femme avant ce tems-là, il la met en danger de

perdre la vie, ou de passer malheureusement sa grossesse, si elle devient grosse peu de tems après être accouchée; car les ordures qui doivent couler par ces lieux, demeurant dans son corps, infectent et la mere et l'enfant à venir. C'étoit sans doute sur cela qu'étoit fondée la loi de l'ancien testament, qui ne permettoit à aucun homme de toucher une femme que 30 jours après avoir fait un garçon, et 60 après avoir fait une fille.

Il a beaucoup plus de difficulté à savoir si une femme grosse peut manquer à ce qu'elle doit à son mari. Les sentimens sont partagés là-dessus. Quelques-uns veulent que l'on puisse baiser aussi vigoureusement une femme lorsqu'elle est grosse, que lors qu'elle est vuide. J'en prends à témoin *Julie*, fille de l'empereur *Auguste*, qui, étant grosse, voulut persuader aux gens que l'on ne faisoit point tort à son mari de faire passer d'autres hommes dans sa

barque lorsqu'elle étoit chargée de marchandises humaines, pour me servir de la pensée de cette femme. Les autres ont tant de scrupule dans cette occasion, qu'ils s'imaginent que l'on commettroit un grand crime, si l'on carressoit une femme grosse, et que l'on contribueroit à la perte de son enfant.

Pour décider cette question, on n'a qu'à observer ce qui se passe dans la nature parmi les bêtes, et on y verra que les cerfs et les taureaux, les béliers et quelques autres animaux, ne touchent plus leurs femelles quand elles sont une fois pleines. Les accidens fâcheux que nous avons remarqués ci-dessus pouvoir arriver à une femme grosse qui reçoit les caresses de son mari, sont des causes légitimes pour empêcher un homme de caresser sa femme. Des fausses couches peuvent arriver par un flux de sang que les agitations amoureuses excitent : une superfétation peut survenir : un faux

germe ou un fardeau peut suffoquer l'enfant, comme *Riolan* nous témoigne l'avoir vu. En un mot, ces accidens peuvent ôter la vie à la mere et à l'enfant. Au contraire, les accouchemens seront plus libres, si l'on ne touche point une femme pendant sa grossesse; et les enfans, selon la pensée d'*Hypocrate*, ne naîtront pas avant le terme.

Ce furent sans doute ces raisons qui empêcherent le sage empereur de *Constantinople*, *Isaac Comnene*, de toucher sa femme après qu'elle eut conçu; et quoique ses médecins le lui conseillassent pour la conservation de sa santé, il n'en voulut pourtant rien faire, préférant ainsi la santé des deux personnes à la sienne propre. C'étoit même une loi parmi quelques peuples païens, si nous en croyons *saint Clément*, de ne connoître jamais une femme grosse.

J'en dis autant des nourrices qui ne peuvent rendre sans danger ce qu'elles doivent à leurs maris; car

qu'elle apparence qu'un lait soit bon, si la mere à des dégoûts et des vomissemens continuels ; si elle est épuisée par les plaisirs de l'amour, qui échauffe et qui corrompt le lait par la chaleur excessive de ces mêmes plaisirs, et si elle a les autres incommodités qui arrivent ordinaïrement aux femmes grosses, et qui infectent le lait d'une mauvaise odeur, quand elles sont caressées ? Cependant si une nourrice devient grosse d'un même homme, si elle n'est guere malade au commencement de sa grossesse, et que d'ailleurs elle soit vigoureuse et sanguine, je ne vois pas de raison qui puisse l'empêcher de rendre ce qu'elle doit à son mari, et même d'allaiter son enfant pendant les deux ou trois premiers mois de sa grossesse, car l'enfant qu'elle porte dans ses entrailles étant alors fort petit, n'a pas besoin d'abord de beaucoup d'alimens. Il y a même des femmes qui se portent beaucoup mieux, si elles allettent alors, que si elles conservoient toutes

leurs humeurs pour l'enfant qu'elles ont conçu. Ces humeurs qu'elles ont en abondance, peuvent suffoquer le petit enfant qu'elles portent dans leur sein, si elles ne sont épanchées pour d'autres usages. C'est pourquoi nous sommes quelquefois obligés de faire saigner ces personnes-là pour les décharger de l'abondance de leur sang, et les faire ensuite accoucher plus heureusement.

ARTICLE VI.

Du tems où les hommes et les femmes cessent d'engendrer.

Le monde est plein de productions. Il s'en fait par-tout, jusque dans les entrailles de la terre. C'est le seul moyen qui fait subsister toute la liaison de ce grand univers. Les hommes qui en sont l'ornement, ne manquent point de leur côté à

faire de continuelles générations. Depuis l'âge de discrétion jusqu'à la vieillesse, ils s'emploient incessamment à cet amoureux commerce, comme s'ils avoient en vue d'éterniser la nature humaine, plutôt que de conserver leur vie et leur santé. Car il est certain que les plus lascifs et les plus voluptueux sont ceux qui vivent le moins Les passereaux qui aiment si éperduement leurs femelles, ne vivent que trois ou quatre ans; la chaleur naturelle qui s'épuise par l'amour, leur manquant avant le tems, les fait aussi finir plutôt. C'est pour cela qué les peintres voulant marquer une voluptueuse, ont fait tirer par des passereaux le char où *Sapho*, étoit représentée comme en triomphe.

Nous avons ci-dessus observé le tems où les hommes et les femmes commençoient à engendrer; il faut préstentement examiner celui où ils finissent.

Quoique les médecins prolongent le tems de la premiere vieillesse jusqu'à 65 ans, et qu'ils croient qu'un homme puisse engendrer ordinairement jusqu'à cet âge-là, cependant les jurisconsultes se restraignent à l'âge de 60 ans, après quoi ils prétendent qu'un homme soit impuissant, c'est pourquoi ils en ont fait une loi expresse. En effet, c'est alors que l'amour nous abandonne, et bien que dans le fond du cœur nous le conservions toujours jusqu'à la mort, il ne se fait pourtant que fort rarement connoître dans nos parties naturelles après cet âge. La vieillesse nous glace, et nous n'avons presque plus de chaleur et d'esprits que pour nous conserver, bien loin d'en avoir pour en donner à une autre.

Il ne nous faut avoir que la pensée des plaisirs passés du mariage, quand nous sommes vieux, pour exciter le mouvement de notre cœur, et pour

multiplier notre chaleur naturelle et nos esprits. Il n'y a ni feu, ni coussins, ni peaux d'animaux qui nous échauffent comme les pensées et les réflexions que nous faisons sur les amours de notre jeunesse. Le corps d'une fille de quinze ans est encore plus efficace quand nous l'appliquons au nôtre, il nous communique sa chaleur, qui est de la même espece que celle que nous avons : et l'expérience de David nous fait bien voir qu'il n'y a point au monde de meilleur remede que celui-là ; mais les pauvres filles ne durent pas long-tems; elles donnent aux vieillards ce qu'elles ont de doux et agréable, et prennent pour elles ce qu'ils ont d'âpre et de fâcheux. Ces approches innocentes dans un âge si avancé, ne doivent pas pourtant obliger un vieillard à caresser amoureusement une fille; et je ne sais si le bon roi David ne passa pas les bornes de la bienséance, quand il tenoit entre ses bras la belle *Abisag*,

puisque l'historien nous apprend qu'il mourut bientôt après.

La nature a ses mouvemens réglés et ses productions déterminées, ainsi que nous l'avons prouvé ci-dessus; et s'il se trouve quelques exemples d'hommes vieux qui aient fait des enfans à l'âge de 60, 70, de 80, ou même de 100 ans, ils ne nous doivent pas servir de regle pour établir la fin de la génération dans les hommes.

C'est un prodige ce que l'on nous rapporte que monsieur le duc de *Saint Simon* a fait un enfant à l'âge de soixante et douze ans, que le roi et la reine ont tenu sur les fonts de baptême. On m'écrit de Paris, dans le tems que je retouche ce livre, que ce prétendu garçon ayant douze ou treize ans, avoit eu des effusions qui font distinguer les hommes des femmes, et que la matrône, après l'acouchement de la mere, s'étoit lourdement trompée en ne distinguant pas bien le sexe.

C'est un autre prodige ce que nous dit *Valere Maxime*, que *Massanissa*, roi de Numidie, engendra *Metynate* après 86 ans. C'en est un autre ce que nous apprend *Eneas Silvius* d'*Uladislas*, *roi de Pologne*, qui fit deux garçons à l'âge de 90 ans. C'en est encore un autre beaucoup plus grand, ce que nous raconte *Felix Platerus* de son grand pere, qui engendra à l'âge de cent ans. Et enfin, ce que nous dit *Massa* est encore quelque chose de plus incroyable là-dessus, qu'un homme qui vint au monde sans avoir toutes les parties accomplies, et naquit le quinzieme mois de sa conception, fit un enfant à l'âge de soixante ans.

Il n'en est pas de même à l'égard des femmes. Elles ont un tems plus limité et plus court que les hommes. Si une fois les regles les abandonnent lorsqu'elles sont un peu âgées, elles cessent en même tems d'engendrer. C'est pour cela que la loi

a déterminé aussi judicieusement un tems à l'égard des femmes qu'à l'égard des hommes. Elle estime les accouchemens prodigieux qui se font après l'âge de cinquante ans, et n'admet point les enfans pour légitimes qui naissent après ce tems-là, parce que, selon le sentiment des médecins, les regles cessant aux femmes environ à l'âge de quarante-cinq ou de cinquante ans, il est impossible qu'il se puisse naturellement engendrer un enfant, si la femme manque de choses nécessaires à le former et à le nourrir.

Cependant, si après cet âge-là, il se trouve encore quelques femmes vigoureuses, qui puissent avoir leurs regles, je ne doute point que l'on ne fît une grande injustice à un enfant qui en naîtroit, si on le privoit du bien de ses parens. Ce fut sans doute la seule raison qui obligea l'empereur *Henri* de faire accoucher sa femme, âgée de 50

ans, à la vue de tout le monde, pour ôter le soupçon que l'on auroit pu avoir de son accouchement.

Ainsi, bien que la loi soit établie pour les termes des productions des hommes qui arrivent le plus souvent, il peut cependant naître des occasions où elle ne doit pas avoir lieu, pourvu que les hommes aient de la vigueur, et que les regles ne manquent point aux femmes; car on ne sauroit faire une loi si juste. qu'elle ne pût causer quelquefois du dommage à quelques particuliers; et parce qu'elle est générale, il se trouve des occasions où elle ne favorise pas tout le monde.



TABLE

DES CHAPITRES

ET ARTICLES

Contenus dans ce premier volume.

PREMIERE PARTIE.

Art.

SECONDE PARTIE.

Fin de la Table du Tome premier.

